



T₂

RAPPORT DESTINÉ AUX ACTIONNAIRES

FINANCIÈRE SUN LIFE INC.

Pour la période close
le 30 juin 2022

[sunlife.com](https://www.sunlife.com)

2022

RÉSIDENTS DU CANADA QUI PARTICIPENT AU COMPTE D'ACTIONS

Les actionnaires qui ont déposé des actions dans le compte d'actions canadien peuvent les vendre moyennant des frais de 15 \$ par opération, plus 3 cents l'action. Il suffit de remplir le formulaire A qui se trouve au recto du relevé de propriété des actions, de le détacher et de le poster à la Compagnie Trust TSX.

Pour plus de renseignements, communiquer avec la Compagnie Trust TSX au 1-877-224-1760.

La Sun Life annonce ses résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2022

Les termes « la Compagnie », « Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : Canada, États-Unis (« É.-U. »), Gestion d'actifs, Asie et Organisation internationale. L'information contenue dans le présent document est fondée sur les résultats financiers intermédiaires non audités de la FSL inc. pour la période close le 30 juin 2022, et elle devrait être lue parallèlement au rapport de gestion intermédiaire et à nos états financiers consolidés intermédiaires non audités et aux notes annexes (les « états financiers consolidés intermédiaires ») pour la période close le 30 juin 2022, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »). Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document. Des renseignements supplémentaires sur la FSL inc. sont disponibles à l'adresse www.sunlife.com sous la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers », sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, à l'adresse www.sec.gov. Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé conformément aux normes IFRS. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

TORONTO (ONTARIO) – (le 3 août 2022) – La Financière Sun Life inc. (TSX : SLF) (NYSE : SLF) a annoncé ses résultats pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2022.

- Le bénéfice net déclaré du deuxième trimestre de 2022 s'est établi à 785 M\$ et le bénéfice net sous-jacent¹⁾ s'est établi à 892 M\$, en baisse de 13 % et en hausse de 1 %, respectivement, par rapport au deuxième trimestre de 2021.
- Le bénéfice par action déclaré²⁾ du deuxième trimestre de 2022 s'est chiffré à 1,34 \$, tandis que le bénéfice par action sous-jacent^{1), 2)} s'est chiffré à 1,52 \$.
- Le rendement des capitaux propres déclaré¹⁾ du deuxième trimestre de 2022 s'est établi à 13,1 %, tandis que le rendement des capitaux propres sous-jacent¹⁾ s'est établi à 14,9 %.

« Les résultats du deuxième trimestre de la Sun Life reflètent la solidité et la résilience de nos affaires, dont la composition est diversifiée, face à la volatilité sur les marchés et au contexte externe difficile », a déclaré Kevin Strain, président et chef de la direction de la Sun Life.

« Nous aidons nos Clients à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain grâce à plusieurs initiatives stratégiques. Aux États-Unis, nous avons conclu l'acquisition de DentaQuest, une société axée sur les valeurs et chef de file du secteur. Au Canada et en Malaisie, nous avons annoncé de nouveaux produits conformes à la charia. Nos Clients ont ainsi plus de choix en ce qui touche les solutions de gestion de patrimoine. Nous avons également renouvelé notre partenariat de bancassurance avec la RCBC aux Philippines, qui durera dix années de plus. Et la mobilisation de 5,7 G\$ de capitaux à Gestion SLC durant le trimestre témoigne de la forte demande pour nos capacités en matière de placements non traditionnels. »

		Résultats trimestriels		Cumuls annuels	
Rentabilité		T2 22	T2 21	2022	2021
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires (en millions de dollars)		785	900	1 643	1 837
Bénéfice net sous-jacent (en millions de dollars) ¹⁾		892	883	1 735	1 733
Bénéfice par action déclaré (en dollars) ²⁾		1,34	1,53	2,80	3,12
Bénéfice par action sous-jacent (en dollars) ^{1), 2)}		1,52	1,50	2,97	2,95
Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾		13,1 %	16,3 %	13,7 %	16,5 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾		14,9 %	16,0 %	14,5 %	15,5 %
Croissance		T2 22	T2 21	2022	2021
Souscriptions d'assurance (en millions de dollars) ¹⁾		736	710	1 535	1 440
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs (en millions de dollars) ¹⁾		57 376	55 013	115 263	120 975
Valeur des affaires nouvelles (en millions de dollars) ¹⁾		271	284	529	562
Actif géré (en milliards de dollars) ^{1), 3)}		1 261	1 361		
Solidité financière		T2 22	T2 21		
Ratios du TSAV (à la clôture de la période) ⁴⁾					
Financière Sun Life inc.		128 %	147 %		
Sun Life du Canada ⁵⁾		124 %	125 %		
Ratio de levier financier (à la clôture de la période) ¹⁾		25,7 %	24,7 %		

¹⁾ Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion pour la période close le 30 juin 2022 (le « rapport de gestion du T2 2022 »).

²⁾ Tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire.

³⁾ L'actif géré est constitué de notre fonds général et des fonds distincts dans nos états de la situation financière, ainsi que d'autres actifs de tiers dont la gestion est assurée par la Compagnie (« autres éléments de l'actif géré »). Pour en savoir plus, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion du T2 2022.

⁴⁾ Pour plus de renseignements sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »), se reporter à la rubrique E, « Solidité financière », de notre rapport de gestion du T2 2022. Nos ratios du TSAV sont calculés conformément à la ligne directrice Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie établie par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »).

⁵⁾ La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc.

Points saillants financiers et opérationnels – Comparaison trimestrielle (entre le T2 2022 et le T2 2021)

Notre stratégie repose sur des secteurs d'activité clés, pour lesquels nous voulons être un chef de file dans les marchés où nous exerçons nos activités.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires			Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾			Souscriptions d'assurance ¹⁾			Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs ¹⁾		
	T2 22	T2 21	Variation	T2 22	T2 21	Variation	T2 22	T2 21	Variation	T2 22	T2 21	Variation
Canada	160	404	(60) %	344	290	19 %	218	196	11 %	4 438	3 825	16 %
États-Unis	213	157	36 %	154	165	(7) %	213	191	12 %	—	—	—
Gestion d'actifs	296	221	34 %	270	311	(13) %	—	—	—	49 640	47 164	5 %
Asie	131	143	(8) %	148	152	(3) %	305	323	(6) %	3 298	4 024	(18) %
Organisation internationale	(15)	(25)	n.s. ²⁾	(24)	(35)	n.s. ²⁾	—	—	—	—	—	—
Total	785	900	(13) %	892	883	1 %	736	710	4 %	57 376	55 013	4 %

¹⁾ Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion du T2 2022.

²⁾ Non significatif.

Le bénéfice net déclaré de 785 M\$ a diminué de 115 M\$, ou 13 %, comparativement à l'exercice précédent, en raison de l'incidence défavorable des marchés et des coûts liés à l'acquisition de DentaQuest, partiellement contrebalancés par les variations de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS¹⁾ et par le profit tiré de la cession-bail de notre bureau de Wellesley aux États-Unis. Le bénéfice net sous-jacent de 892 M\$²⁾ a légèrement augmenté, en raison de la croissance des affaires, des profits tirés des affaires nouvelles, de l'apport provenant de l'acquisition de DentaQuest, et de la diminution des charges liées à la rémunération incitative. Ces facteurs ont été largement contrebalancés par les résultats de Gestion d'actifs, reflétant une baisse des marchés des actions mondiaux, ayant entraîné la baisse de l'actif net moyen et des profits tirés des actifs disponibles à la vente, et les résultats enregistrés au chapitre de la morbidité aux États-Unis.

Canada : Leader en assurance et en gestion d'actifs

Le bénéfice net déclaré au Canada s'est établi à 160 M\$, en baisse de 244 M\$, ou 60 %, comparativement à l'exercice précédent, reflétant la baisse des marchés des actions mondiaux et la hausse des taux d'intérêt, partiellement contrebalancées par l'augmentation du bénéfice net sous-jacent de 54 M\$. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 344 M\$, en hausse de 19 %, en raison de la croissance des affaires, de la hausse des profits tirés des affaires nouvelles et des éléments relatifs aux résultats. Les résultats enregistrés au cours du trimestre comprennent les résultats favorables au chapitre du crédit, les profits tirés des placements et les résultats au chapitre de la morbidité. Les résultats enregistrés au chapitre de la morbidité à la Sun Life Santé reflètent l'amélioration des résultats au chapitre de l'invalidité durant le trimestre, attribuable à la baisse du nombre de règlements et de leur durée.

Les souscriptions d'assurance enregistrées au Canada se sont établies à 218 M\$, en hausse de 11 % d'un exercice à l'autre, en raison de la vente de contrats importants de garanties collectives à la Sun Life Santé. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées au Canada se sont chiffrées à 4 G\$, en hausse de 16 %, en raison des souscriptions de solutions à cotisations déterminées³⁾ et à prestations déterminées aux Régimes collectifs de retraite (« RCR »), partiellement contrebalancées par la baisse des souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine.

Nous poursuivons dans la voie de l'innovation et proposons aux Clients des solutions de gestion de patrimoine conçues selon leurs besoins particuliers. Ce trimestre, Gestion d'actifs PMSL a annoncé le lancement du Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life, qui procure aux Clients un accès à une autre source de rendement. Les RCR ont lancé le premier fonds commun de placement conforme à la charia⁴⁾, et offrent ainsi aux participants de régimes canadiens une option qui tient compte des principes islamiques tout en procurant un accès diversifié aux marchés des actions.

¹⁾ MFS Investment Management (« la MFS »).

²⁾ Se reporter à la rubrique C, « Rentabilité », dans notre rapport de gestion du T2 2022 pour plus de précisions sur les éléments relatifs aux résultats et à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document pour un rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent.

³⁾ Les souscriptions de solutions à cotisations déterminées comprennent les affaires conservées.

⁴⁾ Fonds indice MSCI ACWI islamique BlackRock.

États-Unis : Leader en assurance-santé et en garanties collectives

Le bénéfice net déclaré aux États-Unis s'est chiffré à 213 M\$, en hausse de 56 M\$, ou 36 %, comparativement à l'exercice précédent, en raison du profit tiré de la cession-bail de notre bureau de Wellesley et de l'incidence favorable des marchés, partiellement contrebalancés par les coûts liés à l'acquisition de DentaQuest. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 154 M\$, en baisse de 11 M\$, ou 7 %, reflétant les éléments relatifs aux résultats et la baisse des profits tirés des actifs disponibles à la vente, partiellement contrebalancés par la croissance des affaires, incluant l'apport provenant de l'acquisition de DentaQuest. Les résultats enregistrés au cours du trimestre comprennent les marges favorables de l'assurance-maladie en excédent de pertes, les profits tirés des placements et les résultats favorables au chapitre du crédit, partiellement contrebalancés par les règlements d'invalidité de longue durée. Les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité aux Garanties collectives (« GC ») se sont améliorés en raison de la diminution des règlements liés à la COVID-19.

L'incidence du change est venue augmenter le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 8 M\$ et de 6 M\$, respectivement.

Les souscriptions d'assurance enregistrées aux États-Unis se sont établies à 213 M\$, en hausse de 12 % d'un exercice à l'autre, en raison de la hausse des ventes de garanties de frais dentaires¹⁾ et d'assurance-maladie en excédent de pertes.

Le 1^{er} juin, nous avons conclu l'acquisition de DentaQuest, le deuxième plus important fournisseur de garanties de frais dentaires aux États-Unis²⁾. La transaction s'inscrit dans notre stratégie qui vise à nous positionner comme un leader en assurance-santé et en garanties collectives aux États-Unis. Grâce à cette acquisition, la Sun Life États-Unis sert maintenant plus de 50 millions d'Américains, et on prévoit qu'elle générera plus de 7 G\$ US au total chaque année en produits tirés des garanties³⁾.

Ce trimestre, nous avons publié notre 10^e rapport de recherche annuel sur l'assurance-maladie en excédent de pertes, qui porte sur les règlements de frais médicaux coûteux. En tant que plus important fournisseur de solutions d'assurance en excédent de pertes des États-Unis, nous avons tiré parti de notre grande quantité de données, de notre analytique et de notre vaste expertise en santé pour dégager les tendances actuelles du domaine médical. Les conclusions de ce rapport aident les employeurs à prendre des décisions éclairées pour les régimes qu'ils offrent à leurs employés, ce qui permet une amélioration des résultats.

Gestion d'actifs : Leader mondial dans les catégories d'actifs publics et alternatifs grâce à la MFS et à Gestion SLC

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs s'est établi à 296 M\$, en hausse de 75 M\$, ou 34 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison des variations de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 270 M\$, en baisse de 41 M\$, ou 13 %, en raison de la diminution des résultats de la MFS, reflétant une baisse des marchés des actions mondiaux ayant entraîné la réduction de l'actif net moyen.

L'incidence du change est venue augmenter le bénéfice net déclaré de 10 M\$ et le bénéfice net sous-jacent de 9 M\$.

Gestion d'actifs a clôturé le deuxième trimestre de 2022 avec un actif géré de 905 G\$, qui se composait d'un actif de 712 G\$ (553 G\$ US) provenant de la MFS et d'un actif de 194 G\$ provenant de Gestion SLC. Les entrées nettes totales de 0,3 G\$ enregistrées par Gestion d'actifs au deuxième trimestre de 2022 reflètent les entrées nettes de près de 7,3 G\$ de Gestion SLC, largement contrebalancées par les sorties nettes d'environ 7,0 G\$ (5,5 G\$ US) de la MFS.

Au deuxième trimestre de 2022, 98 %, 71 % et 49 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds communs de placement de la MFS offerts aux particuliers aux États-Unis se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Morningstar pour ce qui est du rendement sur dix, cinq et trois ans, respectivement. Le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS⁴⁾ s'est établi à 36 % au deuxième trimestre de 2022, comparativement à 39 % à l'exercice précédent, reflétant la baisse de l'actif net moyen. La marge sur le bénéfice tiré des honoraires^{4), 5)} de Gestion SLC s'est établie à 23 %, en baisse par rapport à 25 %.

Nos secteurs de gestion d'actifs continuent d'affirmer leur engagement envers l'intégration de stratégies liées aux changements climatiques à notre parcours vers la durabilité. En juillet 2022, la MFS s'est fixé la cible provisoire d'aligner 90 % des actifs visés⁶⁾ aux critères de l'initiative *Net Zero Asset Managers*⁷⁾. Au deuxième trimestre, BentallGreenOak (« BGO ») s'est vu décerner, pour la 12^e année consécutive, le prix ENERGY STAR Partner of the Year 2022 – Sustained Excellence par la Environmental Protection Agency (« EPA ») et le Department of Energy (« DOE ») des États-Unis. BGO a également reçu le prix Gold du programme 2022 Green Lease Leaders mis sur pied par l'Institute for Market Transformation et la Better Buildings Alliance du DOE des États-Unis.

¹⁾ Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique F, « Rendement des différents secteurs d'activité » de notre rapport de gestion du T2 2022.

²⁾ Par nombre de participants.

³⁾ Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent document et de notre rapport de gestion du T2 2022.

⁴⁾ Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Pour en savoir plus, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion du T2 2022.

⁵⁾ En fonction des 12 derniers mois.

⁶⁾ Environ 92 % de l'actif géré de la MFS au 30 juin 2022.

⁷⁾ Regroupement de gestionnaires d'actifs de partout dans le monde qui soutiennent l'objectif de réduire les émissions nettes à zéro d'ici 2050 ou avant.

Asie : Leader régional axé sur les marchés en croissance rapide

Le bénéfice net déclaré en Asie s'est établi à 131 M\$, en baisse de 12 M\$, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 148 M\$, en baisse de 4 M\$, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent, reflétant les résultats au chapitre du comportement des titulaires de contrat enregistrés principalement au Vietnam et les pressions exercées sur les affaires nouvelles à Hong Kong, les restrictions liées à la COVID-19 entraînant à la baisse les souscriptions, partiellement contrebalancées par les profits tirés des affaires nouvelles à la Division International.

L'incidence du change est venue diminuer le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 1 M\$.

Les souscriptions d'assurance enregistrées en Asie se sont établies à 305 M\$, en baisse de 6 % d'un exercice à l'autre, reflétant la diminution des souscriptions à la Division International et à Hong Kong, partiellement contrebalancée par une augmentation des souscriptions dans tous les autres marchés. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine en Asie se sont chiffrées à 3 G\$, en baisse de 18 %, reflétant la diminution des souscriptions en Inde et à Hong Kong, partiellement contrebalancée par l'augmentation des souscriptions aux Philippines.

Nous continuons de tirer parti des capacités mondiales de gestion d'actifs de la Sun Life et de mettre à exécution notre stratégie de croissance grâce à des partenariats stratégiques. En Inde, Aditya Birla Sun Life AMC Limited (« ABSLAMC ») a noué un partenariat avec BGO, filiale de Gestion SLC, dans le but de créer un instrument de placement axé sur l'immobilier. Cette collaboration permet de réunir deux gestionnaires de placement de premier plan ayant de solides antécédents sur les marchés nationaux et internationaux. L'objectif est de façonner de nouvelles occasions de placement pour les Clients.

Aux Philippines, notre coentreprise Sun Life Grepa Financial a renouvelé son partenariat de bancassurance avec la Rizal Commercial Banking Corporation (« RCBC »), une des banques commerciales chef de file du pays. Le partenariat renouvelé pour 10 ans, soit jusqu'en 2033, procure à davantage de Philippines un accès à des produits de protection financière. Le tout grâce à la force du large réseau de vente de la RCBC, qui comprend plus de 430 succursales et sert près de 2 millions de clients.

Organisation internationale

La perte nette déclarée de l'Organisation internationale s'est établie à 15 M\$, soit une amélioration de 10 M\$ par rapport à l'exercice précédent. La perte nette sous-jacente s'est chiffrée à 24 M\$, soit une amélioration de 11 M\$, en raison de la diminution des charges, partiellement contrebalancée par les pertes sur les capitaux de lancement et les actifs disponibles à la vente.

Adoption de la norme IFRS 17, Contrats d'assurance (« IFRS 17 ») et de la norme IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 ») en 2023

Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, nous adopterons IFRS 17, qui remplacera la norme IFRS 4, *Contrats d'assurance*. IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information relatifs aux contrats d'assurance. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, nous adopterons aussi IFRS 9, qui remplacera IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

L'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 n'aura pas d'incidence significative sur nos stratégies d'affaires; cependant, au moment de la transition, le 1^{er} janvier 2022, les changements dans l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et le moment choisi pour la comptabilisation des bénéfices auraient eu l'incidence suivante :

- Transfert net d'environ 4,5 G\$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires, principalement en raison de la constitution d'une marge sur services contractuels sur le bilan, entre autres éléments.
- Au retraitement de l'exercice comparatif selon IFRS 17, diminution de l'ordre de 5 % attendue pour le bénéfice net sous-jacent de 2022.

Le solde de la marge sur services contractuels se qualifiera en tant que capitaux propres de catégorie 1. Le 21 juillet 2022, le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») a publié la version finale de la ligne directrice Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie (TSAV) afin de refléter l'adoption d'IFRS 17, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. Nous prévoyons que notre ratio du TSAV s'améliorera au moment de l'adoption et aussi que la génération du capital et la volatilité du capital demeureront relativement inchangées en vertu du nouveau régime.

Nos objectifs financiers à moyen terme après l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 seront les suivants :

- Croissance du bénéfice par action sous-jacent de 8 à 10 %;
- Rendement des capitaux propres sous-jacent de plus de 18 % (en hausse par rapport à plus de 16 % avant la transition);
- Ratio de distribution sous-jacent de 40 à 50 %.

Nous continuons d'évaluer l'incidence que l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 aura sur nos états financiers consolidés, et les estimations de l'incidence financière pourraient changer à mesure que nous continuerons d'évaluer les répercussions de l'adoption des deux normes. Pour plus de détails, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés intermédiaires.

Financière Sun Life inc.

Rapport de gestion

Pour la période close le 30 juin 2022

Daté du 3 août 2022

Table des matières

A.	Mode de présentation de nos résultats	6
B.	Sommaire financier	7
C.	Rentabilité	8
D.	Croissance	11
E.	Solidité financière	12
F.	Rendement des différents secteurs d'activité	13
	1. Canada	14
	2. États-Unis	15
	3. Gestion d'actifs	17
	4. Asie	19
	5. Organisation internationale	20
G.	Placements	20
H.	Gestion du risque	23
I.	Information financière supplémentaire	30
J.	Procédures judiciaires et démarches réglementaires	33
K.	Changements de méthodes comptables	33
L.	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	33
M.	Mesures financières non conformes aux normes IFRS	33
N.	Énoncés prospectifs	44

À propos de la Sun Life

La Sun Life est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux institutions des solutions dans les domaines de la gestion d'actifs et de patrimoine, de l'assurance et de la santé. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 30 juin 2022, l'actif total géré de la Sun Life s'élevait à 1,26 billion de dollars. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site www.sunlife.com.

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), à la Bourse de New York (« NYSE ») et à la Bourse des Philippines (« PSE ») sous le symbole « SLF ».

A. Mode de présentation de nos résultats

Les termes « la Compagnie », « Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : Canada, États-Unis, Gestion d'actifs, Asie et Organisation internationale. Pour de plus amples renseignements sur ces secteurs, se reporter à nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires et aux notes annexes (les « états financiers consolidés annuels » et les « états financiers consolidés intermédiaires », respectivement, ainsi que les « états financiers consolidés », collectivement) ainsi qu'à nos rapports de gestion intermédiaires et annuels. Nous préparons nos états financiers consolidés intermédiaires non audités selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), qui correspondent aux exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF ») et conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé conformément aux normes IFRS.

À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

1. Utilisation de mesures financières non conformes aux normes IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne doivent pas être considérées de manière isolée ou comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux normes IFRS. La rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document, ainsi que le dossier de renseignements financiers supplémentaires disponible à l'adresse www.sunlife.com, sous la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers », présentent des renseignements supplémentaires concernant les mesures financières non conformes aux normes IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures conformes aux normes IFRS les plus proches, le cas échéant.

2. Énoncés prospectifs

Certains énoncés du présent document constituent des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. On trouvera à la rubrique N, « Énoncés prospectifs », du présent document des renseignements supplémentaires concernant les énoncés prospectifs et les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses, estimations, attentes et prévisions soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans de tels énoncés prospectifs.

3. Renseignements supplémentaires

Pour de plus amples renseignements sur la FSL inc., se reporter aux états financiers consolidés, aux rapports de gestion annuels et intermédiaires et à la notice annuelle de la FSL inc. pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces documents sont déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada et peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Sont en outre déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis les états financiers consolidés annuels de la FSL inc., son rapport de gestion annuel et sa notice annuelle dans le rapport annuel de la FSL inc. sur formulaire 40-F, ainsi que ses rapports de gestion intermédiaires et ses états financiers consolidés intermédiaires sur formulaire 6-K. Les documents déposés auprès de la SEC peuvent être consultés à l'adresse www.sec.gov.

4. Éléments à considérer relativement à la pandémie de COVID-19

L'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'éclosion de la maladie à COVID-19 qui a frappé début 2020 avait engendré une pandémie. L'incidence globale de la pandémie de COVID-19 demeure incertaine et dépend de la progression du virus et des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et les particuliers, des facteurs qui pourraient varier d'un pays à l'autre et se traduire par des résultats différents. En raison de l'ampleur des circonstances, il est difficile d'évaluer ou de prévoir de manière fiable l'incidence potentielle de cette incertitude sur nos résultats financiers futurs.

Pour plus de détails, se reporter aux rubriques B, « Aperçu – 5 – COVID-19 » et J, « Gestion du risque – 9 – Risques liés à la pandémie de COVID-19 », du rapport de gestion annuel de 2021.

B. Sommaire financier

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

		Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
Rentabilité		T2 22	T1 22	T2 21	2022	2021
Bénéfice net (perte nette)						
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires		785	858	900	1 643	1 837
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾		892	843	883	1 735	1 733
Bénéfice par action dilué (en dollars)						
Bénéfice par action déclaré (dilué)		1,34	1,46	1,53	2,80	3,12
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) ¹⁾		1,52	1,44	1,50	2,97	2,95
Bénéfice par action de base déclaré (en dollars)		1,34	1,46	1,54	2,80	3,14
Rendement des capitaux propres (en %)						
Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾		13,1 %	14,3 %	16,3 %	13,7 %	16,5 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾		14,9 %	14,0 %	16,0 %	14,5 %	15,5 %
Croissance		T2 22	T1 22	T2 21	2022	2021
Souscriptions						
Souscriptions d'assurance ¹⁾		736	799	710	1 535	1 440
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de Gestion d'actifs ¹⁾		57 376	57 887	55 013	115 263	120 975
Valeur des affaires nouvelles (« VAN »)¹⁾		271	258	284	529	562
Actif géré¹⁾						
Actif du fonds général		195 382	196 685	195 689		
Actif des fonds distincts		120 098	133 496	133 249		
Autres éléments de l'actif géré ¹⁾		945 554	1 021 972	1 031 753		
Total de l'actif géré¹⁾		1 261 034	1 352 153	1 360 691		
Solidité financière		T2 22	T1 22	T2 21		
Ratios du TSAV²⁾						
Financière Sun Life inc.		128 %	143 %	147 %		
Sun Life du Canada ³⁾		124 %	123 %	125 %		
Ratio de levier financier^{1), 4)}		25,7 %	25,9 %	24,7 %		
Dividendes						
Ratio de distribution ¹⁾		45 %	46 %	37 %		
Dividendes par action ordinaire (en dollars)		0,690	0,660	0,550		
Capital						
Titres de créance subordonnés ⁴⁾		6 427	6 426	4 433		
Instruments de capital novateurs ⁵⁾		200	200	200		
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation		1 713	1 704	1 535		
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		56	62	62		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres		2 239	2 239	3 244		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁶⁾		23 825	23 659	22 468		
Total du capital⁴⁾		34 460	34 290	31 942		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation aux fins du bénéfice par action de base (en millions)		586	586	586		
Nombre d'actions ordinaires en circulation, à la fin (en millions)		586	586	586		

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

²⁾ Ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »). Nos ratios du TSAV sont calculés conformément à la ligne directrice du BSIF intitulée Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie.

³⁾ La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc.

⁴⁾ Pour le premier trimestre de 2022, les montants comprenaient un produit de 2,0 G\$ lié aux placements de titres de créance subordonnés conclus en novembre 2021, dont une tranche de 1,5 G\$ n'était pas admissible à titre de capital à l'égard du TSAV au moment de l'émission du fait qu'elle était assujettie à des modalités contractuelles exigeant que nous rachetions la totalité des titres sous-jacents dans l'éventualité où l'acquisition de DentaQuest n'était pas conclue. Nous avons conclu l'acquisition de DentaQuest le 1^{er} juin 2022.

⁵⁾ Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life (les « SLEECs »), et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débentures de premier rang dans nos états financiers consolidés en vertu des normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités », de notre rapport de gestion annuel de 2021.

⁶⁾ Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent au total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, déduction faite des actions privilégiées et des autres instruments de capitaux propres.

C. Rentabilité

Le tableau suivant présente le rapprochement de notre bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (le « bénéfice net déclaré ») et de notre bénéfice net sous-jacent, ainsi que l'incidence d'autres éléments importants sur notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

(en millions de dollars, après impôt)	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
	T2 22	T1 22	T2 21	2022	2021
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires	785	858	900	1 643	1 837
À déduire : Incidence des marchés ¹⁾	(152)	38	91	(114)	300
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ¹⁾	—	1	2	1	(2)
Autres ajustements ¹⁾	45	(24)	(76)	21	(194)
Bénéfice net sous-jacent²⁾	892	843	883	1 735	1 733
Rendement des capitaux propres déclaré²⁾	13,1 %	14,3 %	16,3 %	13,7 %	16,5 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent²⁾	14,9 %	14,0 %	16,0 %	14,5 %	15,5 %
Éléments relatifs aux résultats attribuables au bénéfice net déclaré et au bénéfice net sous-jacent^{2), 3)}					
Incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance (les « activités de placement »)	36	89	40	125	114
Crédit	38	3	32	41	47
Mortalité	19	(79)	3	(60)	(12)
Morbidité	24	(11)	37	13	76
Déchéances et autres comportements des titulaires de contrat (les « comportements des titulaires de contrat »)	(19)	(5)	(8)	(24)	(22)
Charges	32	13	(62)	45	(83)
Autres résultats	(37)	(20)	(11)	(57)	(44)
Total des éléments relatifs aux résultats ^{2), 3)}	93	(10)	31	83	76

¹⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement, y compris les montants avant impôt.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

³⁾ Les éléments relatifs aux résultats reflètent l'écart entre les résultats réels enregistrés au cours de la période de présentation de l'information financière et les hypothèses les plus probables prises en compte dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les éléments relatifs aux résultats font partie du cadre relatif aux sources de bénéfices et sont calculés conformément à la ligne directrice D-9 du BSIF, Divulgaration des sources de bénéfices. Les éléments relatifs aux résultats de nos coentreprises et entreprises associées en Inde, en Chine et en Malaisie sont comptabilisés dans les autres résultats.

Comparaison trimestrielle – entre le T2 2022 et le T2 2021

Le bénéfice net déclaré de 785 M\$ a diminué de 115 M\$, ou 13 %, en raison de l'incidence défavorable des marchés et des coûts d'acquisition de DentaQuest, facteurs partiellement contrebalancés par les variations de la juste valeur des droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS¹⁾ et par un profit tiré de la cession-bail de notre bureau de Wellesley aux États-Unis. Le bénéfice net sous-jacent de 892 M\$²⁾ a légèrement augmenté en raison de la croissance des affaires, des profits tirés des affaires nouvelles, de l'apport de l'acquisition de DentaQuest et de la diminution des charges liées à la rémunération incitative. Ces facteurs ont été largement contrebalancés par les résultats de Gestion d'actifs, reflétant une baisse des marchés des actions mondiaux, ayant entraîné la baisse de l'actif net moyen et des profits tirés des actifs disponibles à la vente, et les résultats enregistrés au chapitre de la morbidité aux États-Unis.

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation du bénéfice net déclaré et du bénéfice net sous-jacent de 16 M\$ et de 12 M\$, respectivement.

Le rendement des capitaux propres déclaré s'est établi à 13,1 %, tandis que le rendement des capitaux propres sous-jacent s'est établi à 14,9 % (deuxième trimestre de 2021 – 16,3 % et 16,0 %, respectivement).

1. Incidence des marchés

L'incidence des marchés a donné lieu à une diminution de 152 M\$ du bénéfice net déclaré, principalement attribuable au recul des marchés des actions et à la hausse des taux d'intérêt, partiellement contrebalancés par la hausse de la valeur des placements immobiliers. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de l'incidence des marchés.

¹⁾ MFS Investment Management (la « MFS »).

²⁾ Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour un rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent.

2. Modifications des hypothèses et mesures de la direction

En raison de la nature à long terme de nos activités, nous posons certains jugements fondés sur des hypothèses et des estimations en vue d'évaluer nos obligations envers les titulaires de contrat. L'évaluation de ces obligations est comptabilisée dans nos états financiers à titre de passifs relatifs aux contrats d'assurance et de passifs relatifs aux contrats de placement, et elle exige que nous formulions des hypothèses en ce qui concerne le rendement des marchés des actions, les taux d'intérêt, l'insuffisance de l'actif, les taux de mortalité et de morbidité, les comportements des titulaires de contrat, les charges, l'inflation et d'autres facteurs pour la période complète d'existence de nos contrats. Nous examinons ces hypothèses chaque année, généralement au troisième trimestre, et les mettons à jour au besoin. Nous comparons nos résultats réels pour la période considérée ainsi que pour les périodes antérieures à nos hypothèses dans le cadre de cet examen annuel.

L'incidence nette des modifications des hypothèses et mesures de la direction s'est avérée neutre, ces modifications n'ayant entraîné aucune variation du bénéfice net déclaré (deuxième trimestre de 2021 – augmentation de 2 M\$).

3. Autres ajustements

Les autres ajustements ont donné lieu à une augmentation du bénéfice net déclaré de 45 M\$, comparativement à une diminution de 76 M\$ à l'exercice précédent, en raison des variations de la juste valeur des droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS à Gestion d'actifs et du profit tiré de la cession-bail de notre bureau de Wellesley aux États-Unis, facteurs partiellement contrebalancés par les coûts d'acquisition de DentaQuest.

4. Éléments relatifs aux résultats

Les éléments importants relatifs aux résultats s'établissent comme suit pour le deuxième trimestre de 2022 :

- des profits tirés des activités de placement favorables de nos activités d'assurance;
- des résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit, principalement au Canada;
- des résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité, principalement en Asie;
- des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité au Canada et aux États-Unis;
- des résultats défavorables enregistrés au chapitre des comportements des titulaires de contrat, principalement en Asie;
- des résultats favorables enregistrés au chapitre des charges, qui découlent principalement de la diminution des coûts liés à la rémunération incitative;
- d'autres résultats défavorables, qui comprenaient principalement les dépenses liées à des projets.

5. Impôt sur le résultat

Notre taux d'imposition prévu par la loi est influencé par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables.

Au deuxième trimestre de 2022, notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net déclaré et sur le bénéfice net sous-jacent¹⁾ s'est établi à 21,3 % et à 16,3 %, respectivement (deuxième trimestre de 2021 – 14,7 % et 15,9 %, respectivement). Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent pour les deux périodes s'est situé dans notre fourchette d'imposition prévue de 15 % à 20 %. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 10 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2022.

6. Incidence du change

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation du bénéfice net déclaré et du bénéfice net sous-jacent de 16 M\$ et de 12 M\$, respectivement.

Comparaison du cumul annuel – entre le T2 2022 et le T2 2021

Le bénéfice net déclaré de 1 643 M\$ a diminué de 194 M\$, ou 11 %, en raison de l'incidence défavorable des marchés, partiellement contrebalancée par les variations de la juste valeur des droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, par un profit tiré de la cession-bail de notre bureau de Wellesley aux États-Unis et par une charge de restructuration à l'exercice 2021. Le bénéfice net sous-jacent de 1 735 M\$ a légèrement augmenté en raison de la croissance générale des affaires, de la hausse des profits tirés des affaires nouvelles et de la diminution des charges liées à la rémunération incitative. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité, et par la baisse des profits sur les actifs disponibles à la vente et les placements en capitaux de lancement. Les résultats enregistrés au premier trimestre au chapitre de la mortalité et de la morbidité aux États-Unis et au Canada, ainsi que les pressions exercées par les affaires nouvelles à Hong Kong en raison de la baisse des souscriptions, reflètent en grande partie l'incidence de la COVID-19.

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation du bénéfice net déclaré et du bénéfice net sous-jacent de 10 M\$ et de 6 M\$, respectivement.

¹⁾ Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net déclaré est calculé en fonction du total du bénéfice (de la perte) avant impôt, tel qu'il est présenté à la note 10 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2022. Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent avant impôt, comme l'explique la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », et de la charge d'impôt connexe.

1. Incidence des marchés

L'incidence des marchés a donné lieu à une diminution de 114 M\$ du bénéfice net déclaré (premier semestre de 2021 – augmentation de 300 M\$), principalement attribuable au recul des marchés des actions et à la hausse des taux d'intérêt, partiellement contrebalancés par la hausse de la valeur de nos placements immobiliers. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de l'incidence des marchés.

2. Modifications des hypothèses et mesures de la direction

L'incidence nette des modifications des hypothèses et mesures de la direction a entraîné une augmentation de 1 M\$ du bénéfice net déclaré (premier semestre de 2021 – diminution de 2 M\$).

3. Autres ajustements

Les autres ajustements ont donné lieu à une augmentation du bénéfice net déclaré de 21 M\$ (premier semestre de 2021 – diminution de 194 M\$), en raison des variations de la juste valeur des droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS et du profit tiré de la cession-bail de notre bureau de Wellesley aux États-Unis, facteurs partiellement contrebalancés par les coûts d'acquisition de DentaQuest.

4. Éléments relatifs aux résultats

Les éléments importants relatifs aux résultats s'établissent comme suit :

- des profits tirés des activités de placement favorables de nos activités d'assurance;
- des résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit au Canada, aux États-Unis et en Asie;
- des résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité, y compris les résultats enregistrés au chapitre de la COVID-19;
- des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité dans le secteur de l'assurance-maladie en excédent de pertes aux États-Unis, partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre de l'assurance-invalidité au Canada et aux États-Unis;
- des résultats défavorables enregistrés au chapitre des comportements des titulaires de contrat, principalement en Asie;
- des résultats favorables enregistrés au chapitre des charges, y compris la diminution des coûts liés à la rémunération incitative;
- d'autres résultats défavorables, qui comprenaient principalement les dépenses liées à des projets.

5. Impôt sur le résultat

Notre taux d'imposition prévu par la loi est influencé par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables.

Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net déclaré et sur le bénéfice net sous-jacent¹⁾ s'est établi à 22,2 % et à 15,9 %, respectivement (premier semestre de 2021 – 19,7 % et 17,0 %, respectivement). Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent pour les deux périodes s'est situé dans notre fourchette d'imposition prévue de 15 % à 20 %.

6. Incidence du change

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation du bénéfice net déclaré et du bénéfice net sous-jacent de 10 M\$ et de 6 M\$, respectivement.

¹⁾ Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net déclaré est calculé en fonction du total du bénéfice (de la perte) avant impôt, tel qu'il est présenté à la note 10 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2022. Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent avant impôt, comme l'explique la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », et de la charge d'impôt connexe.

D. Croissance

1. Souscriptions, flux bruts et valeur des affaires nouvelles

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
	T2 22	T1 22	T2 21	2022	2021
Souscriptions d'assurance par secteur d'activité¹⁾					
Canada	218	332	196	550	429
États-Unis	213	148	191	361	345
Asie	305	319	323	624	666
Total des souscriptions d'assurance ¹⁾	736	799	710	1 535	1 440
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts par secteur d'activité¹⁾					
Canada	4 438	4 939	3 825	9 377	8 260
Asie	3 298	3 521	4 024	6 819	7 320
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine	7 736	8 460	7 849	16 196	15 580
Flux bruts de Gestion d'actifs ¹⁾	49 640	49 427	47 164	99 067	105 395
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine et des flux bruts de Gestion d'actifs ¹⁾	57 376	57 887	55 013	115 263	120 975
Valeur des affaires nouvelles¹⁾	271	258	284	529	562

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Le total des souscriptions d'assurance a augmenté de 26 M\$, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent (16 M\$, ou 2 %¹⁾, en excluant l'incidence du change).

- Les souscriptions d'assurance enregistrées au Canada ont augmenté de 11 % en raison des ventes de contrats collectifs importants attribuables à la Sun Life Santé.
- Les souscriptions d'assurance enregistrées aux États-Unis ont augmenté de 7 %¹⁾ en raison de la hausse des souscriptions d'assurance dentaire et d'assurance-maladie en excédent de pertes.
- Les souscriptions d'assurance en Asie ont diminué de 6 %¹⁾, ce qui reflète la diminution des souscriptions enregistrées à la Division International et à Hong Kong, partiellement contrebalancée par la croissance des souscriptions enregistrées dans tous les autres marchés.

Le total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine et des flux bruts de Gestion d'actifs a augmenté de 2 363 M\$, ou 4 % d'un exercice à l'autre (827 M\$, ou 2 %¹⁾, en excluant l'incidence du change).

- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées au Canada ont augmenté de 16 % en raison des souscriptions de régimes à cotisations déterminées²⁾ et de solutions à prestations déterminées aux Régimes collectifs de retraite (les « RCR »), partiellement contrebalancées par la diminution des souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine.
- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées en Asie ont diminué de 16 %¹⁾ en raison de la diminution des souscriptions en Inde et à Hong Kong, partiellement contrebalancée par l'augmentation des souscriptions aux Philippines.
- Les flux bruts enregistrés par Gestion d'actifs sont demeurés stables par rapport à l'exercice précédent¹⁾, la hausse des flux bruts provenant des Clients institutionnels à la MFS ayant été contrebalancée par la baisse des flux bruts provenant des Clients institutionnels à Gestion SLC.

Le total de la VAN s'est établi à 271 M\$, en baisse de 5 % par rapport à l'exercice précédent, en raison de la diminution des souscriptions en Asie, partiellement contrebalancée par la hausse des souscriptions au Canada.

¹⁾ Cette variation de pourcentage exclut l'incidence du change. Pour plus de renseignements sur ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

²⁾ Les souscriptions de régimes à cotisations déterminées comprennent les souscriptions au titre des affaires conservées.

2. Actif géré

L'actif géré se compose de notre fonds général, des placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (les « fonds distincts ») et des autres éléments de l'actif géré, qui se composent d'autres actifs de tiers gérés par la Compagnie.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels				
	T2 22	T1 22	T4 21	T3 21	T2 21
Actif géré¹⁾					
Actif du fonds général	195 382	196 685	205 374	197 948	195 689
Actif des fonds distincts	120 098	133 496	139 996	133 305	133 249
Autres éléments de l'actif géré¹⁾					
Fonds offerts aux particuliers ²⁾	446 195	503 216	553 943	534 178	521 400
Fonds institutionnels et fonds gérés ²⁾	537 413	558 442	587 259	561 904	549 848
Ajustements de consolidation et autres	(38 054)	(39 686)	(41 844)	(41 016)	(39 495)
Total des autres éléments de l'actif géré ¹⁾	945 554	1 021 972	1 099 358	1 055 066	1 031 753
Total de l'actif géré ¹⁾	1 261 034	1 352 153	1 444 728	1 386 319	1 360 691

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

²⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022, ces composantes ont été renommées Fonds offerts aux particuliers et Fonds institutionnels et fonds gérés. Auparavant, ces composantes des autres éléments de l'actif géré étaient appelées Fonds communs de placement et Fonds gérés, respectivement, dans nos rapports de gestion intermédiaires et annuels.

L'actif géré a diminué de 183,7 G\$, ou 13 %, par rapport au 31 décembre 2021, principalement en raison :

- i) des fluctuations défavorables du marché, qui ont eu une incidence de 188,4 G\$ sur la valeur des fonds distincts, des fonds offerts aux particuliers, des fonds institutionnels et des fonds gérés;
- ii) d'une diminution de l'actif géré de l'actif du fonds général de 10,0 G\$, facteurs partiellement contrebalancés par :
- iii) une augmentation de 12,8 G\$ découlant de l'incidence du change (excluant l'incidence de l'actif du fonds général).

L'actif du fonds général a diminué de 10,0 G\$, ou 5 %, et l'actif des fonds distincts a diminué de 19,9 G\$, ou 14 %, par rapport au 31 décembre 2021.

Les entrées nettes des fonds distincts, des fonds offerts aux particuliers, des fonds institutionnels et des fonds gérés se sont chiffrées à 0,1 G\$ au deuxième trimestre de 2022, reflétant les entrées nettes de 7,3 G\$ enregistrées par Gestion SLC, largement contrebalancées par les sorties nettes de 7,0 G\$ enregistrées par la MFS.

E. Solidité financière

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels				
	T2 22	T1 22	T4 21	T3 21	T2 21
Ratios du TSAV¹⁾					
Financière Sun Life inc.	128 %	143 %	145 %	143 %	147 %
Sun Life du Canada	124 %	123 %	124 %	124 %	125 %
Ratio de levier financier^{2), 3)}	25,7 %	25,9 %	25,5 %	22,2 %	24,7 %
Dividendes					
Ratio de distribution sous-jacent ²⁾	45 %	46 %	43 %	36 %	37 %
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,690	0,660	0,660	0,550	0,550
Capital					
Titres de créance subordonnés ³⁾	6 427	6 426	6 425	4 434	4 433
Instruments de capital novateurs ⁴⁾	200	200	200	200	200
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation	1 713	1 704	1 700	1 596	1 535
Participations ne donnant pas le contrôle	56	62	59	56	62
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	2 239	2 239	2 239	2 531	3 244
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁵⁾	23 825	23 659	24 075	23 412	22 468
Total du capital ³⁾	34 460	34 290	34 698	32 229	31 942

¹⁾ Nos ratios du TSAV sont calculés conformément à la ligne directrice du BSIF intitulée Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

³⁾ Pour le premier trimestre de 2022 et le quatrième trimestre de 2021, les montants comprenaient un produit de 2,0 G\$ lié aux placements de titres de créance subordonnés conclus en novembre 2021, dont une tranche de 1,5 G\$ n'était pas admissible à titre de capital à l'égard du TSAV au moment de l'émission du fait qu'elle était assujettie à des modalités contractuelles exigeant que nous rachetions la totalité des titres sous-jacents dans l'éventualité où l'acquisition de DentaQuest n'était pas conclue. Nous avons conclu l'acquisition de DentaQuest le 1er juin 2022.

⁴⁾ Les instruments de capital novateurs désignent les SLEECs, et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débetures de premier rang dans nos états financiers consolidés en vertu des normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités – 1 – Capital », de notre rapport de gestion annuel de 2021.

⁵⁾ Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent au total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, déduction faite des actions privilégiées et des autres instruments de capitaux propres.

Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie

Le Bureau du surintendant des institutions financières a établi pour le Canada le cadre de capital réglementaire appelé le « Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie ». Le TSAV mesure la suffisance du capital des assureurs en ayant recours à une approche fondée sur le risque, et il comprend des éléments qui contribuent à la solidité financière de l'assureur en période de crise, de même que des éléments qui contribuent à la protection des titulaires de contrat et des créanciers en cas de liquidation.

La FSL inc. est une société d'assurance inactive et elle est assujettie à la ligne directrice TSAV. Au 30 juin 2022, le ratio du TSAV de la FSL inc. s'établissait à 128 %, en baisse de 17 points de pourcentage par rapport au 31 décembre 2021, reflétant l'acquisition de DentaQuest et l'incidence des fluctuations des marchés et des versements de dividendes, partiellement contrebalancées par le bénéfice net déclaré, l'émission de titres de créance subordonnés et l'incidence atténuante de la modification des scénarios de taux d'intérêt en Amérique du Nord pour les secteurs d'activité avec participation.

La Sun Life du Canada, principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc., est également assujettie au TSAV. Au 30 juin 2022, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada s'établissait à 124 %, un niveau comparable à celui au 31 décembre 2021, ce qui reflète le bénéfice net déclaré et l'incidence atténuante de la modification des scénarios de taux d'intérêt en Amérique du Nord pour les secteurs d'activité avec participation, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence des fluctuations des marchés et par les versements de dividendes à la FSL inc.

Pour les deux périodes, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada était largement supérieur au ratio de surveillance de 100 % et au ratio réglementaire minimal de 90 % prévus par le BSIF.

Capital

Notre capital total se compose des titres de créance subordonnés et des autres instruments de capital, des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, lequel comprend les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les actions privilégiées et les autres instruments de capitaux propres, ainsi que des participations ne donnant pas le contrôle. Au 30 juin 2022, notre capital total s'établissait à 34,5 G\$, soit un niveau stable par rapport au 31 décembre 2021.

Notre situation de capital et notre liquidité demeurent excellentes, soutenues par un ratio du TSAV de 128 % pour la FSL inc., un ratio de levier financier de 25,7 %^{1), 2)}, ainsi qu'un montant de 1,0 G\$ en trésorerie et en autres actifs liquides^{1), 2)} au 30 juin 2022 pour la FSL inc. (la société mère ultime), et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive (31 décembre 2021 – 4,7 G\$).

F. Rendement des différents secteurs d'activité

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
	T2 22	T1 22	T2 21	2022	2021
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires					
Canada	160	263	404	423	809
États-Unis	213	169	157	382	368
Gestion d'actifs	296	308	221	604	451
Asie	131	161	143	292	341
Organisation internationale	(15)	(43)	(25)	(58)	(132)
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale) – Actionnaires ordinaires	785	858	900	1 643	1 837
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)¹⁾					
Canada	344	298	290	642	575
États-Unis	154	118	165	272	336
Gestion d'actifs	270	326	311	596	602
Asie	148	152	152	300	311
Organisation internationale	(24)	(51)	(35)	(75)	(91)
Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale) ¹⁾	892	843	883	1 735	1 733

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

¹⁾ Cet élément constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

²⁾ Pour le premier trimestre de 2022 et le quatrième trimestre de 2021, les montants comprenaient un produit de 2,0 G\$ lié aux placements de titres de créance subordonnés conclus en novembre 2021, dont une tranche de 1,5 G\$ n'était pas admissible à titre de capital à l'égard du TSAV au moment de l'émission du fait qu'elle était assujettie à des modalités contractuelles exigeant que nous rachetions la totalité des titres sous-jacents dans l'éventualité où l'acquisition de DentaQuest n'était pas conclue. Nous avons conclu l'acquisition de DentaQuest le 1^{er} juin 2022.

1. Canada

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
	T2 22	T1 22	T2 21	2022	2021
Assurance individuelle et gestion de patrimoine	(52)	126	251	74	491
Sun Life Santé ¹⁾	113	56	70	169	127
Régimes collectifs de retraite	99	81	83	180	191
Bénéfice net déclaré - Actionnaires ordinaires	160	263	404	423	809
À déduire : Incidence des marchés ²⁾	(183)	(26)	114	(209)	238
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ²⁾	—	(9)	—	(9)	(4)
Acquisitions, intégrations et restructurations ²⁾	(1)	—	—	(1)	—
Bénéfice net sous-jacent ³⁾	344	298	290	642	575
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ³⁾	7,9 %	13,0 %	20,8 %	10,5 %	21,3 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ³⁾	17,2 %	14,8 %	14,9 %	16,0 %	15,1 %
Souscriptions d'assurance ³⁾	218	332	196	550	429
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ³⁾	4 438	4 939	3 825	9 377	8 260

¹⁾ Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2021, nous avons commencé à présenter des informations sur le rendement et les résultats de la Sun Life Santé, qui réunit nos activités des Garanties collectives et notre plateforme Lumino Santé.

²⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement, y compris les ajustements avant impôt.

³⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T2 2022 et le T2 2021

Le bénéfice net déclaré au Canada s'est établi à 160 M\$, en baisse de 244 M\$, ou 60 %, en raison de la baisse des marchés des actions et de la hausse des taux d'intérêt, partiellement contrebalancées par l'augmentation du bénéfice net sous-jacent de 54 M\$. Le bénéfice net sous-jacent de 344 M\$ a augmenté de 19 % grâce à la croissance des affaires, à l'augmentation des profits tirés des affaires nouvelles et aux éléments relatifs aux résultats. Les résultats du trimestre comprennent les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit, les profits tirés des placements et les résultats enregistrés au chapitre de la morbidité. Les résultats enregistrés par la Sun Life Santé au chapitre de la morbidité reflètent l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre de l'invalidité au cours du trimestre du fait de la diminution du nombre de règlements d'invalidité et de leur durée.

Comparaison du cumul annuel – entre le T2 2022 et le T2 2021

Le bénéfice net déclaré au Canada s'est établi à 423 M\$, en baisse de 386 M\$, ou 48 %, en raison de la baisse des marchés des actions et de la hausse des taux d'intérêt, partiellement contrebalancées par l'augmentation du bénéfice net sous-jacent de 67 M\$. Le bénéfice net sous-jacent de 642 M\$ a augmenté de 12 % grâce à la croissance des affaires, à l'augmentation des profits tirés des affaires nouvelles et aux éléments relatifs aux résultats. Les résultats de l'exercice incluent les profits tirés des placements et les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité.

Croissance

Comparaison trimestrielle – entre le T2 2022 et le T2 2021

Les souscriptions d'assurance enregistrées au Canada ont augmenté de 22 M\$, ou 11 %, en raison des ventes de contrats collectifs importants attribuables à la Sun Life Santé.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées au Canada ont augmenté de 0,6 G\$, ou 16 %, en raison des souscriptions de régimes à cotisations déterminées¹⁾ et de solutions à prestations déterminées aux RCR, partiellement contrebalancées par la diminution des souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine.

Comparaison du cumul annuel – entre le T2 2022 et le T2 2021

Les souscriptions d'assurance enregistrées au Canada ont augmenté de 121 M\$, ou 28 %, en raison des ventes de contrats collectifs importants attribuables à la Sun Life Santé.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées au Canada ont augmenté de 1,1 G\$, ou 14 %, en raison de la hausse des souscriptions de régimes à cotisations déterminées¹⁾ et de solutions à prestations déterminées aux RCR, partiellement contrebalancées par les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine.

¹⁾ Les souscriptions de régimes à cotisations déterminées comprennent les souscriptions au titre des affaires conservées.

2. États-Unis

(en millions de dollars américains)	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
	T2 22	T1 22	T2 21	2022	2021
Garanties collectives ¹⁾	86	59	99	145	188
Garanties de frais dentaires ¹⁾	(25)	2	1	(23)	—
Gestion des affaires en vigueur	106	72	27	178	106
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires	167	133	127	300	294
À déduire : Incidence des marchés ²⁾	26	37	(5)	63	29
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ²⁾	—	7	—	7	(3)
Acquisitions, intégrations et restructurations ²⁾	(38)	(4)	(1)	(42)	(1)
Autres ^{2), 3)}	58	—	—	58	—
Bénéfice net sous-jacent ⁴⁾	121	93	133	214	269
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ⁴⁾	16,2 %	17,6 %	17,4 %	16,8 %	20,6 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ⁴⁾	11,7 %	12,3 %	18,3 %	12,0 %	18,9 %
Marge après impôt des Garanties collectives (en %) ^{1), 4), 5)}	4,7 %	5,1 %	9,2 %	4,7 %	9,2 %
Souscriptions d'assurance ⁴⁾	168	116	156	284	277
(en millions de dollars canadiens)					
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires	213	169	157	382	368
À déduire : Incidence des marchés ²⁾	33	47	(6)	80	38
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ²⁾	—	9	—	9	(4)
Acquisitions, intégrations et restructurations ²⁾	(49)	(5)	(2)	(54)	(2)
Autres ^{2), 3)}	75	—	—	75	—
Bénéfice net sous-jacent ⁴⁾	154	118	165	272	336

¹⁾ Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2022, nous avons commencé à présenter des informations sur le rendement et les résultats de la division des garanties de frais dentaires, qui représente nos activités existantes d'assurance frais dentaires et d'assurance frais d'optique au sein des Garanties collectives, conjointement avec DentaQuest Group, Inc. (« DentaQuest »), société acquise le 1^{er} juin 2022. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation.

²⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement, y compris les montants avant impôt.

³⁾ Lié à un profit tiré de la cession-bail de notre bureau de Wellesley au deuxième trimestre de 2022.

⁴⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

⁵⁾ En fonction du bénéfice net sous-jacent des quatre derniers trimestres. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T2 2022 et le T2 2021

Le bénéfice net déclaré aux États-Unis s'est établi à 167 M\$ US (213 M\$), en hausse de 40 M\$ US (56 M\$), ou 31 % (36 %), en raison du profit tiré de la cession-bail de notre bureau de Wellesley et de l'incidence favorable des marchés, facteurs partiellement contrebalancés par les coûts d'acquisition de DentaQuest. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 121 M\$ US (154 M\$), en baisse de 12 M\$ US (11 M\$), ou 9 % (7 %), ce qui reflète les éléments relatifs aux résultats et la baisse des profits tirés des actifs disponibles à la vente, facteurs partiellement contrebalancés par la croissance des activités, y compris l'apport de l'acquisition de DentaQuest. Les résultats enregistrés au cours du trimestre comprennent les marges favorables liées à l'assurance-maladie en excédent de pertes, les profits tirés des placements et les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit, facteurs contrebalancés partiellement par les règlements d'invalidité de longue durée. Les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité aux Garanties collectives se sont améliorés en raison de la baisse des règlements liés à la COVID-19.

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation du bénéfice net déclaré et du bénéfice net sous-jacent de 8 M\$ et de 6 M\$, respectivement.

Comparaison du cumul annuel – entre le T2 2022 et le T2 2021

Le bénéfice net déclaré aux États-Unis s'est établi à 300 M\$ US (382 M\$), en hausse de 6 M\$ US (14 M\$), ou 2 % (4 %), en raison du profit tiré de la cession-bail de notre bureau de Wellesley et de l'incidence favorable des marchés, facteurs partiellement contrebalancés par les coûts d'acquisition de DentaQuest. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 214 M\$ US (272 M\$), en baisse de 55 M\$ US (64 M\$), ou 20 % (19 %), ce qui reflète les éléments relatifs aux résultats et la baisse des profits tirés des actifs disponibles à la vente, facteurs partiellement contrebalancés par la croissance des activités, y compris l'apport de l'acquisition de DentaQuest. Au premier semestre de 2022, l'incidence de la COVID-19 est en grande partie attribuable à la hausse des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité pour l'assurance-vie collective au premier trimestre. Les résultats enregistrés au cours de l'exercice comprennent les marges favorables liées à l'assurance-maladie en excédent de pertes, les profits tirés des placements et les résultats enregistrés au chapitre du crédit, facteurs contrebalancés partiellement par les règlements d'invalidité de longue durée.

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation du bénéfice net déclaré et du bénéfice net sous-jacent de 9 M\$ et de 6 M\$, respectivement.

Croissance

Comparaison trimestrielle – entre le T2 2022 et le T2 2021

Les souscriptions d'assurance enregistrées aux États-Unis ont augmenté de 12 M\$ US, ou 8 %, en raison de la hausse des souscriptions de garanties de frais dentaires et d'assurance-maladie en excédent de pertes.

Comparaison du cumul annuel – entre le T2 2022 et le T2 2021

Les souscriptions d'assurance enregistrées aux États-Unis ont augmenté de 7 M\$ US, ou 3 %, ce qui reflète la hausse des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes et de garanties de frais dentaires, contrebalancée partiellement par la vente d'un contrat important d'assurance collective au cours de l'exercice précédent.

Acquisition de DentaQuest

Le 1^{er} juin 2022, nous avons conclu l'acquisition de DentaQuest Group, Inc. (« DentaQuest »), le deuxième plus important fournisseur de garanties de frais dentaires aux États-Unis¹⁾, pour un montant d'environ 3,3 G\$ (2,6 G\$ US). DentaQuest est intégrée à notre secteur d'activité États-Unis en tant que composante de la nouvelle division des garanties de frais dentaires de pair avec nos activités existantes d'assurance frais dentaires et d'assurance frais d'optique, qui relevaient auparavant des Garanties collectives. DentaQuest est le plus important fournisseur de garanties de frais dentaires au titre du régime Medicaid aux États-Unis. Ses activités liées aux régimes de type Medicare Advantage, ses activités commerciales et ses activités de négociation liées à l'Affordable Care Act des États-Unis sont en pleine expansion. L'acquisition de DentaQuest donne une impulsion à notre stratégie, qui consiste à être un chef de file des garanties de frais médicaux et des garanties collectives aux États-Unis, tout en contribuant aux produits tirés d'honoraires et aux entreprises générant un rendement des capitaux propres plus élevé. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2022.

¹⁾ Pour le nombre de participants

3. Gestion d'actifs

	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
Gestion d'actifs (en millions de dollars canadiens)	T2 22	T1 22	T2 21	2022	2021
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires	296	308	221	604	451
À déduire : Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS ¹⁾	44	(3)	(52)	41	(96)
Acquisitions, intégrations et restructurations ^{1), 2)}	(18)	(15)	(17)	(33)	(34)
Autres ^{1), 3)}	—	—	(21)	—	(21)
Bénéfice net sous-jacent ⁴⁾	270	326	311	596	602
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ⁴⁾	905,3	980,8	988,6	905,3	988,6
Flux bruts (en milliards de dollars canadiens) ⁴⁾	49,6	49,4	47,2	99,1	105,4
Flux nets (en milliards de dollars canadiens) ⁴⁾	0,3	(2,0)	0,7	(1,7)	11,0
MFS (en millions de dollars canadiens)					
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires	291	289	234	580	470
À déduire : Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS ¹⁾	44	(3)	(52)	41	(96)
Bénéfice net sous-jacent ⁴⁾	247	292	286	539	566
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ⁴⁾	711,7	796,1	820,0	711,7	820,0
Flux bruts (en milliards de dollars canadiens) ⁴⁾	40,5	40,7	36,1	81,1	81,5
Flux nets (en milliards de dollars canadiens) ⁴⁾	(7,0)	(6,9)	(6,9)	(13,9)	(7,3)
MFS (en millions de dollars américains)					
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires	228	228	191	456	377
À déduire : Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS ¹⁾	34	(2)	(42)	32	(77)
Bénéfice net sous-jacent ⁴⁾	194	230	233	424	454
Marge d'exploitation nette avant impôt ⁴⁾	36 %	39 %	39 %	37 %	39 %
Actif net moyen (en milliards de dollars américains) ⁴⁾	592,1	647,1	655,1	619,4	637,2
Actif géré (en milliards de dollars américains) ^{4), 5)}	552,9	636,9	661,6	552,9	661,6
Flux bruts (en milliards de dollars américains) ⁴⁾	31,7	32,1	29,4	63,8	65,3
Flux nets (en milliards de dollars américains) ⁴⁾	(5,5)	(5,4)	(5,6)	(10,9)	(5,9)
Augmentation (perte) de valeur de l'actif (en milliards de dollars américains)	(78,6)	(50,4)	40,9	(129,0)	57,3
Gestion SLC (en millions de dollars canadiens)					
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires	5	19	(13)	24	(19)
À déduire : Acquisitions, intégrations et restructurations ^{1), 2)}	(18)	(15)	(17)	(33)	(34)
Autres ^{1), 3)}	—	—	(21)	—	(21)
Bénéfice net sous-jacent ⁴⁾	23	34	25	57	36
Bénéfice tiré des honoraires ⁴⁾	52	54	46	106	85
Marge avant impôt sur le bénéfice tiré des honoraires ^{4), 6)}	23 %	23 %	25 %	23 %	26 %
Marge d'exploitation nette avant impôt ^{4), 6)}	24 %	24 %	21 %	24 %	23 %
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ⁴⁾	193,6	184,7	168,6	193,6	168,6
Actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires (en milliards de dollars canadiens) ⁴⁾	150,1	146,1	133,6	150,1	133,6
Entrées brutes provenant de l'actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires ⁴⁾	6,8	8,2	9,3	14,9	17,1
Flux de trésorerie nets provenant de l'actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires ⁴⁾	5,0	5,6	7,6	10,5	13,4
Mobilisation de capitaux (en milliards de dollars canadiens) ⁴⁾	5,7	5,7	6,4	11,4	15,8
Déploiement de capital (en milliards de dollars canadiens) ⁴⁾	7,0	6,9	9,3	13,8	19,2

¹⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement, y compris les ajustements avant impôt.

²⁾ Les montants ont trait aux coûts d'acquisition relatifs aux sociétés liées de SLC, BentallGreenOak, InfraRed Capital Partners et Crescent Capital Group LP, y compris la désactualisation au titre des autres passifs financiers de 16 M\$ au deuxième trimestre de 2022 et 32 M\$ au premier semestre de 2022 (premier trimestre de 2022 – 16 M\$; deuxième trimestre de 2021 – 13 M\$; premier semestre de 2021 – 27 M\$).

³⁾ Les autres ajustements effectués afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS comprennent d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

⁴⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

⁵⁾ La MFS présente des renseignements mensuels sur son actif géré à la rubrique « Corporate Fact Sheet » de son site Web, qu'on peut consulter à l'adresse www.mfs.com/CorpFact. La rubrique « Corporate Fact Sheet » présente également l'actif et le passif de la MFS en fonction des PCGR des États-Unis au 31 décembre 2021.

⁶⁾ En fonction des 12 derniers mois.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T2 2022 et le T2 2021

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs s'est établi à 296 M\$, en hausse de 75 M\$, ou 34 %, en raison des variations de la juste valeur des droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 270 M\$, en baisse de 41 M\$, ou 13 %, en raison de la baisse des résultats enregistrés par la MFS.

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation du bénéfice net déclaré et du bénéfice net sous-jacent de 10 M\$ et de 9 M\$, respectivement.

Le bénéfice net déclaré de la MFS s'est établi à 228 M\$ US, en hausse de 37 M\$ US, ou 19 %, en raison des variations de la juste valeur des droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 194 M\$ US, en baisse de 39 M\$ US, ou 17 %, reflétant le recul des marchés boursiers mondiaux qui a entraîné une baisse de l'actif net moyen, partiellement contrebalancée par la baisse des charges liées à la rémunération variable. La marge d'exploitation nette avant impôt s'est établie à 36 % (deuxième trimestre de 2021 – 39 %).

Gestion SLC a déclaré un bénéfice net de 5 M\$, en hausse de 18 M\$, en raison de l'incidence de la modification du taux d'imposition au Royaume-Uni¹⁾ au cours de l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 23 M\$, en baisse de 2 M\$, ou 8 %, reflétant les pertes sur les placements immobiliers, partiellement contrebalancées par la hausse du bénéfice tiré des honoraires en raison de l'augmentation de l'actif géré. La marge sur le bénéfice tiré des honoraires²⁾ et la marge d'exploitation nette avant impôt²⁾ se sont établies à 23 % et à 24 %, respectivement, pour le deuxième trimestre de 2022 (deuxième trimestre de 2021 – 25 % et 21 %, respectivement).

Comparaison du cumul annuel – entre le T2 2022 et le T2 2021

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs s'est établi à 604 M\$, en hausse de 153 M\$, ou 34 %, en raison des variations de la juste valeur des droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 596 M\$, demeurant stable par rapport à l'exercice précédent.

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation du bénéfice net déclaré et du bénéfice net sous-jacent de 10 M\$ et de 9 M\$, respectivement.

Le bénéfice net déclaré de la MFS s'est établi à 456 M\$ US, en hausse de 79 M\$ US, ou 21 %, en raison des variations de la juste valeur des droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 424 M\$ US, en baisse de 30 M\$ US, ou 7 %, reflétant le recul des marchés boursiers mondiaux qui a entraîné une baisse de l'actif net moyen, partiellement contrebalancée par la baisse des charges liées à la rémunération variable.

Gestion SLC a déclaré un bénéfice net de 24 M\$, en hausse de 43 M\$, reflétant l'incidence de la modification du taux d'imposition au Royaume-Uni¹⁾ au cours de l'exercice précédent et l'augmentation de 21 M\$ du bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 57 M\$, en hausse de 58 %, en raison de la hausse du bénéfice tiré des honoraires en raison de l'augmentation de l'actif géré, partiellement contrebalancée par les pertes sur les placements immobiliers.

Croissance

L'actif géré de Gestion d'actifs a diminué de 153,9 G\$, ou 15 %, par rapport au 31 décembre 2021, reflétant les variations de la valeur de l'actif de 151,2 G\$, y compris l'incidence atténuante partielle de 15,8 G\$ liée à l'incidence favorable du change.

L'actif géré de la MFS a diminué de 139,9 G\$ US, ou 20 %, par rapport au 31 décembre 2021, reflétant les variations de la valeur de l'actif de 129,0 G\$ US et les sorties nettes de 10,9 G\$ US. Au deuxième trimestre de 2022, 98 %, 71 % et 49 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds de la MFS offerts aux particuliers aux États-Unis se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Morningstar pour ce qui est du rendement sur dix, cinq et trois ans, respectivement.

L'actif géré de Gestion SLC a augmenté de 9,7 G\$, ou 5 %, par rapport au 31 décembre 2021, les entrées nettes de 12,2 G\$ ayant été partiellement contrebalancées par les distributions de 2,4 G\$ versées à des Clients. Les entrées nettes se composaient de la mobilisation de capitaux et des versements des Clients, qui ont totalisé 17,9 G\$, partiellement contrebalancés par des sorties de trésorerie de 5,7 G\$.

L'actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires de Gestion SLC était comparable à celui du 31 décembre 2021 en raison des entrées nettes de 10,5 G\$, en grande partie contrebalancées par les variations de la valeur de l'actif de 5,3 G\$ et les distributions de 3,1 G\$ versées à des Clients. Les entrées nettes se composaient du déploiement du capital et des versements des Clients, qui ont totalisé 14,9 G\$, partiellement contrebalancés par des sorties de trésorerie de 4,4 G\$.

¹⁾ Les montants ont trait à la *Finance Act* du Royaume-Uni, promulguée le 10 juin 2021, qui prévoit l'augmentation du taux d'imposition des sociétés, le faisant passer de 19 % à 25 %. L'augmentation entrera en vigueur pour les périodes d'imposition ouvertes à compter du 1^{er} avril 2023 (« modification du taux d'imposition au Royaume-Uni »). Se reporter à la rubrique C, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2021 pour plus de renseignements.

²⁾ En fonction des 12 derniers mois.

4. Asie

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
	T2 22	T1 22	T2 21	2022	2021
Marchés locaux	49	73	55	122	142
Carrefours internationaux	82	88	88	170	199
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires	131	161	143	292	341
À déduire : Incidence des marchés ¹⁾	(11)	9	(11)	(2)	25
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ¹⁾	—	1	2	1	5
Acquisitions, intégrations et restructurations ¹⁾	(6)	(1)	—	(7)	—
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	148	152	152	300	311
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ²⁾	8,0 %	10,1 %	9,4 %	9,1 %	11,2 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ²⁾	9,1 %	9,5 %	10,1 %	9,3 %	10,3 %
Souscriptions d'assurance ²⁾	305	319	323	624	666
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ²⁾	3 298	3 521	4 024	6 819	7 320

¹⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement, y compris les montants avant impôt.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T2 2022 et le T2 2021

Le bénéfice net déclaré en Asie s'est établi à 131 M\$, en baisse de 12 M\$, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 148 M\$, en baisse de 4 M\$, ou 3 %, reflétant les résultats enregistrés au chapitre du comportement des titulaires de contrat, principalement au Vietnam, et les pressions exercées par les affaires nouvelles à Hong Kong, les restrictions relatives à la COVID-19 ayant entraîné une baisse des souscriptions, partiellement contrebalancés par les profits tirés des affaires nouvelles à la Division International.

L'incidence du change est venue diminuer le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 1 M\$.

Comparaison du cumul annuel – entre le T2 2022 et le T2 2021

Le bénéfice net déclaré en Asie s'est chiffré à 292 M\$, en baisse de 49 M\$, ou 14 %, reflétant l'incidence défavorable des marchés et la diminution de 11 M\$ du bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 300 M\$, en baisse de 4 %, reflétant les pressions exercées par les affaires nouvelles à Hong Kong, les restrictions relatives à la COVID-19 ayant entraîné une baisse des souscriptions et des résultats enregistrés au chapitre du comportement des titulaires de contrat, principalement au Vietnam, partiellement contrebalancés par les profits tirés des affaires nouvelles à la Division International. Les résultats de l'exercice incluent les profits tirés des placements, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre du comportement des titulaires de contrat.

L'incidence du change est venue diminuer le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 6 M\$.

Croissance

Comparaison trimestrielle – entre le T2 2022 et le T2 2021

Les souscriptions d'assurance en Asie ont diminué de 6 %¹⁾, ce qui reflète la diminution des souscriptions enregistrées à la Division International et à Hong Kong, partiellement contrebalancée par la croissance des souscriptions enregistrées dans tous les autres marchés.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées en Asie ont diminué de 16 %¹⁾ en raison de la diminution des souscriptions en Inde et à Hong Kong, partiellement contrebalancée par l'augmentation des souscriptions aux Philippines.

Comparaison du cumul annuel – entre le T2 2022 et le T2 2021

Les souscriptions d'assurance en Asie ont diminué de 6 %¹⁾, ce qui reflète la diminution des souscriptions enregistrées à la Division International et à Hong Kong, partiellement contrebalancée par l'augmentation des souscriptions enregistrées en Inde et à Singapour.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées en Asie ont diminué de 4 %¹⁾, en raison de la diminution des souscriptions en Inde et à Hong Kong, partiellement contrebalancée par l'augmentation des souscriptions aux Philippines.

Élargissement du partenariat avec la PT Bank CIMB Niaga Tbk

Le 5 avril 2022, nous avons annoncé un élargissement de notre entente de bancassurance existante avec la PT Bank CIMB Niaga Tbk (la « CIMB Niaga ») en Indonésie, qui prolonge également notre entente existante de six ans, soit jusqu'en 2039. En vertu de cette nouvelle entente, avec prise d'effet en janvier 2025, la Sun Life sera le fournisseur de solutions d'assurance aux clients de la CIMB Niaga au sein de tous les réseaux de distribution, ce qui permettra d'accélérer nos ambitions de croissance dans ce pays. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2022.

¹⁾ Cette variation de pourcentage exclut l'incidence du change. Pour plus de renseignements sur ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

5. Organisation internationale

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
	T2 22	T1 22	T2 21	2022	2021
Royaume-Uni	38	40	25	78	88
Services de soutien généraux	(53)	(83)	(50)	(136)	(220)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	(15)	(43)	(25)	(58)	(132)
À déduire : Incidence des marchés ¹⁾	9	8	(6)	17	(1)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ¹⁾	—	—	—	—	1
Acquisitions, intégrations et restructurations ¹⁾	—	—	6	—	(51)
Autres ^{1), 2)}	—	—	10	—	10
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ³⁾	(24)	(51)	(35)	(75)	(91)

¹⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement, y compris les montants avant impôt.

²⁾ Les autres ajustements effectués afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS comprennent d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

³⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T2 2022 et le T2 2021

La perte nette déclarée de l'Organisation internationale s'est établie à 15 M\$, soit une amélioration de 10 M\$ par rapport à l'exercice précédent. La perte nette sous-jacente de 24 M\$ a augmenté de 11 M\$, en raison de la baisse des charges, partiellement contrebalancée par les pertes sur les placements en capitaux de lancement et les actifs disponibles à la vente.

Comparaison du cumul annuel – entre le T2 2022 et le T2 2021

La perte nette déclarée de l'Organisation internationale s'est établie à 58 M\$, soit une amélioration de 74 M\$, en raison d'une charge de restructuration de 57 M\$ comptabilisée au premier trimestre de 2021. La perte nette sous-jacente de 75 M\$ a connu une amélioration de 16 M\$, en raison de la baisse des charges, partiellement contrebalancée par les pertes sur les placements en capitaux de lancement et les actifs disponibles à la vente.

G. Placements

Le total des placements liés au fonds général se chiffrait à 168,4 G\$ au 30 juin 2022, en baisse de 16,1 G\$ par rapport au 31 décembre 2021. La baisse s'explique principalement par la diminution de la juste valeur nette attribuable à la hausse des taux d'intérêt et à l'élargissement des écarts de crédit. Nos placements liés au fonds général sont bien diversifiés en ce qui touche les types de placements et les secteurs, ainsi que sur le plan géographique, et notre portefeuille est en majeure partie investi dans des actifs de grande qualité à revenu fixe.

Le tableau suivant présente la composition de nos placements liés au fonds général¹⁾.

(en millions de dollars)	30 juin 2022		31 décembre 2021	
	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable totale	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable totale
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	9 437	6 %	12 278	6 %
Titres de créance	75 007	45 %	88 727	48 %
Titres de capitaux propres	6 930	4 %	9 113	5 %
Prêts hypothécaires et autres prêts	53 113	31 %	51 692	28 %
Actifs dérivés	1 670	1 %	1 583	1 %
Autres placements	9 165	5 %	8 759	5 %
Avances sur contrats	3 288	2 %	3 261	2 %
Immeubles de placement	9 781	6 %	9 109	5 %
Total des placements	168 391	100 %	184 522	100 %

¹⁾ Les valeurs et les ratios présentés sont fondés sur la juste valeur des catégories d'actifs respectives. Généralement, les valeurs comptables des placements sont égales à leur juste valeur; cependant, nos prêts hypothécaires et autres prêts sont habituellement comptabilisés au coût amorti. En ce qui a trait aux placements soutenant les contrats d'assurance, dans l'éventualité d'un défaut de paiement, si les montants recouverts sont insuffisants pour couvrir les flux de trésorerie liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance connexes que les actifs doivent soutenir, l'exposition au risque de crédit pourrait être supérieure à la valeur comptable des actifs.

1. Titres de créance

Notre portefeuille de titres de créance fait l'objet d'une gestion active reposant sur notre programme courant d'achats et de ventes, qui vise à optimiser le rendement ainsi que la qualité et la liquidité des placements, tout en faisant en sorte que le portefeuille demeure bien diversifié et harmonisé avec les passifs relatifs aux contrats d'assurance au chapitre de la durée. Au 30 juin 2022, notre exposition aux titres de créance d'un seul pays ne dépassait pas 1 % du total des placements, excepté en ce qui a trait à certains pays où nous exerçons des activités, notamment le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni et les Philippines.

Titres de créance par emplacement géographique

Le tableau suivant présente la valeur comptable des titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente, classés selon leur emplacement géographique.

(en millions de dollars)	30 juin 2022				31 décembre 2021			
	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Total	Pourcentage du total	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Total	Pourcentage du total
Titres de créance par emplacement géographique :								
Canada	26 571	4 964	31 535	42 %	33 028	5 135	38 163	43 %
États-Unis	21 939	4 903	26 842	36 %	26 678	4 552	31 230	35 %
Europe	6 502	1 349	7 851	10 %	8 289	1 337	9 626	11 %
Asie	4 613	698	5 311	7 %	5 249	622	5 871	7 %
Autres	2 427	1 041	3 468	5 %	2 754	1 083	3 837	4 %
Total des titres de créance	62 052	12 955	75 007	100 %	75 998	12 729	88 727	100 %

Nos pertes latentes brutes sur les titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente se chiffraient à 7 676 M\$ et à 1 131 M\$, respectivement, au 30 juin 2022 (31 décembre 2021 – 405 M\$ et 122 M\$, respectivement). L'augmentation des pertes latentes brutes est en grande partie attribuable à l'incidence de la hausse des taux d'intérêt.

Titres de créance par notation

La proportion de nos titres de créance dotés de la notation A ou d'une notation supérieure s'établissait à 72 % du total des titres de créance au 30 juin 2022 (31 décembre 2021 – 73 %). La proportion des titres de créance dotés de la notation BBB ou d'une notation supérieure était de 99 % du total des titres de créance au 30 juin 2022, soit un niveau stable par rapport au 31 décembre 2021.

2. Prêts hypothécaires et autres prêts

Les prêts hypothécaires et autres prêts sont présentés à la valeur comptable dans nos états financiers consolidés intermédiaires. Notre portefeuille de prêts hypothécaires était constitué presque entièrement de prêts de premier rang, et notre portefeuille de prêts était constitué de prêts liés à des placements privés.

Prêts hypothécaires et autres prêts par emplacement géographique

Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts hypothécaires et des autres prêts, classés selon leur emplacement géographique¹⁾.

(en millions de dollars)	30 juin 2022			31 décembre 2021		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Canada	9 786	12 911	22 697	9 569	12 885	22 454
États-Unis	5 511	15 576	21 087	5 907	14 596	20 503
Europe	14	6 544	6 558	9	6 093	6 102
Asie	—	562	562	—	532	532
Autres	—	2 209	2 209	—	2 101	2 101
Total des prêts hypothécaires et autres prêts	15 311	37 802	53 113	15 485	36 207	51 692
Pourcentage du total des placements	9 %	22 %	31 %	8 %	20 %	28 %

¹⁾ L'emplacement géographique correspond à l'emplacement de l'immeuble pour les prêts hypothécaires, et au pays de la société mère du créancier pour les autres prêts.

Au 30 juin 2022, notre portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 15,3 G\$ (31 décembre 2021 – 15,5 G\$). Notre portefeuille de prêts hypothécaires se compose entièrement de prêts hypothécaires commerciaux, consentis sur des immeubles de détail, des immeubles de bureaux, des immeubles d'habitation collective, des biens immobiliers industriels et des terrains. Au 30 juin 2020, une tranche de 36 % de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux se composait de prêts hypothécaires sur des immeubles d'habitation collective. Au 30 juin 2022, la quotité de financement moyenne pondérée de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés était d'environ 57 %, soit le même pourcentage qu'au 31 décembre 2021. Bien que nous limitions généralement la quotité de financement à 75 % à l'émission, nous pouvons, au Canada, investir dans des prêts hypothécaires à quotité de financement plus élevée, à condition que ces prêts soient assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL »). Le ratio de couverture de la dette moyen pondéré estimatif pour notre portefeuille de

prêts hypothécaires commerciaux non assurés est de 1,73 fois. Des 4,1 G\$ de prêts hypothécaires sur des immeubles d'habitation collective que comporte notre portefeuille canadien de prêts hypothécaires commerciaux, 92 % sont assurés par la SCHL.

Au 30 juin 2022, nous détenions des prêts autres que les prêts hypothécaires totalisant 37,8 G\$ (31 décembre 2021 – 36,2 G\$). Les prêts liés à des placements privés assurent la diversification selon le type de prêts, le secteur de marché et la qualité du crédit de l'emprunteur. Le portefeuille de prêts liés à des placements privés se compose de prêts garantis et non garantis de premier rang accordés à de moyennes et grandes entreprises, d'obligations titrisées au titre de contrats de location et de prêts garantis au moyen de divers actifs, ainsi que de prêts destinés au financement de projets dans des secteurs comme l'énergie et les infrastructures.

Prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute et la provision pour pertes relatives aux prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés.

30 juin 2022						
(en millions de dollars)	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Non échus	15 300	37 745	53 045	—	—	—
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	—	—	—	—	—	—
Échus depuis 90 jours ou plus	—	—	—	—	—	—
Dépréciés	92	141	233	81	84	165
Total	15 392	37 886	53 278	81	84	165

31 décembre 2021						
(en millions de dollars)	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Non échus	15 473	36 188	51 661	—	—	—
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	—	—	—	—	—	—
Échus depuis 90 jours ou plus	—	—	—	—	—	—
Dépréciés	92	71	163	80	52	132
Total	15 565	36 259	51 824	80	52	132

Le montant de nos prêts hypothécaires et autres prêts dépréciés, déduction faite des provisions pour pertes, s'élevait à 68 M\$ au 30 juin 2022 (31 décembre 2021 – 31 M\$).

3. Instruments financiers dérivés

Les valeurs relatives à nos instruments dérivés sont présentées dans le tableau suivant. Les montants notionnels servent au calcul des paiements aux termes des contrats dérivés et ne sont généralement pas échangés.

(en millions de dollars)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Actif (passif) à la juste valeur nette	(865)	191
Montant notionnel total	67 912	65 966
Montant en équivalent-crédit ¹⁾	1 054	1 179
Montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques ¹⁾	23	28

¹⁾ Les montants présentés n'incluent pas les garanties reçues.

La juste valeur nette des dérivés constituait un passif de 865 M\$ au 30 juin 2022 (31 décembre 2021 – actif de 191 M\$). La diminution de la juste valeur nette est principalement attribuable à une diminution du portefeuille d'intérêts découlant des fluctuations à la hausse des courbes de rendement.

Le montant notionnel total des dérivés de notre portefeuille a augmenté pour s'établir à 67,9 G\$ au 30 juin 2022 (31 décembre 2021 – 66,0 G\$). La variation du montant notionnel est en grande partie attribuable à la hausse des contrats de change couvrant des actifs en monnaie étrangère.

4. Provision pour insuffisance de l'actif

Nous constituons des provisions au titre des événements de crédit futurs éventuels dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance. Le montant de la provision pour insuffisance de l'actif, inclus dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance, est fondé sur une diminution possible du rendement futur des placements, qui peut varier en fonction de facteurs comme les catégories d'actifs, la qualité de crédit de l'actif (notation), la durée et le pays d'origine. Lorsqu'un actif est radié ou cédé, toute somme mise de côté dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance pour couvrir une éventuelle insuffisance de cet actif est libérée.

Notre provision pour insuffisance de l'actif tient compte de la provision pour événements de crédit futurs liés aux actifs à revenu fixe actuellement détenus par la Compagnie et soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Notre provision pour défaut de paiement s'élevait à 2 460 M\$ au 30 juin 2022 (31 décembre 2021 – 2 992 M\$). La diminution de 532 M\$ est principalement attribuable à la variation des courbes de rendement et à la reprise de provisions pour actifs à revenu fixe soutenant nos passifs relatifs aux contrats d'assurance, partiellement contrebalancées par des hausses des provisions pour actifs achetés déduction faite des cessions.

Une diminution d'un échelon de la notation attribuée à 25 % de notre portefeuille de placement à revenu fixe¹⁾ se traduirait par une augmentation de 125 M\$ (après impôt) des passifs relatifs aux contrats d'assurance en raison des notations et par une diminution correspondante du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires. Ces variations ne tiennent pas compte de l'incidence de la reprise du crédit la plus probable et du fait que les placements dans des titres à revenu fixe n'ont aucune incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires, notamment dans le cas des actifs soutenant des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation. Une proportion d'environ 60 % de ce montant se rapporte à notre portefeuille doté d'une notation de BBB.

H. Gestion du risque

La présente rubrique contient l'information que nous présentons à l'égard du risque de marché et doit être lue en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires non audités pour le trimestre clos le 30 juin 2022.

Nous avons élaboré un cadre de gestion du risque afin de faciliter l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques, ainsi que la communication de l'information s'y rapportant. Le cadre de gestion du risque couvre tous les risques, et ceux-ci ont été regroupés en six catégories principales : les risques de marché, les risques d'assurance, les risques de crédit, les risques d'entreprise et les risques stratégiques, les risques opérationnels et les risques de liquidité. La pandémie de COVID-19 pourrait avoir des répercussions défavorables sur les six catégories principales simultanément. L'horizon de temps et l'ampleur de ces répercussions sont incertains pour le moment. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique B, « Aperçu – 5 – COVID-19 » et à la rubrique J, « Gestion du risque – 9 – Risques liés à la pandémie de COVID-19 », du rapport de gestion annuel de 2021.

Par l'intermédiaire de nos processus de gestion des risques d'entreprise, nous surveillons les divers facteurs de risque établis dans le cadre de gestion du risque et en faisons rapport à la haute direction et aux comités du conseil d'administration au moins une fois par trimestre. Nos processus de gestion des risques d'entreprise et les facteurs de risque sont décrits dans notre rapport de gestion annuel et notre notice annuelle.

Les références aux fonds distincts dans la présente rubrique incluent les garanties liées aux fonds distincts, les rentes à capital variable et les produits de placement, ainsi que le portefeuille fermé de réassurance de l'Organisation internationale.

Sensibilités au risque de marché

Notre bénéfice net²⁾ subit l'incidence de l'évaluation de nos obligations envers les titulaires de contrat aux termes des contrats d'assurance et de rente. Ces montants sont déterminés d'après des modèles d'évaluation internes et sont comptabilisés dans nos états financiers consolidés principalement comme passifs relatifs aux contrats d'assurance. L'évaluation de ces obligations exige de la direction qu'elle pose des hypothèses en ce qui concerne le niveau futur du rendement des marchés des actions, des taux d'intérêt, des écarts de crédit et des écarts de swap ainsi que d'autres facteurs pour la durée de ces contrats. Les états financiers consolidés tiennent compte des différences entre nos résultats réels et nos hypothèses les plus probables. Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » de la présente section pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

La valeur de marché de nos placements dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres varie en fonction des fluctuations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La valeur de marché des titres à revenu fixe désignés comme étant disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent et diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La valeur de marché des titres de capitaux propres désignés comme étant disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente en fonction de la hausse des marchés des actions et diminue en fonction de la baisse de ces derniers. Les variations de la valeur de marché des actifs disponibles à la vente sont inscrites dans les autres éléments du résultat global et ne sont comptabilisées dans le bénéfice net qu'à leur réalisation au moment de la vente, ou lorsque les actifs sont considérés comme s'étant dépréciés. La vente ou la dépréciation d'actifs disponibles à la vente détenus dans l'excédent peut par conséquent donner lieu à une modification de la sensibilité du bénéfice net.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, nous avons réalisé des pertes nettes (avant impôt) de 4 M\$ à la vente d'actifs disponibles à la vente (deuxième trimestre de 2021 – profits nets de 46 M\$). Le profit net latent (la perte nette latente) compris dans le montant inscrit dans le cumul des autres éléments du résultat global à l'égard des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres disponibles à la vente s'est établi à (890) M\$ et à 70 M\$, respectivement, déduction faite de l'impôt, au 30 juin 2022 (31 décembre 2021 – 137 M\$ et 129 M\$, respectivement).

¹⁾ En excluant les titres fédéraux et provinciaux, les titres adossés à des créances mobilières, les titres adossés à des prêts hypothécaires et les prêts hypothécaires assurés par la SCHL.

²⁾ Le bénéfice net présenté dans la rubrique H, « Gestion du risque », du présent document s'entend du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires.

1. Sensibilités aux marchés des actions

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des cours des marchés des actions sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global de la Compagnie ainsi que sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

Il est important de noter que ces estimations sont présentées à titre indicatif et que le rendement de notre programme de couverture dynamique pour les contrats de fonds distincts pourrait en différer étant donné que les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs) et que les niveaux de volatilité peuvent être plus ou moins élevés que prévu.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)				Au 30 juin 2022
Variation des marchés des actions ¹⁾	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net ^{2), 3)}	(400) \$	(150) \$	150 \$	300 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global ³⁾	(100) \$	(50) \$	50 \$	100 \$
Incidence possible sur le ratio du TSAV ^{2), 4)}	Diminution de 1,0 %	Diminution de 0,5 %	Variation de 0,0 %	Augmentation de 0,5 %
(en millions de dollars, sauf indication contraire)				Au 31 décembre 2021
Variation des marchés des actions ¹⁾	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net ^{2), 3)}	(400) \$	(150) \$	150 \$	350 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global ³⁾	(150) \$	(50) \$	50 \$	150 \$
Incidence possible sur le ratio du TSAV ^{2), 4)}	Diminution de 0,5 %	Variation de 0,0 %	Variation de 0,0 %	Augmentation de 0,5 %

¹⁾ Variation respective sur tous les marchés des actions au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Étant donné que, en pratique, les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).

²⁾ Les sensibilités au risque de marché tiennent compte de l'effet d'atténuation estimatif de nos programmes de couverture en vigueur au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021. Elles tiennent également compte des affaires nouvelles réalisées et des modifications apportées aux produits avant ces dates.

³⁾ Les sensibilités du bénéfice net et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 50 M\$. Les sensibilités ne tiennent pas compte de l'incidence des marchés sur le bénéfice tiré des coentreprises et des entreprises associées, qui est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

⁴⁾ Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence sur la Sun Life du Canada au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021. Les sensibilités supposent qu'une modification du scénario ne se produit pas au cours du trimestre. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 %.

2. Sensibilités aux taux d'intérêt

Le tableau ci-après présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des taux d'intérêt sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global de la Compagnie ainsi que sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

Nos sensibilités relatives au TSAV pourraient être non linéaires, et elles pourraient varier en raison de l'interdépendance entre les cours et les écarts du marché, les hypothèses actuarielles et les calculs du TSAV.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 30 juin 2022		Au 31 décembre 2021	
Variation des taux d'intérêt ¹⁾	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base
Incidence possible sur le bénéfice net ^{2), 3), 4)}	— \$	— \$	(50) \$	50 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global ³⁾	250 \$	(250) \$	250 \$	(250) \$
Incidence possible sur le ratio du TSAV ^{2), 5)}	Augmentation de 3,0 %	Diminution de 2,5 %	Augmentation de 1,5 %	Diminution de 0,5 %

¹⁾ Les sensibilités aux taux d'intérêt supposent une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021 et aucune variation du taux de réinvestissement ultime promulgué par le Conseil des normes actuarielles (le « CNA »). Les variations des rendements réalisés découlant de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt).

²⁾ Les sensibilités au risque de marché tiennent compte de l'effet d'atténuation estimatif de nos programmes de couverture en vigueur au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021. Elles tiennent également compte des affaires nouvelles réalisées et des modifications apportées aux produits avant ces dates.

³⁾ Les sensibilités du bénéfice net et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 50 M\$. Les sensibilités ne tiennent pas compte de l'incidence des marchés sur le bénéfice tiré des coentreprises et des entreprises associées, qui est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

⁴⁾ La majeure partie de la sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, est attribuée aux produits d'assurance individuelle. Nous avons également une sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, attribuable à nos produits de rente à capital fixe et de fonds distincts.

⁵⁾ Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence pour la Sun Life du Canada au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021. Les sensibilités supposent qu'une modification du scénario ne se produit pas au cours du trimestre. La mesure dans laquelle les fluctuations réelles du ratio du TSAV diffèrent des sensibilités indicatives pourrait augmenter lorsque nous sommes proches d'une modification de scénario. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 %.

Nous avons utilisé une variation de 50 points de base des taux d'intérêt et une variation de 10 % des marchés des actions pour déterminer les sensibilités présentées dans le tableau ci-dessus, parce que nous sommes d'avis que ces perturbations des marchés étaient raisonnables au 30 juin 2022. Nous avons également présenté l'incidence d'une variation de 25 % des marchés des actions pour illustrer que des variations importantes des marchés des actions pourraient avoir une incidence autre que la variation proportionnelle sur nos sensibilités.

3. Sensibilités aux écarts de crédit et aux écarts de swap

Les sensibilités aux écarts de crédit représentent l'incidence des variations des écarts de crédit sur les évaluations de nos actifs et de nos passifs (y compris les placements à revenu fixe non souverains, les obligations des provinces, les obligations de sociétés et les autres placements à revenu fixe). Les sensibilités aux écarts de swap représentent l'incidence des variations des écarts de swap sur les positions en dérivés fondés sur des swaps et sur les évaluations des passifs.

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des écarts de crédit et des écarts de swap sur notre bénéfice net et sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 30 juin 2022		Au 31 décembre 2021	
Variation des écarts de crédit ¹⁾	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base
Incidence possible sur le bénéfice net ²⁾	(50) \$	25 \$	(75) \$	50 \$
Incidence possible sur le ratio du TSAV ³⁾	Augmentation de 1,5 %	Diminution de 1,5 %	Diminution de 0,5 %	Augmentation de 0,5 %

¹⁾ Dans la plupart des cas, il est supposé que les écarts de crédit reviennent à ceux retenus dans les hypothèses à long terme liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, généralement sur une période de cinq ans.

²⁾ Les sensibilités ont été arrondies au multiple de 25 M\$.

³⁾ Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence pour la Sun Life du Canada au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021. Les sensibilités supposent qu'une modification du scénario ne se produit pas au cours du trimestre. La mesure dans laquelle les fluctuations réelles du ratio du TSAV diffèrent des sensibilités indicatives pourrait augmenter lorsque nous sommes proches d'une modification de scénario. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 %.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 30 juin 2022		Au 31 décembre 2021	
Variation des écarts de swap	Diminution de 20 points de base	Augmentation de 20 points de base	Diminution de 20 points de base	Augmentation de 20 points de base
Incidence possible sur le bénéfice net ¹⁾	25 \$	(25) \$	25 \$	(25) \$

¹⁾ Les sensibilités ont été arrondies au multiple de 25 M\$.

Les sensibilités aux écarts de crédit et aux écarts de swap présument une variation uniforme des écarts indiqués sur l'ensemble de la structure par terme. Les variations des écarts réalisés découlant de différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance, des emplacements géographiques, des catégories d'actifs et des types de dérivés, des fluctuations des taux d'intérêt sous-jacents et des notations de crédit pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les estimations au chapitre de la sensibilité aux écarts de crédit excluent l'incidence des écarts de crédit associés aux actifs détenus dans les fonds distincts. Les sensibilités aux écarts sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » de la présente section pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

Modification du scénario de taux d'intérêt du TSAV

Le risque de taux d'intérêt du TSAV est évalué en fonction de quatre scénarios de taux d'intérêt différents, et le scénario se traduisant par les exigences en matière de capital les plus rigoureuses est choisi à titre de pire scénario pour chaque région géographique, tel que défini par la ligne directrice TSAV. Des variations de l'interaction entre le niveau et les mouvements à terme des taux d'intérêt et des écarts de crédit pourraient venir modifier le scénario de taux d'intérêt appliqué à la formule du TSAV et entraîner une discontinuité se traduisant par des changements importants des exigences en matière de capital. En 2020, le BSIF a mis à jour la ligne directrice TSAV en matière de risque de taux d'intérêt pour les secteurs d'activité avec participation en vue d'un lissage sur une période de six trimestres. Par conséquent, l'incidence réelle sur le ratio du TSAV pour les secteurs d'activité avec participation de chaque trimestre reflétera les scénarios du trimestre considéré ainsi que des cinq trimestres précédents, et une modification de scénario viendrait contrebalancer l'incidence antérieure au fil du temps. Conformément à l'annonce du BSIF, ce traitement demeurera en vigueur au moins jusqu'au 31 décembre 2023. Il convient de noter qu'une modification du scénario peut également venir modifier l'orientation de nos sensibilités.

La FSL inc. et la Sun Life du Canada ont toutes deux été touchées par une modification des scénarios de taux d'intérêt au cours du trimestre considéré. Le nouveau scénario ne modifie pas de façon significative l'incidence atténuée sur six trimestres qui a été présentée précédemment.

Pour la FSL inc., l'incidence atténuée sur six trimestres s'est traduite par une augmentation d'environ un point de pourcentage du ratio du TSAV au cours du trimestre considéré. L'incidence restante d'un point de pourcentage devrait venir augmenter le ratio du TSAV au cours des cinq prochains trimestres, en supposant qu'il n'y aura pas de modification de scénario additionnelle.

Pour la Sun Life du Canada, l'incidence atténuée sur six trimestres s'est traduite par une augmentation d'environ un point de pourcentage du ratio du TSAV au cours du trimestre considéré. L'incidence restante de trois points de pourcentage devrait venir augmenter le ratio du TSAV au cours des cinq prochains trimestres, en supposant qu'il n'y aura pas de modification de scénario additionnelle.

4. Produits d'assurance et de rente liés au fonds général

La majeure partie de notre sensibilité attendue aux fluctuations des taux d'intérêt et environ les trois quarts de notre sensibilité attendue aux fluctuations des marchés des actions ont trait à nos produits d'assurance et de rente liés au fonds général. Nous avons adopté des stratégies de gestion du risque de marché afin d'atténuer une partie du risque de marché lié à nos produits d'assurance et de rente liés au fonds général.

Les produits d'assurance individuelle comprennent l'assurance-vie universelle et d'autres produits d'assurance-vie et d'assurance-maladie à long terme. L'exposition des produits d'assurance individuelle au risque de marché découle en grande partie du risque de réinvestissement lié aux primes futures des contrats à primes périodiques, du risque de réinvestissement des actifs pour les contrats à primes périodiques et à prime unique ainsi que du coût garanti de l'assurance. Le risque de taux d'intérêt visant les produits d'assurance individuelle est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans la politique ou les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions au risque font l'objet d'un suivi régulier, et, au besoin, les actifs sont rééquilibrés au moyen d'une combinaison d'actifs et d'instruments dérivés afin de demeurer conformes aux seuils de tolérance prescrits. Une partie des flux de trésorerie à long terme est adossée à des titres de capitaux propres et à des immeubles.

Dans le cas des produits d'assurance avec participation et d'autres produits d'assurance assortis de caractéristiques d'ajustabilité, la stratégie de placement a pour objectif de procurer un taux de rendement global en fonction d'un profil de risque constant à long terme.

Les produits de rente à capital fixe offrent généralement au titulaire de contrat un taux de rendement garanti. Le risque de taux d'intérêt associé à ces produits est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions font l'objet d'un suivi régulier et les actifs sont rééquilibrés, au besoin, au moyen d'une combinaison d'actifs à revenu fixe et d'instruments dérivés afin de demeurer conformes aux seuils de tolérance prescrits.

Certains produits d'assurance et de rente sont assortis de garanties de taux d'intérêt minimaux. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler de baisses des taux de rendement des actifs associés aux garanties contractuelles. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture reposant sur des dérivés de taux d'intérêt, comme des garanties de taux plancher, des swaps et des swaptions.

Certains produits d'assurance et de rente sont assortis de caractéristiques permettant aux titulaires de contrat de résilier leur contrat à sa valeur comptable. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler des fluctuations des taux d'intérêt et des changements de comportement des titulaires de contrat. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture dynamiques et l'achat de swaptions de taux d'intérêt.

Certains produits offrent des taux de conversion en rente minimaux garantis. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières éventuelles, et elles prévoient généralement le recours à des actifs à revenu fixe, à des swaps de taux d'intérêt et à des swaptions.

5. Garanties liées aux fonds distincts

Environ le quart de notre sensibilité au risque lié aux marchés des actions et une petite partie de notre sensibilité au risque de taux d'intérêt au 30 juin 2022 avaient trait aux produits de fonds distincts. Ces produits fournissent des garanties liées au rendement des fonds sous-jacents qui peuvent s'appliquer en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente. Le coût que nous assumons pour offrir ces garanties est incertain et dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment les conditions générales des marchés financiers, nos stratégies de couverture, le comportement des titulaires de contrat et les résultats au chapitre de la mortalité, et chacun de ces facteurs pourrait avoir une incidence négative sur le bénéfice net et le capital.

Le tableau suivant présente de l'information sur les garanties fournies relativement aux produits de fonds distincts par secteur d'activité.

Risques liés aux fonds distincts

Au 30 juin 2022				
(en millions de dollars)	Valeur des fonds	Montant du risque ¹⁾	Valeur des garanties ²⁾	Passifs relatifs aux contrats d'assurance ³⁾
Canada	11 579	844	11 010	153
Asie	1 314	318	1 558	74
Organisation internationale ⁴⁾	2 137	194	874	164
Total	15 030	1 356	13 442	391

Au 31 décembre 2021				
(en millions de dollars)	Valeur des fonds	Montant du risque ¹⁾	Valeur des garanties ²⁾	Passifs relatifs aux contrats d'assurance ³⁾
Canada	13 751	183	11 210	350
Asie	1 728	166	1 711	69
Organisation internationale ⁴⁾	2 672	137	892	184
Total	18 151	486	13 813	603

¹⁾ Le montant du risque correspond à l'excédent de la valeur des garanties sur la valeur des fonds pour tous les contrats pour lesquels la valeur des garanties excède la valeur des fonds. Le montant du risque n'est pas exigible actuellement, puisque les garanties sont payables seulement en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente si la valeur des fonds demeure inférieure à la valeur des garanties.

²⁾ Pour les garanties de retrait à vie, la valeur des garanties correspond à la valeur actualisée des retraits futurs maximaux, en presumant que les conditions des marchés demeurent inchangées par rapport aux conditions actuelles. La valeur de toutes les autres garanties est déterminée en presumant que la totalité des règlements sont effectués à la date d'évaluation.

³⁾ Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les provisions de la direction pour les coûts futurs liés à ces garanties et comprennent une provision pour écart défavorable conformément aux normes de pratique actuarielle canadiennes.

⁴⁾ L'Organisation internationale comprend les activités liées au portefeuille fermé de réassurance, soit un portefeuille de contrats de réassurance ayant cessé d'être offerts. Les activités de réassurance fermées comprennent les risques pris en charge au moyen de la réassurance de produits de rente à capital variable émis par différentes compagnies d'assurance d'Amérique du Nord entre 1997 et 2001.

Les variations des éléments présentés dans le tableau ci-dessus entre le 31 décembre 2021 et le 30 juin 2022 s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

- i) la valeur totale des fonds a diminué en raison de la baisse des marchés des actions et de la hausse des taux d'intérêt;
- ii) le montant total du risque a augmenté en raison de la baisse des marchés des actions;
- iii) la valeur totale des garanties a diminué en raison des rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts;
- iv) le total des passifs relatifs aux contrats d'assurance a diminué en raison de la hausse des taux d'intérêt, partiellement contrebalancée par la baisse des marchés des actions.

6. Programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

Nos programmes de couverture font appel à des instruments dérivés afin d'atténuer l'exposition de nos contrats de fonds distincts aux risques liés aux taux d'intérêt et aux marchés des actions. Au 30 juin 2022, plus de 90 % de nos contrats de fonds distincts, évalués selon les valeurs des fonds associés, étaient couverts par un programme de couverture. Une part importante des contrats est couverte par le programme de couverture, mais notre exposition au risque de marché sur ces contrats n'est pas entièrement couverte. Pour les contrats de fonds distincts faisant partie du programme de couverture, nous couvrons généralement la valeur des coûts nets futurs prévus des règlements et les marges afférentes.

Le tableau suivant illustre l'incidence de notre programme de couverture relativement à notre sensibilité à une diminution de 50 points de base des taux d'intérêt ainsi qu'à des diminutions de 10 % et de 25 % des marchés des actions pour les contrats de fonds distincts, au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021.

Il est important de noter que ces estimations sont présentées à titre indicatif et que le rendement de notre programme de couverture dynamique pour les contrats de fonds distincts pourrait en différer étant donné que les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs) et que les niveaux de volatilité peuvent être plus ou moins élevés que prévu.

Incidence du programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

30 juin 2022			
(en millions de dollars)	Variations des taux d'intérêt ³⁾	Variations des marchés des actions ⁴⁾	
Sensibilité du bénéfice net ^{1), 2)}	Diminution de 50 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %
Avant couverture	(100)	(150)	(350)
Incidence de la couverture	100	100	300
Après couverture	—	(50)	(50)
31 décembre 2021			
(en millions de dollars)	Variations des taux d'intérêt ³⁾	Variations des marchés des actions ⁴⁾	
Sensibilité du bénéfice net ^{1), 2)}	Diminution de 50 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %
Avant couverture	(150)	(150)	(350)
Incidence de la couverture	150	100	250
Après couverture	—	(50)	(100)

¹⁾ Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 50 M\$.

²⁾ Comme la juste valeur des prestations couvertes diffère généralement de la valeur inscrite aux états financiers, cela donnera lieu à l'inscription au bénéfice net et dans le capital d'une valeur correspondant à la volatilité résiduelle découlant de perturbations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La disponibilité générale et le coût de ces instruments de couverture peuvent subir l'incidence défavorable de certains facteurs, notamment la volatilité, la détérioration des marchés des actions et la diminution des taux d'intérêt.

³⁾ Représente une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, et aucune variation du taux de réinvestissement ultime promulgué par le CNA. Les variations des rendements réalisés découlant de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt).

⁴⁾ Variation sur tous les marchés des actions au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Étant donné que, en pratique, les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).

Notre stratégie de couverture est appliquée tant aux secteurs d'activité ou aux produits qu'à la Compagnie au moyen d'une combinaison de techniques de couverture dynamiques (rééquilibrage fréquent des contrats dérivés sur taux d'intérêt et sur actions à courte échéance) et d'achat d'options de vente à échéance plus éloignée. Nous surveillons activement notre risque global lié aux marchés des actions et pourrions mettre en œuvre des stratégies de couverture tactique afin d'aligner les sensibilités du bénéfice prévues sur les objectifs de gestion des risques.

7. Risque immobilier

Le risque immobilier est la possibilité que nous subissions des pertes financières en raison des fluctuations de la valeur de nos placements immobiliers ou des flux de trésorerie futurs qui y sont associés. Nous sommes exposés au risque immobilier et nous pourrions subir des pertes financières en raison de la propriété directe de placements immobiliers, ou de telles pertes pourraient découler indirectement de placements dans des titres à revenu fixe garantis par des biens immobiliers, de droits de tenure à bail, de loyers fonciers et d'opérations d'achat et de cession-bail. Le risque de prix lié aux biens immobiliers peut découler de conditions des marchés externes, d'une analyse inadéquate d'un immeuble, d'une couverture d'assurance insuffisante, de l'évaluation inappropriée des biens immobiliers ou de l'exposition au risque environnemental. Nous détenons des placements immobiliers directs qui soutiennent le passif du fonds général et l'excédent, et les fluctuations de valeur influenceront sur notre rentabilité et sur notre situation financière. Une hausse importante et soutenue des taux d'intérêt pourrait entraîner une détérioration de la valeur des biens immobiliers. Une diminution instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 30 juin 2022 diminuerait notre bénéfice net¹⁾ d'environ 425 M\$ (31 décembre 2021 – diminution de 375 M\$). À l'inverse, une augmentation instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 30 juin 2022 viendrait augmenter notre bénéfice net d'environ 400 M\$ (31 décembre 2021 – augmentation de 350 M\$).

⁽¹⁾ Les sensibilités ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

8. Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités

Les sensibilités au risque de marché constituent des mesures des variations estimatives du bénéfice net et des autres éléments du résultat global qui tiennent compte des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions présentées ci-dessus, en fonction des taux d'intérêt, des cours des marchés des actions et de la répartition des affaires aux dates de calcul respectives. Ces sensibilités sont évaluées séparément pour chaque facteur de risque, en présumant généralement que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Les sensibilités ne tiennent pas compte des incidences indirectes, comme les incidences potentielles sur la dépréciation du goodwill ou les réductions de valeur applicables aux actifs d'impôt différé. Les sensibilités sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Les résultats réels peuvent différer de façon significative de ces estimations pour plusieurs raisons, notamment les différences dans la structure et la distribution des perturbations du marché, l'interaction entre ces facteurs de risque, les erreurs de modélisation ou les modifications des autres hypothèses, comme la répartition des affaires, les taux d'imposition effectifs, le comportement des titulaires de contrat, les taux de change et les autres variables du marché liées à ces hypothèses sous-jacentes au calcul de ces sensibilités. L'écart entre les résultats réels et les fourchettes indicatives présentées est généralement accentué par des fluctuations plus importantes des marchés financiers. Nos sensibilités au 31 décembre 2021 ont été incluses à des fins comparatives seulement.

Nous avons également fourni des mesures de la sensibilité de notre bénéfice net aux variations instantanées des écarts de crédit, des écarts de swap et des prix des biens immobiliers, ainsi que des sensibilités du capital aux variations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions. Les sensibilités liées aux biens immobiliers sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document. Les mises en garde de la présente rubrique s'appliquent également aux sensibilités relatives aux écarts de crédit, aux écarts de swap, aux biens immobiliers et au ratio du TSAV. Plus particulièrement, ces sensibilités sont fondées sur les taux d'intérêt, les écarts de crédit et les écarts de swap, les cours des marchés des actions et les prix des biens immobiliers aux dates de calcul respectives, en présumant que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Des fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit et des écarts de swap, des cours des marchés des actions et des prix des biens immobiliers au-delà des variations présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Ces sensibilités au risque de marché reflètent une incidence immédiate sur le bénéfice net, les autres éléments du résultat global et le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada; elles ne tiennent pas compte des incidences à plus long terme, telles que l'effet sur les produits tirés des honoraires provenant de nos affaires de gestion d'actifs.

Les sensibilités reflètent la composition de nos actifs et de nos passifs au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, respectivement. Des changements de ces positions par suite de nouvelles souscriptions ou d'échéances, de l'achat ou de la vente d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Plus particulièrement, ces sensibilités reflètent l'incidence prévue des activités de couverture en fonction des programmes de couverture en place aux dates de calcul respectives. L'incidence réelle des activités de couverture peut différer considérablement de l'incidence prévue lors de la détermination des sensibilités indicatives en raison des activités continues de rééquilibrage des couvertures, des modifications de l'envergure et de la portée des activités de couverture, des variations du coût ou de la disponibilité générale des instruments de couverture, du risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), du risque de modèle et des autres risques opérationnels associés à la gestion continue des programmes de couverture ou encore de l'incapacité potentielle des contreparties d'obtenir les résultats prévus.

Les sensibilités sont évaluées en fonction de méthodes et d'hypothèses en vigueur en date du 30 juin 2022 et du 31 décembre 2021, selon le cas. Des modifications apportées à l'environnement de réglementation, aux méthodes d'évaluation comptable ou actuarielle, aux modèles ou aux hypothèses (y compris les modifications du taux de réinvestissement ultime promulgué par le CNA) après ces dates pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions au-delà des fourchettes présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Nos programmes de couverture peuvent eux-mêmes nous exposer à d'autres risques, incluant le risque de corrélation, le risque de volatilité, et à une augmentation des risques de contrepartie liés aux dérivés, de liquidité, de modèle et des autres risques opérationnels. Ces facteurs peuvent avoir une incidence défavorable sur l'efficacité nette, les coûts et la viabilité financière du maintien de ces programmes de couverture et, par conséquent, une incidence défavorable sur notre rentabilité et notre situation financière. Bien que nos programmes de couverture visent à atténuer ces effets, un risque résiduel ainsi que la volatilité du résultat déclaré et du capital sont toujours possibles. Le risque de contrepartie sur les couvertures est géré en assurant une grande diversification, en faisant affaire principalement avec des contreparties très bien notées et en négociant des contrats de gré à gré compensés par l'intermédiaire de chambres de compensation centrales, des contrats négociés en bourse ou des contrats de gré à gré bilatéraux conclus directement entre les parties, assortis d'annexes sur le soutien au crédit.

Pour les raisons susmentionnées, nos sensibilités devraient être perçues uniquement comme des estimations directionnelles quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs de ces hypothèses spécialisées et ne devraient pas être interprétées comme des prévisions de notre bénéfice net, des autres éléments de notre résultat global et de notre capital futurs. Étant donné la nature de ces calculs, nous ne pouvons donner aucune garantie que l'incidence réelle correspondra aux estimations présentées.

L'information concernant la sensibilité au risque de marché ainsi que les garanties liées aux produits de fonds distincts doit être lue en parallèle avec l'information figurant à la rubrique M, « Questions liées à la comptabilité et au contrôle – 1 – Méthodes et estimations comptables critiques », de notre rapport de gestion annuel de 2021. Des renseignements supplémentaires sur le risque de marché sont présentés à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2021 et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2021.

I. Information financière supplémentaire

1. Produits

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
	T2 22	T1 22	T2 21	2022	2021
Primes					
Montant brut	7 069	5 910	6 345	12 979	12 076
À déduire : Primes cédées	649	619	628	1 268	1 233
Primes nettes	6 420	5 291	5 717	11 711	10 843
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)					
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	1 505	1 391	1 401	2 896	2 796
Variations de la juste valeur ¹⁾ et des taux de change touchant les actifs et les passifs	(7 838)	(8 312)	3 564	(16 150)	(3 382)
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	(4)	30	46	26	100
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	(6 337)	(6 891)	5 011	(13 228)	(486)
Produits tirés des honoraires	1 928	1 980	1 941	3 908	3 826
Total des produits	2 011	380	12 669	2 391	14 183

¹⁾ Représente la variation des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les produits ont diminué de 10 658 M\$, ou 84 %, au deuxième trimestre de 2022, par rapport au deuxième trimestre de 2021, reflétant le recul de la variation de la juste valeur des actifs, principalement attribuable à la hausse des taux d'intérêt. L'incidence du change est venue augmenter les produits de 90 M\$.

Les produits ont diminué de 11 792 M\$, ou 83 %, au cours du premier semestre de 2022, par rapport à la période correspondante de 2021, reflétant le recul de la juste valeur des actifs, principalement attribuable à la hausse des taux d'intérêt et à l'élargissement des écarts de crédit. L'incidence du change est venue augmenter les produits de 96 M\$.

2. Changements des états de la situation financière et des capitaux propres attribuables aux actionnaires

Le total de l'actif du fonds général s'est établi à 195,4 G\$, en baisse de 10,0 G\$ par rapport au 31 décembre 2021, reflétant une baisse de la juste valeur des actifs, partiellement contrebalancée par la croissance des affaires et l'incidence favorable du change.

Les soldes des passifs relatifs aux contrats d'assurance excluant les autres passifs relatifs aux contrats se chiffraient à 126,3 G\$, en baisse de 13,4 G\$ par rapport au 31 décembre 2021, principalement en raison de la variation des soldes liés aux contrats en vigueur (incluant la variation de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance).

Le total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, qui comprennent les actions privilégiées, se chiffrait à 26,1 G\$, en hausse de 0,2 G\$ par rapport au 31 décembre 2021, reflétant :

- i) un bénéfice net attribuable aux actionnaires total de 1 675 M\$, avant les dividendes privilégiés de 32 M\$;
- ii) une augmentation de 268 M\$ découlant de l'incidence du change; ces éléments ont été partiellement contrebalancés par
- iii) des dividendes de 792 M\$ versés sur les actions ordinaires;
- iv) des pertes nettes latentes de 457 M\$ sur les actifs disponibles à la vente comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Au 22 juillet 2022, la FSL inc. avait 586 079 367 actions ordinaires, 3 673 118 options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la FSL inc. et 52 200 000 actions de catégorie A en circulation.

3. Flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
	T2 22	T1 22	T2 21	2022	2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, au début	6 752	7 693	8 204	7 693	10 648
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :					
Activités d'exploitation	1 983	(471)	271	1 512	(742)
Activités d'investissement	(2 589)	(52)	(80)	(2 641)	(893)
Activités de financement	1 261	(354)	484	907	(71)
Variations attribuables aux fluctuations des taux de change	78	(64)	(56)	14	(119)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	733	(941)	619	(208)	(1 825)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, à la fin	7 485	6 752	8 823	7 485	8 823
Titres à court terme, à la fin	1 843	3 767	3 612	1 843	3 612
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets et titres à court terme, à la fin	9 328	10 519	12 435	9 328	12 435

Nos activités d'exploitation génèrent des flux de trésorerie qui comprennent les produits tirés des primes nettes, les produits nets tirés des placements, les produits tirés des honoraires, ainsi que les ventes de placements et les placements arrivés à échéance. Elles constituent la principale source de fonds utilisée aux fins des règlements et prestations versés aux titulaires de contrat, des commissions, des charges d'exploitation et de l'acquisition de placements. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement comprennent principalement les transactions liées aux entreprises associées, aux coentreprises et aux acquisitions. Les flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement reflètent en grande partie les opérations sur capitaux propres, y compris les versements de dividendes, l'émission et le rachat d'actions, ainsi que l'émission et le retrait d'instruments de créance et d'actions privilégiées.

Au deuxième trimestre de 2022, les entrées de trésorerie liées aux activités de financement ont augmenté d'un exercice à l'autre en raison de la hausse des emprunts sur les facilités de crédit.

4. Résultats financiers trimestriels

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos résultats des huit trimestres les plus récents. Une analyse plus détaillée des résultats trimestriels historiques figure dans nos rapports de gestion intermédiaires et annuels pour les périodes visées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels							
	T2 22	T1 22	T4 21	T3 21	T2 21	T1 21	T4 20	T3 20
Total des produits	2 011	380	12 995	8 510	12 669	1 514	11 649	10 032
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires								
Bénéfice net déclaré	785	858	1 078	1 019	900	937	744	750
À déduire : Incidence des marchés ¹⁾	(152)	38	156	171	91	209	20	(1)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ¹⁾	—	1	(19)	95	2	(4)	(42)	(53)
Autres ajustements ¹⁾	45	(24)	43	(149)	(76)	(118)	(96)	(38)
Bénéfice net sous-jacent ²⁾	892	843	898	902	883	850	862	842
Bénéfice par action dilué (en dollars)								
Bénéfice déclaré	1,34	1,46	1,83	1,74	1,53	1,59	1,27	1,28
Bénéfice sous-jacent ²⁾	1,52	1,44	1,53	1,54	1,50	1,45	1,47	1,44
Bénéfice par action de base déclaré (en dollars)								
Bénéfice déclaré	1,34	1,46	1,84	1,74	1,54	1,60	1,27	1,28
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) par secteur – Actionnaires ordinaires								
Canada	160	263	356	393	404	405	255	387
États-Unis	213	169	85	46	157	211	88	(113)
Gestion d'actifs	296	308	140	301	221	230	267	251
Asie	131	161	446	288	143	198	132	236
Organisation internationale	(15)	(43)	51	(9)	(25)	(107)	2	(11)
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale) – Actionnaires ordinaires	785	858	1 078	1 019	900	937	744	750
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) ¹⁾	(109)	193	153	231	85	380	(65)	(49)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt) ¹⁾	—	1	(23)	93	2	(6)	(60)	(91)
Autres ajustements (avant impôt) ^{1), 3)}	57	(26)	67	(179)	(64)	(144)	(109)	(42)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus ³⁾	(55)	(153)	(17)	(28)	(6)	(143)	116	90
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) par secteur²⁾								
Canada	344	298	266	290	290	285	243	293
États-Unis	154	118	72	110	165	171	148	136
Gestion d'actifs	270	326	382	362	311	291	333	294
Asie	148	152	130	145	152	159	116	164
Organisation internationale	(24)	(51)	48	(5)	(35)	(56)	22	(45)
Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale) ²⁾	892	843	898	902	883	850	862	842

¹⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

³⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022, la présentation des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS a été modifiée. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation. La modification n'a eu aucune incidence sur la présentation après impôt.

Premier trimestre de 2022

Le bénéfice net déclaré du premier trimestre de 2022 s'est établi à 858 M\$, en baisse de 79 M\$, ou 8 %, en raison de l'incidence moins favorable des marchés, partiellement contrebalancée par une charge de restructuration comptabilisée au cours du premier trimestre de 2021 et par la diminution des variations de la juste valeur des droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 843 M\$, en légère baisse en raison de la croissance générale des activités, des résultats favorables enregistrés au chapitre des charges et des profits tirés des placements, contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité, ainsi que par la diminution des profits tirés des actifs disponibles à la vente.

Quatrième trimestre de 2021

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 1 078 M\$ au quatrième trimestre de 2021, en hausse de 334 M\$, ou 45 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison du profit de 297 M\$ généré par le premier appel public à l'épargne de notre coentreprise de gestion d'actifs en Inde et de l'augmentation de la valeur de nos placements immobiliers, partiellement contrebalancés par une hausse de 153 M\$ des passifs liés aux acquisitions de Gestion SLC. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 898 M\$, en hausse de 36 M\$, ou 4 %, en raison de la croissance générale des activités sur l'ensemble de nos piliers, ceux de la gestion d'actifs et de la gestion de patrimoine ayant été particulièrement solides. Le bénéfice net sous-jacent a également profité d'une baisse du taux d'imposition effectif au cours du trimestre, en grande partie contrebalancée par les résultats soutenus de 113 M\$ enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité en lien avec la COVID-19. L'incidence du change est venue diminuer le bénéfice net déclaré de 33 M\$ et le bénéfice net sous-jacent de 22 M\$.

Troisième trimestre de 2021

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 1 019 M\$ au troisième trimestre de 2021, en hausse de 269 M\$, ou 36 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'incidence favorable des marchés attribuable aux variations de la juste valeur des immeubles de placement et aux modifications des hypothèses et mesures de la direction, partiellement contrebalancée par un ajustement de la répartition au pair. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 902 M\$, en hausse de 60 M\$, ou 7 %, en raison de la croissance des affaires, des résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit et de l'augmentation des produits tirés des placements exonérés d'impôt. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et des charges et par l'incidence défavorable du change. Les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité ont augmenté aux États-Unis et en Asie, mais sont demeurés relativement stables par rapport à l'exercice précédent. Au cours du troisième trimestre de 2021, l'incidence du change est venue diminuer le bénéfice net déclaré de 41 M\$ et le bénéfice net sous-jacent de 36 M\$.

Deuxième trimestre de 2021

Le bénéfice net déclaré a augmenté de 381 M\$ au deuxième trimestre de 2021 par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'incidence favorable des marchés découlant principalement de variations des taux d'intérêt. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 144 M\$, ou 19 %, en raison de la croissance des affaires, de la diminution du taux d'imposition effectif et des résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'incidence défavorable du change, la baisse des activités de placement et les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges. Au cours du deuxième trimestre de 2021, l'incidence du change a fait diminuer le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 70 M\$ et de 75 M\$, respectivement.

Premier trimestre de 2021

Le bénéfice net déclaré a augmenté de 546 M\$ au premier trimestre de 2021 par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'incidence des marchés, reflétant une fluctuation favorable des marchés des actions et des taux d'intérêt, partiellement contrebalancée par les variations défavorables des écarts de crédit. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une hausse des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS et par l'augmentation des coûts de restructuration. Une charge de restructuration après impôt de 57 M\$ a été comptabilisée au premier trimestre de 2021 et concernait la stratégie relative à notre espace de travail et à la redéfinition du rôle du bureau. Notre bénéfice net sous-jacent a augmenté de 80 M\$, ou 10 %, en raison de la croissance des affaires, des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité aux États-Unis et des résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit au Canada, partiellement contrebalancés par la baisse des profits tirés des activités de placement au Canada et aux États-Unis. Au cours du premier trimestre de 2021, l'incidence du change a fait diminuer le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 33 M\$ et de 31 M\$, respectivement.

Quatrième trimestre de 2020

Le bénéfice net déclaré pour le quatrième trimestre de 2020 a augmenté de 25 M\$, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de la variation du bénéfice net sous-jacent de 70 M\$, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction aux États-Unis et la hausse des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté en raison de la croissance des affaires et des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité au Canada et aux États-Unis, partiellement contrebalancés par la baisse des activités de placement reflétant les pertes subies au Canada au cours du trimestre considéré en raison du repositionnement des actifs, d'une baisse des profits tirés des actifs disponibles à la vente reflétant une dépréciation en Asie, et des résultats moins favorables au chapitre du crédit enregistrés en Asie et aux États-Unis. Pour l'ensemble de la Compagnie, les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité sont demeurés stables par rapport à l'exercice précédent, les résultats défavorables enregistrés au Canada ayant été contrebalancés par les résultats favorables enregistrés à l'Organisation internationale. De plus, aux États-Unis, l'incidence défavorable des demandes de règlement liées à la COVID-19 en 2020 était comparable à l'incidence des règlements importants présentés par la Gestion des affaires en vigueur au quatrième trimestre de 2019.

Troisième trimestre de 2020

Notre bénéfice net déclaré s'est établi à 750 M\$ au troisième trimestre de 2020, en hausse de 69 M\$, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent, reflétant l'incidence favorable des marchés et la réduction des coûts d'acquisition, partiellement contrebalancées par l'incidence défavorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction et des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. L'incidence favorable des marchés est principalement attribuable aux taux d'intérêt et à la hausse des marchés des actions, partiellement contrebalancés par les variations de la juste valeur des immeubles de placement. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 842 M\$ au troisième trimestre de 2020, en hausse de 33 M\$, ou 4 %, en raison de la croissance des affaires, des résultats favorables enregistrés aux GC au Canada, des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité aux États-Unis, à la hausse des profits tirés des affaires nouvelles et à la croissance des activités de placement, partiellement contrebalancés par les litiges d'ordre fiscal favorables du troisième trimestre de 2019, les résultats défavorables au chapitre du crédit, la diminution du rendement net des placements sur les surplus, les résultats défavorables au chapitre de la mortalité et la diminution des profits sur les actifs disponibles à la vente.

J. Procédures judiciaires et démarches réglementaires

Des renseignements concernant les questions d'ordre juridique et réglementaire sont fournis dans nos états financiers consolidés annuels, notre rapport de gestion annuel et la notice annuelle, dans tous les cas, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que dans nos états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre clos le 30 juin 2022.

K. Changements de méthodes comptables

Nous avons adopté au cours de l'exercice considéré plusieurs normes IFRS modifiées. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur nos états financiers consolidés. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2022.

Adoption de la norme IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 ») et de la norme IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») en 2023

Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, nous adopterons IFRS 17, qui remplacera la norme IFRS 4, *Contrats d'assurance*. IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information relatifs aux contrats d'assurance. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, nous adopterons également IFRS 9, qui remplacera IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

L'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 n'aura pas d'incidence significative sur nos stratégies d'affaires; cependant, au moment de la transition, le 1^{er} janvier 2022, les changements dans l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et le moment choisi pour la comptabilisation des bénéfices auraient eu l'incidence suivante :

- Transfert net d'environ 4,5 G\$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires, principalement en raison de la constitution d'une marge sur services contractuels dans le bilan, entre autres éléments.
- Au retraitement de l'exercice comparatif selon IFRS 17, diminution de l'ordre de 5 % attendue pour le bénéfice net sous-jacent de 2022.

Le solde de la marge sur services contractuels se qualifiera en tant que capitaux propres de catégorie 1. Le 21 juillet 2022, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice TSAV afin de refléter l'adoption d'IFRS 17, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. Nous prévoyons que notre ratio du TSAV s'améliorera au moment de l'adoption et aussi que la génération du capital et la volatilité du capital demeureront relativement inchangées en vertu du nouveau régime.

Nos objectifs financiers à moyen terme après l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 seront les suivants :

- Croissance du bénéfice par action sous-jacent de 8 à 10 %;
- Rendement des capitaux propres sous-jacent de plus de 18 % (en hausse par rapport à plus de 16 % avant la transition);
- Ratio de distribution sous-jacent de 40 % à 50 %.

Nous continuons d'évaluer l'incidence que l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 aura sur nos états financiers consolidés, et les estimations de l'incidence financière pourraient changer à mesure que nous continuerons d'évaluer les répercussions de l'adoption des deux normes. Pour plus de détails, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires.

L. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de mettre en place et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière communiquée par la Compagnie est fiable et que ses états financiers ont été établis conformément aux normes IFRS.

Au cours de la période allant du 1^{er} avril 2022 au 30 juin 2022, aucun changement concernant le contrôle interne de la Compagnie à l'égard de l'information financière n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur celui-ci.

M. Mesures financières non conformes aux normes IFRS

1. Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent

Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les mesures financières fondées sur celui-ci, y compris le bénéfice par action sous-jacent (la perte par action sous-jacente) et le rendement des capitaux propres sous-jacent, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) exclut du bénéfice net déclaré (de la perte nette déclarée) l'incidence des éléments suivants dans nos résultats en vertu des normes IFRS qui, lorsqu'elle est exclue, aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre :

- a) l'incidence des marchés qui diffère de nos hypothèses les plus probables, qui comprend : i) l'incidence des rendements des marchés des actions, déduction faite des couvertures, pour lesquels nos hypothèses les plus probables sont d'environ 2 % par trimestre; l'incidence comprend également l'incidence du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture, qui correspond à l'écart entre le rendement des fonds sous-jacents de produits offrant des garanties et le rendement des actifs dérivés servant à couvrir ces garanties; ii) l'incidence des variations des taux d'intérêt au cours de la période de présentation de l'information financière et des variations des taux d'intérêt sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, y compris les variations des écarts de crédit et des écarts de swap, ainsi que des variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques; et iii) l'incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement pour la période de présentation de l'information financière;

- b) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui comprennent : i) l'incidence des révisions des méthodes et des hypothèses utilisées pour déterminer nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement; et ii) l'incidence des mesures prises par la direction au cours de la période considérée, désignées par le terme « mesures de la direction », sur les contrats d'assurance et les contrats de placement, qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les ententes de réassurance nouvelles ou révisées relatives à des affaires en vigueur, et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs;
- c) d'autres ajustements :
 - i) les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS réglés à même les actions de la MFS, comptabilisés à titre de passifs et évalués à la juste valeur pour chaque période de présentation de l'information financière jusqu'à ce qu'ils soient acquis, exercés et rachetés. Ces ajustements améliorent la comparabilité des résultats de la MFS avec ceux des gestionnaires d'actifs inscrits en bourse aux États-Unis;
 - ii) les coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration – cet ajustement améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre étant donné qu'il élimine l'incidence des coûts, y compris la désactualisation au titre de certains passifs liés aux acquisitions qui ne sont pas de nature continue et sont engagés dans le but de générer des avantages au cours de périodes futures;
 - iii) certaines couvertures au Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture – cet ajustement améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre étant donné qu'il réduit la volatilité dans la mesure où celle-ci sera contrebalancée sur la durée des couvertures;
 - iv) d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré. Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Comme il est indiqué ci-dessous, le bénéfice par action sous-jacent exclut l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Bénéfice par action sous-jacent (dilué). Cette mesure est utilisée pour comparer la rentabilité entre plusieurs périodes et est calculée en divisant le bénéfice net sous-jacent par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation afin d'obtenir le bénéfice par action dilué, à l'exclusion de l'incidence dilutive des instruments convertibles (les « SLEECs »). Se reporter à la partie ci-dessus pour obtenir de plus amples renseignements sur le bénéfice net sous-jacent. Pour plus de renseignements sur la composition du bénéfice par action, se reporter à la note 26 de nos états financiers consolidés annuels de 2021. Pour plus de renseignements sur les SLEECs, se reporter à la note 13 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Le tableau ci-après présente les montants après impôt exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) et notre bénéfice par action déclaré selon les normes IFRS.

Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net

	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	T2 22	T1 22	T2 21	2022	2021
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires	785	858	900	1 643	1 837
Incidence des marchés					
Incidence des marchés des actions					
Incidence des variations des marchés des actions	(169)	(24)	95	(193)	162
Incidence du risque de corrélation	10	22	4	32	9
Incidence des marchés des actions	(159)	(2)	99	(161)	171
Incidence des taux d'intérêt ¹⁾					
Incidence des variations des taux d'intérêt	(93)	(57)	(50)	(150)	111
Incidence des variations des écarts de crédit	20	40	(10)	60	(18)
Incidence des variations des écarts de swap	5	(13)	24	(8)	12
Incidence des taux d'intérêt	(68)	(30)	(36)	(98)	105
Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement	75	70	28	145	24
À déduire : Incidence des marchés	(152)	38	91	(114)	300
À déduire : Modifications des hypothèses et mesures de la direction	—	1	2	1	(2)
Autres ajustements					
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	44	(3)	(52)	41	(96)
Acquisitions, intégrations et restructurations ^{2), 3)}	(74)	(21)	(13)	(95)	(87)
Autres ^{4), 5)}	75	—	(11)	75	(11)
À déduire : Total des autres ajustements	45	(24)	(76)	21	(194)
Bénéfice net sous-jacent	892	843	883	1 735	1 733
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	1,34	1,46	1,53	2,80	3,12
À déduire : Incidence des marchés (en dollars)	(0,26)	0,06	0,16	(0,20)	0,50
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	—	—	—	—	—
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS (en dollars)	0,08	—	(0,09)	0,07	(0,16)
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	(0,13)	(0,04)	(0,02)	(0,16)	(0,15)
Autres (en dollars)	0,13	—	(0,02)	0,13	(0,02)
Incidence des titres convertibles sur le bénéfice par action dilué (en dollars)	—	—	—	(0,01)	—
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	1,52	1,44	1,50	2,97	2,95

¹⁾ Notre exposition aux taux d'intérêt varie en fonction du type de produit, de la branche d'activité et de l'emplacement géographique. Étant donné la nature à long terme de nos activités, notre sensibilité aux taux d'intérêt à long terme est plus élevée.

²⁾ Les montants ont trait aux coûts d'acquisition relatifs aux sociétés liées de SLC, BentallGreenOak, InfraRed Capital Partners et Crescent Capital Group LP, y compris la désactualisation au titre des autres passifs financiers de 16 M\$ au deuxième trimestre de 2022 et de 32 M\$ au premier semestre de 2022 (premier trimestre de 2022 – 16 M\$; deuxième trimestre de 2021 – 13 M\$; premier semestre de 2021 – 27 M\$).

³⁾ La charge de restructuration de 57 M\$ au premier trimestre de 2021 était liée à la stratégie relative à notre espace de travail et à la redéfinition du rôle du bureau.

⁴⁾ Lié à un profit tiré de la cession-bail de notre bureau de Wellesley aux États-Unis au deuxième trimestre de 2022.

⁵⁾ Les montants ont trait à la *Finance Act* du Royaume-Uni, promulguée le 10 juin 2021, qui prévoit l'augmentation du taux d'imposition des sociétés, le faisant passer de 19 % à 25 %. L'augmentation entrera en vigueur pour les périodes d'imposition ouvertes à compter du 1^{er} avril 2023. Par conséquent, le bénéfice net déclaré a diminué de 11 M\$ au deuxième trimestre de 2021.

Le tableau suivant présente les montants avant impôt des ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
	T2 22	T1 22	T2 21	2022	2021
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires (après impôt)	785	858	900	1 643	1 837
Ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent (avant impôt) :					
À déduire : Incidence des marchés	(109)	193	85	84	465
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	—	1	2	1	(4)
Autres ajustements ¹⁾	57	(26)	(64)	31	(208)
Total des ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent (avant impôt)	(52)	168	23	116	253
À déduire : Impôts liés aux ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent ¹⁾	(55)	(153)	(6)	(208)	(149)
Bénéfice net sous-jacent (après impôt)	892	843	883	1 735	1 733

¹⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022, la présentation des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS a été modifiée. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation. La modification n'a eu aucune incidence sur la présentation après impôt.

Les impôts liés aux ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent peuvent varier par rapport à la fourchette de taux d'imposition effectifs prévus en raison de la composition des activités de la Compagnie à l'échelle internationale.

2. Mesures financières additionnelles non conformes aux normes IFRS

La direction utilise également les mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes :

Marge après impôt des Garanties collectives des États-Unis. Ce ratio présente le bénéfice net sous-jacent lié aux Garanties collectives des États-Unis en tant que pourcentage des primes nettes enregistrées. Il nous aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre et constitue une mesure de la rentabilité. Ce ratio est calculé en divisant le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) par les primes nettes des quatre derniers trimestres. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Actif géré. L'actif géré constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui indique la taille des actifs de notre Compagnie dans les domaines de la gestion d'actifs, de la gestion de patrimoine et de l'assurance. Il n'existe aucune mesure financière normalisée en vertu des normes IFRS. En plus des mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables, soit le solde du fonds général et des fonds distincts dans nos états de la situation financière, l'actif géré comprend également les autres éléments de l'actif géré.

Modifications des hypothèses et mesures de la direction. Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt) est incluse dans le bénéfice net déclaré, mais elle est exclue du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document. Se reporter à la rubrique D, « Rentabilité – 2 – Modification des hypothèses et mesures de la direction », de notre rapport de gestion annuel de 2021 pour plus de renseignements sur les modifications des hypothèses et mesures de la direction.

La note 6.A des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2022 présente l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance, excluant les modifications des autres passifs et actifs relatifs aux contrats. Dans le présent document, les modifications des hypothèses et mesures de la direction représentent l'incidence sur le bénéfice net déclaré attribuable aux actionnaires (après impôt). Dans les états financiers consolidés, il s'agit d'une composante de la variation du total des passifs de la Compagnie.

Le tableau suivant présente un rapprochement des différences entre ces deux mesures.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
	T2 22	T1 22	T2 21	2022	2021
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance (avant impôt)	—	5	(26)	5	(34)
À déduire : Titulaires de contrat avec participation ¹⁾	—	4	(26)	4	(30)
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (avant impôt)	—	1	—	1	(4)
À déduire : Impôt	—	—	—	—	(2)
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (après impôt)	—	1	—	1	(2)
À ajouter : Mesures de la direction (après impôt) ²⁾	—	—	2	—	—
Autres (après impôt) ³⁾	—	—	—	—	—
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (après impôt) ^{4), 5)}	—	1	2	1	(2)

¹⁾ Ajustement en vue d'éliminer l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les montants attribués aux titulaires de contrat avec participation.

²⁾ Ajustement en vue d'inclure l'incidence après impôt des mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement et qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les ententes de réassurance nouvelles ou révisées relatives à des affaires en vigueur et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs. L'incidence avant impôt des mesures de la direction sur les modifications des méthodes et hypothèses à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance s'est chiffrée à néant au deuxième trimestre de 2022 et à néant au premier semestre de 2022 (premier trimestre de 2022 – néant; deuxième trimestre de 2021 – augmentation de 2 M\$; premier semestre de 2021 – néant).

³⁾ Ajustements en vue d'inclure l'incidence après impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les contrats de placement et les autres passifs relatifs aux contrats. L'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance s'est chiffrée à néant au deuxième trimestre de 2022 et à néant au premier semestre de 2022 (premier trimestre de 2022 – néant; deuxième trimestre de 2021 – néant; premier semestre de 2021 – néant).

⁴⁾ Inclut l'incidence fiscale des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement, qui reflète les taux d'imposition des territoires où nous exerçons nos activités.

⁵⁾ Les modifications des hypothèses et mesures de la direction sont incluses dans le bénéfice net déclaré, mais elles sont exclues du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document.

Actif géré ne générant pas encore d'honoraires. Cette mesure représente la tranche du capital engagé mais non investi du total de l'actif géré ne générant pas actuellement d'honoraires de gestion. Le montant dépend des modalités propres à chaque fonds. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Mobilisation de capitaux. Cette mesure comprend l'augmentation des engagements de Gestion SLC découlant des activités de collecte de fonds pour l'ensemble des Clients des placements immobiliers, des placements en infrastructures et d'instruments de crédit alternatifs, excluant le levier financier. La mobilisation de capitaux à revenu fixe de première qualité se compose des ventes effectuées auprès de nouveaux Clients. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Trésorerie et autres actifs liquides. Cette mesure comprend la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les titres négociés sur le marché, déduction faite des prêts liés aux acquisitions détenus par la FSL inc. (la société mère ultime), et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive. Cette mesure représente les fonds disponibles pour la réaffectation de capitaux afin de soutenir la croissance des activités.

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Trésorerie et autres actifs liquides (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive) :		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	580	2 383
Titres de créance ¹⁾	1 428	1 421
Titres de capitaux propres ²⁾	98	861
Sous-total ³⁾	2 106	4 665
À déduire : Prêts liés aux acquisitions (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive) ⁴⁾	(1 109)	—
Trésorerie et autres actifs liquides (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive) ⁵⁾	997	4 665

¹⁾ Comprennent les obligations négociées sur le marché.

²⁾ Comprennent les placements dans des FNB.

³⁾ Les montants du quatrième trimestre de 2021 comprenaient un produit de 2,0 G\$ lié aux placements de titres de créance subordonnés conclus en novembre 2021, dont une tranche de 1,5 G\$ n'était pas admissible à titre de capital à l'égard du TSAV au moment de l'émission du fait qu'elle était assujettie à des modalités contractuelles exigeant que nous rachetions la totalité des titres sous-jacents dans l'éventualité où l'acquisition de DentaQuest n'était pas conclue. Nous avons conclu l'acquisition de DentaQuest le 1^{er} juin 2022.

⁴⁾ Les prêts liés aux acquisitions ont été inclus à titre d'ajustement de la trésorerie et des autres actifs liquides, car ils reflètent le financement de l'acquisition de DentaQuest.

⁵⁾ Représente les fonds disponibles pour la réaffectation des capitaux.

Taux de change constant. Nous éliminons l'incidence du change de certaines mesures conformes et non conformes aux normes IFRS afin de faciliter la comparaison de nos résultats d'une période à l'autre. L'incidence du change est estimée au moyen des taux de change en vigueur au cours de la période comparative, en fonction du taux de change moyen ou du taux de change de clôture, selon le cas.

Déploiement de capital. Cette mesure représente le montant de capital investi au cours de la période, y compris le levier financier, le cas échéant. Le déploiement de capital comprend également le capital engagé dans des ententes visant des placements en infrastructures devant être investi dans des actifs précis. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Bénéfice relatif au surplus. Cette composante des sources de bénéfices représente le bénéfice net réalisé sur les fonds excédentaires d'une société. Le bénéfice relatif au surplus comprend les profits réalisés sur les actifs disponibles à la vente ainsi que les rendements nets des placements sur les surplus, comme les produits de placement, les produits (pertes) sur les placements en capitaux de lancement, les immeubles de placement comptabilisés à la valeur de marché et les intérêts sur la dette.

Bénéfices prévus. La tranche du bénéfice net consolidé avant impôt sur les affaires en vigueur au début de la période de présentation de l'information financière devait être réalisée en fonction de la concrétisation des hypothèses les plus probables formulées au début de la période de présentation de l'information financière. Les bénéfices prévus des sociétés de gestion d'actifs correspondent à leur bénéfice net avant impôt.

Éléments relatifs aux résultats attribuables au bénéfice net déclaré et au bénéfice net sous-jacent. Les profits et les pertes avant impôt sont attribuables aux différences entre les résultats réels enregistrés au cours de la période de présentation de l'information financière et les hypothèses les plus probables formulées au début de cette période. Les éléments relatifs aux résultats font partie du cadre relatif aux sources de bénéfices et sont calculés conformément à la ligne directrice D-9 du BSIF, Divulgaration des sources de bénéfices.

Actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires. L'actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires se compose d'actifs gérés par Gestion SLC, dont les Clients sont les propriétaires véritables, à l'égard desquels nous fournissons des services de gestion de placements, de gestion immobilière ou des services-conseils et pour lesquels nous touchons des honoraires de gestion en vertu de conventions de gestion ou d'autres conventions d'honoraires. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Bénéfice tiré des honoraires et bénéfice d'exploitation. Le **bénéfice tiré des honoraires** représente la rentabilité des portefeuilles assortis d'honoraires de Gestion SLC, et il est calculé comme étant les produits tirés des honoraires moins les charges liées aux honoraires. Le **bénéfice d'exploitation** représente le bénéfice réalisé par nos activités commerciales, et il est calculé comme étant la somme du bénéfice tiré des honoraires, des produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) et des honoraires en fonction du rendement, ainsi que des intérêts et autres. Les **produits tirés des honoraires** représentent tous les produits tirés des honoraires, exception faite des honoraires liés au rendement, provenant d'investisseurs tiers. Les **charges liées aux honoraires** représentent toutes les charges directement liées à la génération de produits tirés des honoraires provenant d'investisseurs tiers. Les **produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) et les honoraires en fonction du rendement** représentent le total des produits (pertes) liés à nos capitaux de lancement, déduction faite des charges connexes. Les **intérêts et autres** représentent la rémunération au titre des honoraires en fonction du rendement, nos produits ou charges d'intérêts nets et les produits tirés de la gestion des actifs du fonds général.

Le **bénéfice tiré des honoraires et le bénéfice d'exploitation** sont des mesures financières non définies par les IFRS présentées dans l'état supplémentaire du résultat net de Gestion SLC permettant d'améliorer la comparabilité des résultats de Gestion SLC avec ceux de gestionnaires d'actifs alternatifs cotés en bourse. Pour plus de détails, se reporter à notre trousse d'information financière supplémentaire pour le trimestre.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice tiré des honoraires et du bénéfice d'exploitation avec les produits tirés des honoraires et le total des charges de Gestion SLC, selon les normes IFRS.

Gestion SLC	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
(en millions de dollars)	T2 22	T1 22	T2 21	2022	2021
Produits tirés des honoraires (selon les normes IFRS)	307	294	269	601	521
À déduire : Ajustements des produits autres que les produits tirés des honoraires ^{1), 2)}	65	68	57	133	117
Produits tirés des honoraires	242	226	212	468	404
Total des charges (selon les normes IFRS)	290	272	262	562	524
À déduire : Ajustements des charges autres que les charges liées aux honoraires ^{2), 3)}	100	100	96	200	205
Charges liées aux honoraires	190	172	166	362	319
Bénéfice tiré des honoraires	52	54	46	106	85
À ajouter : Produits tirés des placements (pertes de placements) et honoraires en fonction du rendement ⁴⁾	—	11	4	11	2
À ajouter : Intérêts et autres ⁵⁾	(7)	(6)	(4)	(13)	(17)
Bénéfice d'exploitation	45	59	46	104	70

¹⁾ Comprend les intérêts et autres produits – produits tirés des honoraires, les produits tirés des placements (pertes de placements) et les honoraires en fonction du rendement – produits tirés des honoraires, et les autres produits – produits tirés des honoraires.

²⁾ Exclut les produits et les charges connexes liés à certaines ententes de gestion immobilière afin de fournir des mesures plus précises à l'égard de nos activités générant des honoraires.

³⁾ Comprend les intérêts et autres, les honoraires liés aux placements – autres, l'amortissement des immobilisations incorporelles, les coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration et les autres charges.

⁴⁾ Les produits tirés des placements (pertes de placements) et les honoraires en fonction du rendement présentés dans le compte de résultat supplémentaire de Gestion SLC ont trait à nos placements en capitaux de lancement et, par conséquent, nous avons exclu les profits ou les pertes de certaines couvertures non liées aux capitaux de lancement qui sont présentés au poste Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) en vertu des normes IFRS.

	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
(en millions de dollars)	T2 22	T1 22	T2 21	2022	2021
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) (selon les normes IFRS)	—	10	5	10	3
À déduire : Autres – Produits tirés des placements (pertes de placements)	—	2	3	2	3
À ajouter : Produits tirés des placements (pertes de placements) et honoraires en fonction du rendement – produits tirés des honoraires	—	3	—	3	1
Produits tirés des placements (pertes de placements) et honoraires en fonction du rendement	—	11	4	11	2

⁵⁾ Comprend les intérêts et les autres éléments présentés au poste Produits tirés des honoraires selon les normes IFRS, déduction faite des intérêts et autres éléments présentés au poste Total des charges selon les normes IFRS.

Ratio de levier financier. Ce ratio de la dette totale sur le total du capital représente le ratio de la dette et des actions privilégiées sur le total du capital, où la dette se compose de tous les titres de créance admissibles en tant que capital. Les titres de créance admissibles en tant que capital se composent pour leur part des titres de créance subordonnés et des instruments de capital novateurs. Ce ratio est un indicateur de la suffisance du capital de la Compagnie évalué en fonction de sa proportion de titres de créance admissibles en tant que capital, conformément aux lignes directrices du BSIF.

Incidence du change. Afin de faciliter la comparaison de nos résultats d'une période à l'autre, l'incidence favorable ou défavorable du change est estimée au moyen des taux de change en vigueur au cours de la période comparative, pour plusieurs mesures financières conformes et non conformes aux normes IFRS, selon le taux de change moyen ou le taux de change de clôture, selon le cas. Les éléments ayant une incidence sur une période de présentation de l'information financière comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) présentés dans nos états consolidés du résultat net, ainsi que le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les souscriptions sont convertis en dollars canadiens selon les taux de change moyens en vigueur au cours de la journée, du mois ou du trimestre pertinent. Dans le cas des éléments évalués à un moment précis, comme les actifs et les passifs présentés dans nos états consolidés de la situation financière, ainsi que les composantes de l'actif géré et des bénéfices prévus de l'information fournie sur nos sources de bénéfices, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des devises.

Incidence des affaires nouvelles. Incidence des affaires nouvelles sur le bénéfice net avant impôt au moment de la vente au cours de la période de présentation de l'information financière. Les nouvelles souscriptions peuvent se traduire par un profit ou une perte au moment de la vente, principalement en raison de l'écart entre les hypothèses relatives à l'évaluation et les hypothèses utilisées lors de la fixation des prix, ou de l'écart entre les frais d'acquisition réels et les frais présumés lors de la fixation des prix.

Autres éléments de l'actif géré. Les autres éléments de l'actif géré comprennent les actifs des particuliers, les actifs institutionnels et d'autres actifs de tiers, ainsi que ceux du fonds général et des fonds distincts gérés par nos coentreprises. Au Canada, les autres éléments de l'actif géré comprennent les actifs des Clients investis dans des produits de fonds communs de placement destinés aux particuliers de Placements mondiaux Sun Life. En Asie, les autres éléments de l'actif géré comprennent les actifs des Clients investis dans des produits de fonds gérés à Hong Kong, des produits internationaux de gestion de patrimoine, des produits de fonds communs de placement et de fonds gérés aux Philippines, des produits de fonds communs de placement d'actions et de titres à revenu fixe d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited, des produits de Sun Life Everbright Asset Management ainsi que l'actif du fonds général et des fonds distincts de nos coentreprises en fonction de notre pourcentage de participation. En ce qui concerne Gestion d'actifs, les autres éléments de l'actif géré comprennent les actifs des particuliers et des Clients institutionnels, ainsi que les

capitaux mobilisés comme les engagements non appelés et le levier financier de Gestion SLC. Il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022, certaines composantes des autres éléments de l'actif géré ont été renommées « Fonds offerts aux particuliers » et « Fonds institutionnels et fonds gérés » afin de les harmoniser avec les conventions d'appellation du marché. Auparavant, ces composantes étaient appelées Fonds communs de placement et Fonds gérés, respectivement, dans nos rapports de gestion intermédiaires et annuels. Certains éléments ont changé d'appellation, mais leur composition n'a pas été touchée.

Marge avant impôt sur le bénéfice tiré des honoraires. Ce ratio est une mesure de la rentabilité de Gestion SLC par rapport aux fonds générant des produits sous forme d'honoraires récurrents, tout en excluant les produits tirés des placements et les honoraires en fonction du rendement. Le ratio est calculé en divisant le bénéfice tiré des honoraires par les produits tirés des honoraires, et il est fondé sur les 12 derniers mois. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Marge d'exploitation nette avant impôt. Ce ratio est une mesure de la rentabilité pour lequel il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable. Pour la MFS, ce ratio est calculé en excluant l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS et certaines commissions versées qui sont de nature compensatoire. Ces commissions sont exclues afin de neutraliser leur incidence sur la marge d'exploitation nette avant impôt, et elles n'ont aucune incidence sur la rentabilité de la MFS. Pour Gestion SLC, le ratio est calculé en divisant le total du bénéfice d'exploitation par les produits tirés des honoraires plus les produits tirés des placements (les pertes de placements) et les honoraires en fonction du rendement, et il est fondé sur les 12 derniers mois.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022, cette mesure a été renommée « marge d'exploitation nette avant impôt » afin d'améliorer la cohérence des désignations au sein de notre secteur Gestion d'actifs. Auparavant, cette mesure était appelée « ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS » dans nos rapports de gestion annuels et intermédiaires. Cette mesure a changé d'appellation, mais sa composition n'a pas été touchée.

Le tableau suivant présente un rapprochement avec le calcul de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS.

MFS	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
(en millions de dollars américains)	T2 22	T1 22	T2 21	2022	2021
Produits					
Produits tirés des honoraires (selon les normes IFRS)	838	909	938	1 747	1 825
À déduire : Commissions	110	120	126	230	246
À déduire : Autres ¹⁾	(16)	(11)	(11)	(27)	(22)
Produits ajustés	744	800	823	1 544	1 601
Charges					
Charges (selon les normes IFRS)	542	606	681	1 148	1 311
(Produits nets tirés des placements) pertes nettes de placement (selon les normes IFRS)	6	6	(4)	12	1
À déduire : Ajustements de la juste valeur brute de droits à des paiements fondés sur des actions ²⁾	(25)	15	58	(10)	108
À déduire : Commissions	110	120	126	230	246
À déduire : Autres ¹⁾	(16)	(11)	(11)	(27)	(22)
Charges ajustées	479	488	504	967	980
Marge d'exploitation nette avant impôt	36 %	39 %	39 %	37 %	39 %

¹⁾ Le poste Autres comprend les différences de base comptable, telles que les honoraires de sous-conseiller et les provisions pour produits.

²⁾ Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » pour plus de détails sur cet ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

Sensibilités aux prix des biens immobiliers. Les sensibilités aux prix des biens immobiliers sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS pour lesquelles il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable. Il n'est donc pas possible de présenter un rapprochement entre ces montants et les mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables.

Rendement des capitaux propres. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS. Pour déterminer le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent, respectivement, le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) et le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) sont divisés par le total moyen pondéré des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le rendement des capitaux propres donne un indice de la rentabilité globale de la Compagnie. Le rendement des capitaux propres trimestriels est annualisé.

Souscriptions et flux bruts. Au Canada, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et de produits de la Sun Life Santé; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine et les souscriptions enregistrées par les RCR. Aux États-Unis, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions des Garanties collectives. En Asie, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et collective réalisées par nos filiales, ainsi que par nos coentreprises et entreprises associées, en fonction de notre pourcentage de participation, aux Philippines, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Malaisie, au Vietnam, à la Division International, à Hong Kong et à Singapour, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits de gestion de patrimoine à Hong Kong, les souscriptions de titres de fonds communs de placement aux Philippines, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par nos coentreprises et entreprises associées en Inde et en Chine, et les souscriptions d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited au chapitre des fonds communs de placement d'actions et de titres à revenu fixe, en fonction de notre pourcentage de participation, y compris les souscriptions réalisées par nos partenaires de distribution du secteur bancaire. Les flux bruts de Gestion d'actifs comprennent les fonds offerts à des particuliers et des Clients institutionnels; les flux bruts de Gestion SLC comprennent les

capitaux mobilisés, comme les engagements en capitaux non appelés et le levier financier. Au Canada et en Asie, les souscriptions nettes comprennent les souscriptions brutes de produits de gestion de patrimoine, déduction faite des rachats. Les flux nets de Gestion d'actifs se composent des flux bruts déduction faite des sorties brutes. Les flux nets de Gestion SLC ne comprennent pas les distributions versées à des Clients provenant de la vente d'actifs sous-jacents dans des fonds à capital fixe. Afin de permettre des comparaisons plus efficaces entre les différentes périodes de présentation financière, nous présentons les souscriptions et les flux bruts en excluant l'incidence du change. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Sources de bénéfices. Les sources de bénéfices sont établies conformément à la ligne directrice D-9 du BSIF, Divulgence des sources de bénéfices; leur présentation n'est donc pas prescrite en vertu des normes IFRS. La préparation du document et de son contenu n'est assujettie à aucune norme, puisqu'elle dépend de la méthode, des estimations et des hypothèses utilisées. Les composantes des sources de bénéfices sont les bénéfices prévus, l'incidence des affaires nouvelles, les gains et les pertes actuariels, les mesures de la direction et les modifications des hypothèses et le bénéfice relatif au surplus. Aux fins de comparaison, d'une période à l'autre, ce document présente les variations des bénéfices prévus à titre de croissance des affaires.

Ratio de distribution sous-jacent. Ce ratio représente le ratio des dividendes versés par action sur le bénéfice par action sous-jacent dilué de la période. Nous utilisons ce ratio dans le cadre du processus d'établissement du budget d'investissement pour nous assurer d'atteindre nos cibles en matière de distribution, compte tenu des initiatives d'investissement prévues. Nous visons un ratio de distribution sous-jacent se situant entre 40 % et 50 % en fonction du bénéfice par action sous-jacent. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités », de notre rapport de gestion annuel de 2021.

Taux d'imposition effectif sous-jacent. Cette mesure est calculée en fonction du bénéfice net sous-jacent avant impôt et de la charge d'impôt liée à celui-ci. Notre taux d'imposition prévu par la loi est habituellement réduit par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables. Notre taux d'imposition effectif facilite l'analyse de l'incidence des taux d'imposition au cours de la période.

Valeur des affaires nouvelles. La valeur des affaires nouvelles représente la valeur actualisée de nos meilleures estimations des bénéfices distribuables futurs, déduction faite du coût du capital, des contrats relatifs aux affaires nouvelles conclus au cours d'une période donnée, exception faite des affaires nouvelles réalisées par notre pilier Gestion d'actifs. Les hypothèses utilisées aux fins de ces calculs sont généralement conformes à celles utilisées lors de l'évaluation de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance, hormis le fait que les taux d'actualisation utilisés se rapprochent des attentes théoriques en matière de rendement que pourrait avoir un investisseur en capitaux propres. Le capital requis est fondé sur la valeur la plus élevée entre le ratio d'exploitation cible du TSAV de la Sun Life du Canada et le ratio d'exploitation cible en matière de capital local (propre à un pays). La valeur des affaires nouvelles est une mesure utile pour évaluer la valeur actualisée générée par les contrats relatifs aux affaires nouvelles. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

3. Rapprochement de certaines mesures financières non conformes aux IFRS

Rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent – Données avant impôt par secteur d'activité

T2 22						
(en millions de dollars)	Canada	États-Unis	Gestion d'actifs	Asie	Organisation internationale	Total
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	160	213	296	131	(15)	785
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) ¹⁾	(143)	43	—	(12)	3	(109)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	—	—	—	—	—	—
Autres ajustements (avant impôt) ^{1), 2)}	(1)	32	32	(6)	—	57
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus ²⁾	(40)	(16)	(6)	1	6	(55)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	344	154	270	148	(24)	892
T1 22						
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	263	169	308	161	(43)	858
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) ¹⁾	123	60	—	9	1	193
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	(11)	11	—	1	—	1
Autres ajustements (avant impôt) ^{1), 2)}	—	(6)	(19)	(1)	—	(26)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus ²⁾	(147)	(14)	1	—	7	(153)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	298	118	326	152	(51)	843
T2 21						
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	404	157	221	143	(25)	900
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) ¹⁾	106	(7)	—	(11)	(3)	85
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	—	—	—	2	—	2
Autres ajustements (avant impôt) ^{1), 2)}	—	(2)	(70)	—	8	(64)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus ²⁾	8	1	(20)	—	5	(6)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	290	165	311	152	(35)	883

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » pour une présentation de cet ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

²⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022, la présentation des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS a été modifiée. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation. La modification n'a eu aucune incidence sur la présentation après impôt.

2022						
(en millions de dollars)	Canada	États-Unis	Gestion d'actifs	Asie	Organisation internationale	Total
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	423	382	604	292	(58)	1 643
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) ¹⁾	(20)	103	—	(3)	4	84
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	(11)	11	—	1	—	1
Autres ajustements (avant impôt) ^{1), 2)}	(1)	26	13	(7)	—	31
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus ²⁾	(187)	(30)	(5)	1	13	(208)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	642	272	596	300	(75)	1 735

2021						
(en millions de dollars)	Canada	États-Unis	Gestion d'actifs	Asie	Organisation internationale	Total
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	809	368	451	341	(132)	1 837
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) ¹⁾	394	48	—	25	(2)	465
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	(6)	(5)	—	5	2	(4)
Autres ajustements (avant impôt) ^{1), 2)}	—	(2)	(136)	—	(70)	(208)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus ²⁾	(154)	(9)	(15)	—	29	(149)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	575	336	602	311	(91)	1 733

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » pour une présentation de cet ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

²⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022, la présentation des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS a été modifiée. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation. La modification n'a eu aucune incidence sur la présentation après impôt.

Rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent – Données avant impôt par division – Gestion d'actifs

(en millions de dollars)	T2 22		T1 22		T2 21	
	MFS	Gestion SLC	MFS	Gestion SLC	MFS	Gestion SLC
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	291	5	289	19	234	(13)
À déduire : Autres ajustements (avant impôt) ^{1), 2)}	50	(18)	(2)	(17)	(51)	(19)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus ²⁾	(6)	—	(1)	2	(1)	(19)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	247	23	292	34	286	25

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » pour une présentation de cet ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

²⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022, la présentation des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS a été modifiée. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation. La modification n'a eu aucune incidence sur la présentation après impôt.

Rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent – Données avant impôt en dollars américains

(en millions de dollars américains)	T2 22		T1 22		T2 21	
	États-Unis	MFS	États-Unis	MFS	États-Unis	MFS
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	167	228	133	228	127	191
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) ¹⁾	33	—	47	—	(6)	—
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	—	—	9	—	—	—
Autres ajustements (avant impôt) ^{1), 2)}	25	39	(5)	(1)	(2)	(41)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus ²⁾	(12)	(5)	(11)	(1)	2	(1)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	121	194	93	230	133	233

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » pour une présentation de cet ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

²⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022, la présentation des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS a été modifiée. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation. La modification n'a eu aucune incidence sur la présentation après impôt.

Rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent – Garanties collectives aux États-Unis – Données avant impôt en dollars américains

Le tableau suivant présente les montants qui ont été exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) pour les Garanties collectives aux États-Unis, lequel est utilisé pour calculer la marge après impôt des Garanties collectives aux États-Unis pour les quatre derniers trimestres.

(en millions de dollars américains)	T2 22	T1 22	T4 21	T3 21	T2 21	T1 21	T4 20	T3 20
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires ¹⁾	86	59	6	49	99	89	73	97
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) ²⁾	(4)	2	8	4	2	3	1	1
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	—	—	—	(1)	—	(3)	(6)	24
Autres ajustements (avant impôt) ²⁾	—	(1)	(1)	(2)	(1)	—	(1)	(1)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus	1	—	(1)	(1)	—	—	1	(5)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) pour les Garanties collectives aux États-Unis	89	58	—	49	98	89	78	78

¹⁾ Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2022, nous avons commencé à présenter des informations sur le rendement et les résultats de la division des garanties de frais dentaires, qui représente nos activités existantes d'assurance frais dentaires et d'assurance frais d'optique au sein des Garanties collectives, conjointement avec DentaQuest Group, Inc. (« DentaQuest »), société acquise le 1^{er} juin 2022. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation.

²⁾ Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » pour une présentation de cet ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

Rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent – Données avant impôt par secteur d'activité - Gestion d'actifs

(en millions de dollars)	2022		2021	
	MFS	Gestion SLC	MFS	Gestion SLC
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	580	24	470	(19)
À déduire : Autres ajustements (avant impôt) ^{1), 2)}	48	(35)	(97)	(39)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus ²⁾	(7)	2	1	(16)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	539	57	566	36

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » pour une présentation de cet ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

²⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022, la présentation des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS a été modifiée. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation. La modification n'a eu aucune incidence sur la présentation après impôt.

Rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent - Données avant impôt en dollars américains

(en millions de dollars américains)	2022		2021	
	États-Unis	MFS	États-Unis	MFS
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	300	456	294	377
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) ¹⁾	80	—	37	—
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	9	—	(4)	—
Autres ajustements (avant impôt) ^{1), 2)}	20	38	(2)	(77)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus ²⁾	(23)	(6)	(6)	—
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	214	424	269	454

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » pour une présentation de cet ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

²⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022, la présentation des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS a été modifiée. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation. La modification n'a eu aucune incidence sur la présentation après impôt.

N. Énoncés prospectifs

À l'occasion, la Compagnie présente, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies; ii) les énoncés se rapportant à nos initiatives de croissance et autres objectifs d'affaires; iii) les énoncés se rapportant aux stratégies que nous avons mises en

œuvre en réponse à la pandémie de COVID-19 et à la conjoncture économique connexe, ainsi qu'à leur incidence sur la Compagnie; iv) les énoncés se rapportant à notre fourchette d'imposition prévue pour les exercices à venir; v) les énoncés présentés à la rubrique H, « Gestion du risque – Sensibilités au risque de marché – Sensibilités aux taux d'intérêt », du présent document; vi) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; et vii) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « atteindre », « viser », « ambition », « prévoir », « aspirer à », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés, et ils pourraient changer, particulièrement en raison de la pandémie de COVID-19 qui sévit actuellement et qui évolue ainsi que de son incidence sur l'économie mondiale et de ses répercussions incertaines sur nos activités.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans les énoncés prospectifs en raison, notamment, de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et de la conjoncture économique connexe sur nos activités, notre liquidité, notre situation financière ou nos résultats financiers et des facteurs traités aux rubriques C, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », E, « Solidité financière » et H, « Gestion du risque » du présent document et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2021 de la FSL inc., et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au www.sedar.com et au www.sec.gov, respectivement.

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et nos prévisions, soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs présentés dans le présent document sont indiqués ci-après. La réalisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement de notre rendement, lequel est soumis à de nombreux risques qui se sont accentués en raison de la pandémie de COVID-19 actuelle étant donné l'incertitude entourant sa durée et son incidence. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : les **risques de marché** – les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de crédit et des écarts de swap; aux placements immobiliers; et aux fluctuations des taux de change; les **risques d'assurance** – les risques liés au comportement des titulaires de contrat, aux résultats enregistrés au chapitre de la mortalité, aux résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et à la longévité; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; les **risques de crédit** – les risques liés aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; les **risques d'entreprise et risques stratégiques** – les risques liés aux conjonctures économique et politique mondiales; à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des Clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'incidence de la concurrence; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les Clients, tels que les fonds distincts et les fonds communs de placement; aux changements dans les tendances en matière de placement et dans les préférences des Clients en faveur de produits différents des produits ou des stratégies de placement que nous offrons; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; à l'environnement, ainsi qu'aux lois et aux règlements en matière environnementale; les **risques opérationnels** – les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à l'observation des exigences réglementaires et prévues par la loi et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à la réalisation des fusions, des acquisitions, des investissements stratégiques et des cessions, et aux activités d'intégration qui s'y rattachent; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; les **risques de liquidité** – la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance; et les **autres risques** – les questions relatives à la COVID-19, y compris la gravité, la durée et la propagation de la COVID-19, à son incidence sur l'économie mondiale et sur les activités, la situation financière et les résultats de la Sun Life; aux risques liés à IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et à IFRS 9, *Instruments financiers*; à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notations de solidité financière ou de crédit; et aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2022	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2021
(non audité, en millions de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)				
Produits				
Primes				
Montant brut	7 069 \$	6 345 \$	12 979 \$	12 076 \$
À déduire : Primes cédées	649	628	1 268	1 233
Primes nettes	6 420	5 717	11 711	10 843
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) :				
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	1 505	1 401	2 896	2 796
Variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs (note 5)	(7 838)	3 564	(16 150)	(3 382)
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	(4)	46	26	100
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	(6 337)	5 011	(13 228)	(486)
Produits tirés des honoraires (note 9)	1 928	1 941	3 908	3 826
Total des produits	2 011	12 669	2 391	14 183
Prestations et charges				
Montant brut des règlements et des prestations versés (note 6)	5 243	4 488	10 219	9 268
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 6)	(6 099)	4 570	(13 720)	(2 278)
Diminution (augmentation) des actifs au titre des cessions de réassurance (note 6)	(54)	(10)	(120)	46
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats de placement (note 6)	(35)	14	(88)	(14)
Charges (recouvrements) de réassurance (note 7)	(683)	(542)	(1 364)	(1 224)
Transfert net aux (des) fonds distincts (note 12)	(375)	(43)	(612)	(64)
Charges d'exploitation, commissions et taxes sur primes	2 883	2 886	5 687	5 727
Charges d'intérêts	101	84	199	164
Total des prestations et charges	981	11 447	201	11 625
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	1 030	1 222	2 190	2 558
À déduire : Charge (économie) d'impôt sur le résultat (note 10)	219	180	487	505
Bénéfice net total (perte nette totale)	811	1 042	1 703	2 053
À déduire : Bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation	3	119	10	172
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	9	—	18	(2)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	799	923	1 675	1 883
À déduire : Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	14	23	32	46
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	785 \$	900 \$	1 643 \$	1 837 \$
Taux de change moyens des périodes de présentation de l'information financière :				
Dollar américain	1,28	1,23	1,27	1,25
Bénéfice (perte) par action (note 14)				
De base	1,34 \$	1,54 \$	2,80 \$	3,14 \$
Dilué	1,34 \$	1,53 \$	2,80 \$	3,12 \$
Dividendes par action ordinaire	0,690 \$	0,550 \$	1,350 \$	1,100 \$

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2022	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2021
(non audité, en millions de dollars canadiens)				
Bénéfice net total (perte nette totale)	811 \$	1 042 \$	1 703 \$	2 053 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), nets d'impôt :				
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :				
Variation des profits (pertes) de change latents :				
Profits (pertes) latents	268	(194)	(4)	(417)
Variation des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente :				
Profits (pertes) latents	(460)	111	(1 065)	(211)
Reclassements en résultat net	3	(38)	(20)	(88)
Variation des profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie :				
Profits (pertes) latents	3	(7)	(3)	(1)
Reclassements en résultat net	(13)	7	(9)	6
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des coentreprises et des entreprises associées :				
Profits (pertes) latents	(49)	(11)	(112)	(55)
Total des éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat	(248)	(132)	(1 213)	(766)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :				
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	15	—	82	(54)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	15	—	82	(54)
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(233)	(132)	(1 131)	(820)
Total du bénéfice global (de la perte globale)	578	910	572	1 233
À déduire : Bénéfice global (perte globale) attribuable aux titulaires de contrat avec participation	9	117	13	167
Bénéfice global (perte globale) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	10	—	17	(2)
Bénéfice global (perte globale) attribuable aux actionnaires	559 \$	793 \$	542 \$	1 068 \$

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT INCLUS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2022	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2021
(non audité, en millions de dollars canadiens)				
Économie (charge) d'impôt sur le résultat :				
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :				
Profits (pertes) de change latents	1 \$	(1) \$	3 \$	(1) \$
Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	109	(27)	252	65
Reclassements en résultat net liés aux actifs disponibles à la vente	(1)	7	6	11
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	6	(1)	5	(6)
Reclassements en résultat net liés aux couvertures de flux de trésorerie	(2)	—	(1)	4
Total des éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat	113	(22)	265	73
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :				
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	(16)	(1)	(42)	6
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	(16)	(1)	(42)	6
Total de l'économie (de la charge) d'impôt sur le résultat incluse dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	97 \$	(23) \$	223 \$	79 \$

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Actif		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme (note 5)	9 437 \$	12 278 \$
Titres de créance (note 5)	75 007	88 727
Titres de capitaux propres (note 5)	6 930	9 113
Prêts hypothécaires et autres prêts	53 113	51 692
Actifs dérivés	1 670	1 583
Autres placements (note 5)	9 165	8 759
Avances sur contrats	3 288	3 261
Immeubles de placement (note 5)	9 781	9 109
Placements	168 391	184 522
Autres actifs	7 668	5 434
Actifs au titre des cessions de réassurance (note 6)	3 940	3 683
Actifs d'impôt différé	2 074	1 848
Immobilisations incorporelles	4 920	3 370
Goodwill	8 389	6 517
Total de l'actif du fonds général	195 382	205 374
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (note 12)	120 098	139 996
Total de l'actif	315 480 \$	345 370 \$
Passif et capitaux propres		
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 6)	135 017 \$	147 811 \$
Passifs relatifs aux contrats de placement (note 6)	3 243	3 368
Passifs dérivés	2 535	1 392
Passifs d'impôt différé	713	322
Autres passifs (note 8)	19 414	17 783
Déventures de premier rang	200	200
Titres de créance subordonnés	6 427	6 425
Total du passif du fonds général	167 549	177 301
Contrats d'assurance et de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (note 12)	120 098	139 996
Total du passif	287 647 \$	317 297 \$
Capitaux propres		
Capital social émis et surplus d'apport	10 647 \$	10 615 \$
Bénéfices non distribués attribuables aux actionnaires et cumul des autres éléments du résultat global	15 417	15 699
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	26 064	26 314
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation	1 713	1 700
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	56	59
Total des capitaux propres	27 833 \$	28 073 \$
Total du passif et des capitaux propres	315 480 \$	345 370 \$
Taux de change à la clôture des périodes de présentation de l'information financière :	Dollar américain	
	1,29	1,26

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé au nom du conseil d'administration le 3 août 2022.



Kevin Strain
Chef de la direction



Barbara G. Stymiest
Administratrice

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Pour les semestres clos les

(non audité, en millions de dollars canadiens)	30 juin 2022	30 juin 2021
Actionnaires :		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres		
Solde, au début	2 239 \$	2 257 \$
Émis au cours de la période	—	1 000
Frais d'émission, net d'impôt	—	(13)
Solde, à la fin	2 239	3 244
Actions ordinaires (note 11)		
Solde, au début	8 305	8 262
Options sur actions exercées	1	23
Solde, à la fin	8 306	8 285
Surplus d'apport		
Solde, au début	71	72
Paiements fondés sur des actions	31	4
Options sur actions exercées	—	(4)
Solde, à la fin	102	72
Bénéfices non distribués		
Solde, au début	14 713	12 289
Bénéfice net (perte nette)	1 675	1 883
Dividendes sur actions ordinaires	(792)	(650)
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(32)	(46)
Variations attribuables aux acquisitions	—	(139)
Solde, à la fin	15 564	13 337
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), nets d'impôt (note 15)		
Solde, au début	986	1 589
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) pour la période	(1 133)	(815)
Solde, à la fin	(147)	774
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, à la fin	26 064 \$	25 712 \$
Titulaires de contrat avec participation :		
Solde, au début	1 700 \$	1 368 \$
Bénéfice net (perte nette) (note 11)	10	172
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) pour la période (note 15)	3	(5)
Total des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation, à la fin	1 713 \$	1 535 \$
Participations ne donnant pas le contrôle :		
Solde, au début	59 \$	25 \$
Variations attribuables aux acquisitions	—	15
Bénéfice net (perte nette)	18	(2)
Apport additionnel	1	38
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) pour la période (note 15)	(1)	—
Distribution liée aux participations ne donnant pas le contrôle	(21)	(14)
Total des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, à la fin	56 \$	62 \$
Total des capitaux propres	27 833 \$	27 309 \$

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2022	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2021
(non audité, en millions de dollars canadiens)				
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	1 030 \$	1 222 \$	2 190 \$	2 558 \$
Ajustements :				
Charges d'intérêts liées aux activités de financement	64	46	120	92
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement	(6 134)	4 584	(13 808)	(2 292)
Diminution (augmentation) des actifs au titre des cessions de réassurance	(54)	(10)	(120)	46
(Profits réalisés et latents) pertes réalisées et latentes et variations des taux de change touchant les placements	7 842	(3 610)	16 124	3 282
Cessions, échéances et remboursements de placements	13 582	15 362	29 916	30 429
Achats de placements	(12 702)	(17 934)	(29 350)	(33 298)
Impôt sur le résultat reçu (payé)	(305)	(283)	(479)	(531)
Titrisation de prêts hypothécaires (note 5)	(21)	(70)	95	(70)
Autres activités d'exploitation	(1 319)	964	(3 176)	(958)
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	1 983	271	1 512	(742)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
(Achat net) vente nette d'immobilisations corporelles	173	(32)	154	(38)
Investissements dans/transactions avec des coentreprises et des entreprises associées	(58)	8	(55)	5
Dividendes et autres produits liés à des coentreprises et à des entreprises associées	—	5	7	21
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis (note 3) ¹⁾	(2 638)	(8)	(2 638)	(308)
Autres activités d'investissement	(66)	(53)	(109)	(573)
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'investissement	(2 589)	(80)	(2 641)	(893)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation des emprunts (remboursement d'emprunts)	(227)	10	(229)	21
Augmentation des emprunts (remboursement d'emprunts) sur la facilité de crédit	2 039	(80)	2 144	75
Remboursement de débentures de premier rang et de titres de créance subordonnés	—	—	—	(350)
Émission d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, montant net	—	987	—	987
Émission d'actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions	—	9	1	19
Transactions relatives à des participations ne donnant pas le contrôle	(16)	(9)	(20)	24
Dividendes versés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées	(433)	(339)	(826)	(678)
Paieement d'obligations locatives	(38)	(39)	(69)	(73)
Charges d'intérêts payées	(90)	(55)	(120)	(96)
Autres activités de financement	26	—	26	—
Entrées (sorties) nettes liées aux activités de financement	1 261	484	907	(71)
Variations attribuables aux fluctuations des taux de change	78	(56)	14	(119)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	733	619	(208)	(1 825)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, au début	6 752	8 204	7 693	10 648
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, à la fin	7 485	8 823	7 485	8 823
Titres à court terme, à la fin	1 843	3 612	1 843	3 612
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets et titres à court terme, à la fin (note 5)	9 328 \$	12 435 \$	9 328 \$	12 435 \$

¹⁾ Comprend principalement une contrepartie en trésorerie totale versée de 3 269 \$ relativement à l'acquisition de DentaQuest, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis de 638 \$, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022 (contrepartie en trésorerie totale versée de 12 \$, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis de 4 \$, pour le trimestre clos le 30 juin 2021, et contrepartie en trésorerie totale versée de 336 \$, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis de 28 \$, pour le semestre clos le 30 juin 2021).

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Notes annexes résumées

(Non audité, montants en millions de dollars canadiens, à l'exception des montants par action et sauf indication contraire. Tous les montants présentés en dollars américains sont exprimés en millions de dollars.)

1. Informations générales

Description des activités

La Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. »), qui est une société inscrite à la bourse dont le siège social est situé au Canada, est la société de portefeuille qui chapeaute la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada »). La FSL inc. et ses filiales sont désignées collectivement par les expressions « nous » ou « la Compagnie ».

Nos états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiée et adoptée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Nous avons utilisé des méthodes comptables qui correspondent aux méthodes comptables utilisées pour nos états financiers consolidés annuels de 2021, sauf en ce qui touche les exceptions décrites à la note 2 ci-dessous. Les présents états financiers consolidés intermédiaires devraient être lus parallèlement à nos états financiers consolidés annuels de 2021 puisque les états financiers intermédiaires ne contiennent pas toutes les données contenues dans les états financiers consolidés annuels préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») publiées par l'IASB.

Éléments à considérer relativement à la pandémie de COVID-19

L'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'éclosion de la maladie à COVID-19 qui a frappé début 2020 avait engendré une pandémie mondiale. L'incidence globale de la pandémie de COVID-19 demeure incertaine et dépend de la progression du virus et des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et les particuliers, des facteurs qui pourraient varier d'un pays à l'autre et se traduire par des résultats différents.

L'application de nos méthodes comptables nécessite des estimations, des hypothèses et des jugements, étant donné qu'elles concernent des éléments de nature incertaine. Nous avons établi des procédures afin de nous assurer que nos méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes d'établissement des estimations sont contrôlés et qu'ils sont mis en œuvre de façon appropriée et systématique. En ce qui a trait à nos passifs relatifs aux contrats d'assurance, aucune provision importante ou aucun ajustement important se rapportant à la COVID-19 n'a été apporté à nos hypothèses à long terme, et nous continuons de surveiller nos résultats et notre exposition à l'égard de la pandémie de COVID-19. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 1 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

2. Sommaire des méthodes comptables

La note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2021 présente nos principales méthodes comptables et les changements de méthodes comptables ne s'appliquant pas encore à nous.

2.A Normes internationales d'information financière nouvelles et modifiées adoptées en 2022

Nous avons adopté les modifications suivantes le 1^{er} janvier 2022 :

En mai 2020, l'IASB a publié *Mise à jour des renvois au Cadre conceptuel*, qui comprend des modifications d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Ces modifications viennent mettre à jour un renvoi désuet au Cadre conceptuel d'IFRS 3, sans modifier ses exigences de façon significative. L'adoption de cette modification n'a eu aucune incidence significative sur nos états financiers consolidés.

En mai 2020, l'IASB a publié *Immobilisations corporelles : produit antérieur à l'utilisation prévue*, qui comprend des modifications d'IAS 16, *Immobilisations corporelles*. Ces modifications interdisent à une entité de porter le produit de la vente d'éléments produits en diminution du coût d'une immobilisation corporelle pendant son transfert sur le site et pendant sa mise en état en vue de son exploitation de la manière prévue par la direction. Ces modifications s'appliquent de façon rétrospective aux immobilisations qui étaient prêtes à être utilisées au cours de la période comparative. L'adoption de cette modification n'a eu aucune incidence significative sur nos états financiers consolidés.

En mai 2020, l'IASB a publié *Coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire*, qui comprend des modifications d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Ces modifications précisent que le « coût d'exécution » d'un contrat comprend les « coûts directement liés au contrat ». Les coûts directement liés au contrat peuvent être des coûts marginaux liés à l'exécution de ce contrat ou une affectation des autres coûts directement liés à l'exécution du contrat. L'adoption de cette modification n'a eu aucune incidence significative sur nos états financiers consolidés.

En mai 2020, l'IASB a publié *Améliorations annuelles des normes IFRS – Cycle 2018-2020*, qui comprend des modifications mineures apportées à trois normes IFRS s'appliquant de façon prospective à nos états financiers consolidés. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur nos états financiers consolidés.

Réforme des taux d'intérêt de référence

Le 16 décembre 2021, le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (« TARCOM ») a recommandé que l'administrateur Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited (« RBSL ») cesse de calculer et de publier le taux offert en dollars canadiens (« taux CDOR ») à partir du 30 juin 2024, et il a proposé une approche en deux étapes encadrant la transition du taux CDOR au taux des opérations de pension à un jour (« taux CORRA »). Le 16 mai 2022, à la suite d'une consultation publique, RBSL a annoncé qu'elle cessera définitivement la publication et le calcul de toutes les échéances du taux CDOR après le 28 juin 2024. Simultanément, le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF ») a publié ses prévisions selon lesquelles les institutions financières sous réglementation fédérale devront transférer tous les nouveaux dérivés et titres vers un autre taux de référence d'ici le 30 juin 2023, sans nouvelle exposition au taux CDOR après cette date, à quelques exceptions près concernant certaines exigences en matière de gestion des risques. Le BSIF s'attend également à ce que les prêts faisant référence au taux CDOR fassent la transition d'ici le 28 juin 2024. Les institutions financières devraient quant à elles donner la priorité aux mises à jour des systèmes et des modèles afin de tenir compte de l'utilisation du taux CORRA avant le 28 juin 2024.

La transition vers des taux de référence alternatifs est intégrée à notre programme de transition en vue de l'abandon des taux interbancaires offerts et tient compte de faits nouveaux comme la transition du taux CDOR. Au 30 juin 2022, notre exposition au taux CDOR se composait d'actifs non dérivés de 387 \$ et d'un montant notionnel des dérivés de 10 748 \$ qui n'ont pas encore fait l'objet d'une transition vers les taux de référence alternatifs.

2.B Normes internationales d'information financière nouvelles et modifiées qui devraient être adoptées en 2023 ou par la suite

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »). Cette norme doit être appliquée selon une approche rétrospective, et des résultats comparatifs portant sur au moins un exercice doivent être fournis. Si l'application rétrospective à un groupe de contrats d'assurance est impraticable, une approche rétrospective modifiée ou une méthode fondée sur la juste valeur peut être mise en œuvre. Nous avons choisi d'utiliser une méthode fondée sur la juste valeur dans les cas où l'application rétrospective est impraticable. IFRS 17 remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance* (« IFRS 4 »), et a une incidence sur la façon dont nous comptabilisons, évaluons et présentons nos contrats d'assurance dans nos états financiers consolidés.

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 comprend des indications relatives au classement et à l'évaluation des instruments financiers, à la dépréciation d'actifs financiers et à la comptabilité de couverture. Elle n'exige pas le retraitement des informations pour les périodes comparatives.

En juin 2020, une modification a été publiée afin de reporter la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Les assureurs admissibles pouvaient également reporter l'adoption d'IFRS 9 de manière à ce qu'elle coïncide avec l'adoption d'IFRS 17. Nous avons choisi de nous prévaloir de cette option de report, de sorte que nous appliquerons IFRS 17 et IFRS 9 à compter du 1^{er} janvier 2023.

En décembre 2021, l'IASB a publié une modification à IFRS 17 visant un nouveau choix de méthode de transition qui permet aux assureurs de présenter des informations comparatives sur les actifs financiers comme si IFRS 9 était applicable au cours de la période comparative. Nous évaluons l'incidence de cette modification, ainsi que de l'option de retraitement des périodes comparatives autorisée par IFRS 9, sur nos états financiers consolidés.

IFRS 17

IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information relatifs aux contrats d'assurance. Les principes clés d'IFRS 17 sont les suivants :

- Les contrats d'assurance sont des contrats aux termes desquels une entité accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie (le titulaire de contrat) en convenant d'indemniser le titulaire de contrat si un événement futur incertain spécifié (l'événement assuré) touche de façon défavorable le titulaire de contrat.
- Les contrats d'assurance émis et les contrats de réassurance détenus sont divisés en groupes qui seront comptabilisés et évalués séparément.
- Les groupes de contrats d'assurance sont comptabilisés et évalués comme le total des composantes d'évaluation suivantes : a) la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs; b) un ajustement au titre du risque non financier; et c) la marge sur services contractuels (la « MSC »), un montant qui représente le profit non acquis sur le groupe de contrats d'assurance. Ces composantes d'évaluation s'appliquent aux groupes de contrats d'assurance évalués selon la méthode générale d'évaluation et la méthode fondée sur les honoraires variables (la « MHV »). La MHV s'applique aux contrats d'assurance avec participation directe qui, en substance, constituent des contrats pour des services liés à l'investissement, dans lesquels le titulaire de contrat se voit promettre un rendement en fonction d'éléments sous-jacents, comme des fonds distincts et certains contrats d'assurance avec participation. Pour les contrats de courte durée, qui représentent la plupart de nos activités d'assurance collective vie et maladie, une méthode d'évaluation simplifiée – la méthode de la répartition des primes (la « MRP ») – est appliquée. En vertu de la MRP, les contrats d'assurance sont évalués en fonction des profits non acquis et ne sont assujettis à aucune MSC.
- Le profit afférent à un groupe de contrats d'assurance est comptabilisé en résultat sur la période au cours de laquelle les services prévus aux contrats d'assurance sont fournis, et à mesure que les risques liés à la prestation de ces services diminuent au fil du temps.
- Les produits des activités d'assurance, les charges afférentes aux activités d'assurance et les produits financiers ou charges financières d'assurance sont présentés séparément.
- Les informations à fournir visent à accroître la transparence et la comparabilité des résultats.

L'évaluation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 17 diffère de l'évaluation selon la méthode canadienne axée sur le bilan actuellement appliquée en vertu d'IFRS 4. Les différences les plus importantes sont présentées ci-après par composante d'évaluation :

Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs :

- Les taux d'actualisation utilisés pour actualiser les flux de trésorerie futurs en vertu d'IFRS 17 sont fondés sur les caractéristiques des contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 4, les taux d'actualisation dépendent du portefeuille d'actifs soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance.

- Les estimations en vertu d'IFRS 17 tiennent compte des perspectives courantes du marché quant au coût des garanties financières, ce qui nécessite une évaluation prenant en compte le prix des options sur le marché. En vertu d'IFRS 4, le coût des garanties financières est fondé sur le montant requis pour remplir l'obligation.
- En vertu d'IFRS 17, les flux de trésorerie liés aux charges se limitent aux flux de trésorerie directement attribuables à l'exécution des obligations en vertu des contrats d'assurance.
- L'impôt différé n'est pas pris en compte dans les flux de trésorerie futurs en vertu d'IFRS 17.

Ajustement au titre du risque :

- Il s'agit de l'évaluation de la compensation pour l'incertitude découlant d'un risque non financier, comme la mortalité, la morbidité, les rachats et les charges, en vertu d'IFRS 17.
- Le montant des provisions au titre de l'incertitude découlant d'un risque financier est inclus dans la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs en vertu d'IFRS 17.
- Aucun montant n'est présenté au titre du risque lié à la non-concordance entre l'actif et le passif en vertu d'IFRS 17.
- En vertu d'IFRS 4, les montants présentés au titre des risques susmentionnés sont reflétés dans une provision pour écarts défavorables comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Marge sur services contractuels :

- Il s'agit d'une nouvelle composante des passifs qui nécessite le regroupement des contrats d'assurance, ce qui n'est pas exigé en vertu d'IFRS 4.
- La MSC représente les profits non acquis, comme il est expliqué plus en détail ci-dessous.

Les méthodes d'évaluation en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 4 sont semblables pour les contrats d'assurance évalués au moyen de la MRP, comme nos contrats d'assurance collective vie et maladie. Elles divergent principalement en ce qui concerne l'évaluation du passif au titre des sinistres survenus, du fait que les différences liées au taux d'actualisation et à l'ajustement au titre du risque qui ont été mentionnées précédemment sont applicables.

Nous avons mis en relief dans la section suivante certaines incidences sur notre performance financière découlant des différences susmentionnées entre IFRS 17 et IFRS 4 :

- Les profits tirés des affaires nouvelles (les profits non acquis) sont évalués différemment en vertu d'IFRS 17, ce qui reflète les différences en matière d'évaluation des contrats d'assurance dont il est question ci-dessus. En outre, en vertu d'IFRS 17, les profits tirés des affaires nouvelles sont différés, sont enregistrés dans la MSC et sont comptabilisés en résultat à mesure que les services prévus aux contrats d'assurance sont fournis. Les pertes sur les affaires nouvelles sont également évaluées différemment, mais elles continuent d'être comptabilisées en résultat immédiatement. En vertu d'IFRS 4, les profits tirés des affaires nouvelles et les pertes sur les affaires nouvelles sont comptabilisés en résultat immédiatement.
- Les taux d'actualisation utilisés pour calculer la valeur actualisée des passifs relatifs aux contrats d'assurance sont fondés sur les caractéristiques des contrats d'assurance plutôt que sur les actifs soutenant les passifs. Il en résulte, entre autres différences, des changements quant au moment où les produits tirés des placements sont comptabilisés.
- En vertu d'IFRS 17, les changements liés au risque financier (par exemple, les changements de taux d'actualisation) continuent d'être comptabilisés en résultat immédiatement, à l'exception des contrats d'assurance évalués au moyen de la MHV, en vertu de laquelle les changements sont comptabilisés dans la MSC. Les modifications des hypothèses relatives au risque non financier, comme la mortalité, sont reflétées dans la MSC et sont comptabilisées en résultat à mesure que les services prévus aux contrats d'assurance sont fournis. En vertu d'IFRS 4, les modifications des hypothèses concernant les variables liées au risque financier et au risque non financier sont immédiatement comptabilisées en résultat.

IFRS 9

En plus des mises à jour présentées à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2021, nous choisissons, en vertu d'IFRS 17, de comptabiliser en résultat, plutôt que dans les autres éléments du résultat global, la totalité de nos produits financiers et de nos charges financières d'assurance. Par conséquent, afin d'éviter une non-concordance comptable, nous choisissons, en vertu d'IFRS 9, de classer à la juste valeur par le biais du résultat net la plupart de nos placements à revenu fixe soutenant les contrats d'assurance.

L'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 devrait avoir une incidence importante sur nos états financiers consolidés, et les estimations des répercussions financières pourraient changer à mesure que nous continuons d'évaluer les répercussions de l'adoption de ces deux normes. La mise en place de la MSC et la mise en œuvre d'autres changements liés à l'évaluation au moment de la transition le 1^{er} janvier 2022, y compris l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 à la même date, auraient donné lieu à une diminution du total des capitaux propres. L'incidence sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires se traduirait par une réduction d'environ 4,5 G\$.

3. Acquisitions et autres événements

DentaQuest

Le 1^{er} juin 2022, nous avons acquis DentaQuest, le deuxième plus important fournisseur de garanties de frais dentaires aux États-Unis pour le nombre de participants, pour environ 3 269 \$ (2 586 \$ US). La contrepartie totale de l'acquisition de la participation de 100 % dans DentaQuest était un montant en trésorerie de 3 269 \$, principalement constitué d'un goodwill et d'immobilisations incorporelles, notamment les relations contractuelles, les logiciels et la marque. DentaQuest est présentée dans notre secteur États-Unis. L'acquisition de DentaQuest s'aligne sur la stratégie d'affaires de la Sun Life, qui consiste à être un chef de file dans les garanties de frais médicaux et les garanties collectives, avec un accent de plus en plus marqué sur la santé.

La juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis s'établit comme suit :

	Au 1 ^{er} juin 2022
Immobilisations incorporelles	1 498 \$
Actif net	258
Passifs d'impôt différé	(314) \$
Total des actifs nets identifiables, à la juste valeur	1 442
Goodwill lié à l'acquisition ¹⁾	1 827
Contrepartie totale	3 269 \$

¹⁾ Le goodwill reflète principalement les synergies attendues du regroupement de DentaQuest et de nos activités des Garanties collectives aux États-Unis, ainsi que le potentiel de croissance future des affaires de DentaQuest. Le goodwill n'est pas déductible d'impôt.

Le calcul de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables est sujet à des améliorations, et il pourrait être ajusté de façon rétroactive afin de refléter de nouveaux renseignements obtenus à l'égard de faits et de circonstances existant à la date d'acquisition au cours de la période d'évaluation.

Acquisitions et autres en Asie

Le 5 avril 2022, nous avons annoncé un élargissement de notre partenariat de bancassurance existant avec la PT Bank CIMB Niaga Tbk (la « CIMB Niaga ») en Indonésie. En vertu de cette nouvelle entente, avec prise d'effet en janvier 2025, nous serons le fournisseur de solutions d'assurance aux clients de la CIMB Niaga au sein de tous les réseaux de distribution pour une durée de 15 ans, ce qui permettra d'accélérer davantage notre stratégie à long terme visant à faire croître notre capacité de distribution dans la région. L'entente prolonge également notre relation existante avec CIMB Niaga pour une durée de six ans jusqu'en 2039. Un paiement initial de 508 \$ a été effectué le 30 juin 2022. Une tranche de 18 \$ du paiement initial lié au partenariat de bancassurance existant a été inscrite à l'actif à titre d'immobilisation incorporelle. La tranche restante de 490 \$ sera initialement comptabilisée à titre de paiement anticipé et sera inscrite à l'actif à titre d'immobilisation incorporelle lorsque l'entente entrera en vigueur en 2025. L'amortissement de cette immobilisation incorporelle commencera en 2025.

4. Information sectorielle

La Compagnie compte cinq secteurs d'activité à présenter : Canada, États-Unis, Gestion d'actifs, Asie et Organisation internationale. Ces secteurs d'activité exercent leurs activités dans le domaine des services financiers et ils reflètent notre structure de gestion et notre information financière interne. Le secteur Gestion d'actifs comprend les résultats de nos divisions MFS et Gestion SLC. Sous Organisation internationale sont groupés les résultats de notre division au Royaume-Uni et des Services de soutien généraux, qui comprennent les activités liées au portefeuille fermé de réassurance ainsi que les produits tirés des placements, les charges, le capital et les autres éléments qui ne sont pas attribués à nos autres secteurs d'activité.

Les produits de nos secteurs d'activité proviennent surtout des affaires liées à l'assurance-vie et à l'assurance-maladie, à la gestion de placements et aux rentes, ainsi qu'aux fonds communs de placement. Les produits non attribués aux divisions stratégiques proviennent principalement des placements et du résultat sur le capital de l'Organisation internationale. Les opérations entre les secteurs sont réalisées dans des conditions de concurrence normale et les prix, établis en conséquence, comme c'est le cas pour les opérations avec des tiers.

Les charges de chaque secteur d'activité peuvent inclure des coûts directement engagés ou des services directement fournis au nom du secteur au niveau de l'entreprise. En ce qui a trait aux coûts qui ne sont pas directement imputables à l'un de nos secteurs d'activité, nous avons recours à un cadre de communication de l'information à la direction qui utilise des hypothèses, des jugements et des méthodes pour attribuer les coûts généraux et les charges indirectes à nos secteurs d'activité.

Les opérations intersectorielles se composent principalement de conventions de financement interne évaluées à la juste valeur en cours au moment de leur négociation, tandis que les produits intersectoriels tirés des placements se composent principalement d'intérêts versés par le secteur États-Unis à l'Organisation internationale. Pour leur part, les produits intersectoriels tirés des honoraires se composent principalement d'honoraires de gestion d'actifs versés à Gestion d'actifs par nos secteurs d'activité. Gestion SLC perçoit les produits tirés des honoraires et engage les charges opérationnelles liées à la gestion de l'actif du fonds général. Les opérations intersectorielles sont éliminées dans la colonne Ajustements de consolidation des tableaux qui suivent.

La direction considère que les Clients externes sont des particuliers et des entreprises. Nous ne dépendons pas d'un Client en particulier, car aucun n'est important individuellement pour nos activités.

Pour les trimestres clos les	Canada	États-Unis	Gestion d'actifs	Asie	Organisation internationale	Ajustements de consolidation	Total
30 juin 2022							
Montant brut des primes :							
Rentes	1 067 \$	1 \$	— \$	1 \$	4 \$	— \$	1 073 \$
Assurance-vie	1 552	367	—	860	20	—	2 799
Assurance-maladie	1 610	1 577	—	8	2	—	3 197
Montant brut total des primes	4 229	1 945	—	869	26	—	7 069
À déduire : Primes cédées	403	190	—	51	5	—	649
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	(3 609)	(854)	(7)	(1 419)	(434)	(14)	(6 337)
Produits tirés des honoraires	399	53	1 377	148	29	(78)	1 928
Total des produits	616	954	1 370	(453)	(384)	(92)	2 011
À déduire :							
Total des prestations et charges	348	687	982	(601)	(343)	(92)	981
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	100	54	83	22	(40)	—	219
Bénéfice net total (perte nette totale)	168 \$	213 \$	305 \$	126 \$	(1) \$	— \$	811 \$
À déduire :							
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation	8	—	—	(5)	—	—	3
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	9	—	—	—	9
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	160 \$	213 \$	296 \$	131 \$	(1) \$	— \$	799 \$
30 juin 2021							
Montant brut des primes :							
Rentes	508 \$	— \$	— \$	3 \$	5 \$	— \$	516 \$
Assurance-vie	1 475	357	—	1 354	20	—	3 206
Assurance-maladie	1 481	1 127	—	8	7	—	2 623
Montant brut total des primes	3 464	1 484	—	1 365	32	—	6 345
À déduire : Primes cédées	390	187	—	48	3	—	628
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	2 826	929	10	1 085	198	(37)	5 011
Produits tirés des honoraires	389	17	1 421	155	27	(68)	1 941
Total des produits	6 289	2 243	1 431	2 557	254	(105)	12 669
À déduire :							
Total des prestations et charges	5 753	2 045	1 099	2 364	291	(105)	11 447
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	51	41	111	12	(35)	—	180
Bénéfice net total (perte nette totale)	485 \$	157 \$	221 \$	181 \$	(2) \$	— \$	1 042 \$
À déduire :							
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation	81	—	—	38	—	—	119
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	404 \$	157 \$	221 \$	143 \$	(2) \$	— \$	923 \$

Pour les semestres clos les	Canada	États-Unis	Gestion d'actifs	Asie	Organisation internationale	Ajustements de consolidation	Total
30 juin 2022							
Montant brut des primes :							
Rentes	1 473 \$	1 \$	— \$	17 \$	7 \$	— \$	1 498 \$
Assurance-vie	3 059	728	—	1 587	37	—	5 411
Assurance-maladie	3 192	2 858	—	18	2	—	6 070
Montant brut total des primes	7 724	3 587	—	1 622	46	—	12 979
À déduire : Primes cédées	792	370	—	97	9	—	1 268
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	(7 537)	(1 970)	(6)	(2 869)	(802)	(44)	(13 228)
Produits tirés des honoraires	800	78	2 823	302	58	(153)	3 908
Total des produits	195	1 325	2 817	(1 042)	(707)	(197)	2 391
À déduire :							
Total des prestations et charges	(538)	846	2 020	(1 359)	(571)	(197)	201
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	285	97	175	40	(110)	—	487
Bénéfice net total (perte nette totale)	448 \$	382 \$	622 \$	277 \$	(26) \$	— \$	1 703 \$
À déduire :							
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation	25	—	—	(15)	—	—	10
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	18	—	—	—	18
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	423 \$	382 \$	604 \$	292 \$	(26) \$	— \$	1 675 \$
30 juin 2021							
Montant brut des primes :							
Rentes	1 070 \$	— \$	— \$	16 \$	9 \$	— \$	1 095 \$
Assurance-vie	2 808	728	—	2 137	40	—	5 713
Assurance-maladie	2 944	2 292	—	17	15	—	5 268
Montant brut total des primes	6 822	3 020	—	2 170	64	—	12 076
À déduire : Primes cédées	767	366	—	93	7	—	1 233
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	(465)	(87)	2	263	(150)	(49)	(486)
Produits tirés des honoraires	765	33	2 796	315	54	(137)	3 826
Total des produits	6 355	2 600	2 798	2 655	(39)	(186)	14 183
À déduire :							
Total des prestations et charges	5 151	2 136	2 158	2 245	121	(186)	11 625
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	271	96	191	21	(74)	—	505
Bénéfice net total (perte nette totale)	933 \$	368 \$	449 \$	389 \$	(86) \$	— \$	2 053 \$
À déduire :							
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation	124	—	—	48	—	—	172
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	(2)	—	—	—	(2)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	809 \$	368 \$	451 \$	341 \$	(86) \$	— \$	1 883 \$

5. Total des placements et produits nets tirés des placements connexes

5.A Classement des actifs

La valeur comptable des titres de créance, des titres de capitaux propres et des autres placements présentés dans nos états consolidés intermédiaires de la situation financière s'établit comme suit :

	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponible à la vente	Autres ¹⁾	Total
Au 30 juin 2022				
Titres de créance	62 052 \$	12 955 \$	— \$	75 007 \$
Titres de capitaux propres	6 608 \$	322 \$	— \$	6 930 \$
Autres placements	4 700 \$	924 \$	3 541 \$	9 165 \$
Au 31 décembre 2021				
Titres de créance	75 998 \$	12 729 \$	— \$	88 727 \$
Titres de capitaux propres	7 538 \$	1 575 \$	— \$	9 113 \$
Autres placements	4 435 \$	781 \$	3 543 \$	8 759 \$

¹⁾ La colonne Autres regroupe principalement les placements comptabilisés suivant la méthode de la mise en équivalence ainsi que les prêts évalués au coût amorti.

Crescent, une filiale dans notre secteur Gestion d'actifs, émet et gère des titres garantis par des prêts. Chaque titre garanti par des prêts est une entité ad hoc qui détient un portefeuille de placements composé principalement de prêts garantis de premier rang, et qui émet différentes tranches de billets de premier rang et de billets subordonnés à des tiers dans le but de financer l'achat de ces placements. Les actifs de l'entité ad hoc sont inclus dans les autres placements, alors que les passifs connexes sont inclus dans les autres passifs. Se reporter à la note 8 pour connaître les passifs connexes des titres garantis par des prêts.

Au 30 juin 2022, la valeur comptable des actifs soutenant les titres garantis par des prêts s'élevait à 1 915 \$ (1 865 \$ au 31 décembre 2021), ce qui comprend une trésorerie et des débiteurs de 127 \$ (319 \$ au 31 décembre 2021) ainsi que des prêts de 1 788 \$ (1 546 \$ au 31 décembre 2021). Les prêts sont évalués au coût amorti. Ces prêts sous-jacents sont principalement de qualité inférieure. Notre exposition contractuelle maximale à la perte liée aux titres garantis par des prêts se limite à notre placement de 110 \$ (104 \$ au 31 décembre 2021) dans la tranche subordonnée de dernier rang.

5.B Variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs

Les variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs présentés dans nos états consolidés intermédiaires du résultat net s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2022	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2021
Variation de la juste valeur :				
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	— \$	(2) \$	1 \$	(4) \$
Titres de créance	(6 463)	1 992	(13 815)	(4 090)
Titres de capitaux propres	(786)	418	(961)	713
Placements dérivés	(944)	908	(1 763)	(197)
Autres placements	58	172	17	227
Autres passifs – obligations liées à l'emprunt de titres	7	—	14	—
Total de la variation de la valeur d'actifs et de passifs à la juste valeur par le biais du résultat net	(8 128)	3 488	(16 507)	(3 351)
Variations de la juste valeur des immeubles de placement	205	228	585	365
Profits (pertes) de change ¹⁾	(15)	(152)	(328)	(396)
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les immobilisations corporelles ²⁾	100	—	100	—
Variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs	(7 838) \$	3 564 \$	(16 150) \$	(3 382) \$

¹⁾ Principalement attribuables à la conversion des actifs monétaires disponibles à la vente et des prêts hypothécaires et autres prêts, libellés en monnaies étrangères. Les montants compensatoires liés aux dérivés de change sont inclus dans la variation de la juste valeur des instruments dérivés.

²⁾ En juin 2022, notre bureau de Wellesley, aux États-Unis, a fait l'objet d'une cession-bail. La transaction répondait aux critères d'une vente et d'un contrat de location simple et, par conséquent, nous avons comptabilisé un profit avant impôt de 100 \$.

5.C Perte de valeur des actifs disponibles à la vente

Nous avons comptabilisé des pertes de valeur nettes de 4 \$ et de 8 \$ relativement à des actifs disponibles à la vente au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2022, respectivement (néant au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2021).

5.D Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les titres à court terme présentés dans nos états consolidés intermédiaires de la situation financière ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie nets et les titres à court terme présentés dans nos tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie s'établissent comme suit :

	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021	Au 30 juin 2021
Trésorerie	2 793 \$	2 297 \$	2 795 \$
Équivalents de trésorerie	4 801	5 529	6 028
Titres à court terme	1 843	4 452	3 612
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	9 437	12 278	12 435
À déduire : Découverts bancaires comptabilisés dans les autres passifs	109	133	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets et titres à court terme	9 328 \$	12 145 \$	12 435 \$

5.E Titrisation de prêts hypothécaires

Nous titrisons certains prêts hypothécaires commerciaux assurés à taux fixe comme expliqué à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

La valeur comptable et la juste valeur des prêts hypothécaires titrisés s'établissaient à 1 926 \$ et à 1 806 \$, respectivement, au 30 juin 2022 (1 856 \$ et 1 882 \$, respectivement, au 31 décembre 2021). La valeur comptable et la juste valeur des passifs connexes s'établissaient à 2 102 \$ et à 1 975 \$, respectivement, au 30 juin 2022 (2 007 \$ et 2 043 \$, respectivement, au 31 décembre 2021). La valeur comptable des titres adossés à des créances mobilières du compte de réinvestissement du capital s'établissait à 177 \$ au 30 juin 2022 (164 \$ au 31 décembre 2021). Le compte de réinvestissement du capital comprenait une trésorerie et des équivalents de trésorerie de néant au 30 juin 2022 (4 \$ au 31 décembre 2021).

La juste valeur des emprunts garantis liés à la titrisation de prêts hypothécaires est calculée selon les méthodes et les hypothèses relatives aux titres adossés à des créances mobilières décrites à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2021. La juste valeur de ces passifs était classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021.

5.F Évaluation de la juste valeur

Se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2021 pour avoir des précisions sur les méthodes et hypothèses relatives à la juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés à la juste valeur ainsi que de l'information sur les données d'entrée non observables, les sensibilités et les processus d'évaluation des actifs de niveau 3.

5.F.i Hiérarchie des justes valeurs

Les tableaux suivants présentent nos actifs et nos passifs comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente selon leur niveau de hiérarchie.

	Au 30 juin 2022				Au 31 décembre 2021			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif								
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	8 888 \$	549 \$	— \$	9 437 \$	10 923 \$	1 355 \$	— \$	12 278 \$
Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	840	61 064	148	62 052	1 503	74 333	162	75 998
Titres de créance – disponibles à la vente	898	12 007	50	12 955	770	11 916	43	12 729
Titres de capitaux propres – à la juste valeur par le biais du résultat net	3 884	2 624	100	6 608	4 429	3 013	96	7 538
Titres de capitaux propres – disponibles à la vente	141	112	69	322	1 414	87	74	1 575
Actifs dérivés	73	1 597	—	1 670	26	1 557	—	1 583
Autres placements	832	316	4 476	5 624	1 189	377	3 650	5 216
Immeubles de placement	—	—	9 781	9 781	—	—	9 109	9 109
Total des placements évalués à la juste valeur	15 556 \$	78 269 \$	14 624 \$	108 449 \$	20 254 \$	92 638 \$	13 134 \$	126 026 \$
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	23 548	95 957	593	120 098	28 637	110 748	611	139 996
Total des actifs évalués à la juste valeur	39 104 \$	174 226 \$	15 217 \$	228 547 \$	48 891 \$	203 386 \$	13 745 \$	266 022 \$
Passif								
Passifs relatifs aux contrats de placement	— \$	— \$	8 \$	8 \$	— \$	— \$	9 \$	9 \$
Passifs dérivés	11	2 524	—	2 535	9	1 383	—	1 392
Autres passifs – obligations liées à l'emprunt de titres	—	44	—	44	—	51	—	51
Total des passifs évalués à la juste valeur	11 \$	2 568 \$	8 \$	2 587 \$	9 \$	1 434 \$	9 \$	1 452 \$

Au poste Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net sont regroupés les titres suivants :

	Au 30 juin 2022				Au 31 décembre 2021			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Gouvernement du Canada	— \$	3 420 \$	13 \$	3 433 \$	— \$	4 783 \$	15 \$	4 798 \$
Gouvernements provinciaux et municipalités du Canada	—	12 220	—	12 220	—	15 930	—	15 930
Gouvernements et organismes américains	840	113	—	953	1 503	139	—	1 642
Autres gouvernements étrangers	—	3 901	7	3 908	—	4 747	7	4 754
Sociétés	—	35 018	122	35 140	—	41 914	138	42 052
Titres adossés à des créances mobilières :								
Titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux	—	1 997	—	1 997	—	2 221	2	2 223
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels	—	2 432	—	2 432	—	2 565	—	2 565
Titres garantis par des créances	—	359	—	359	—	351	—	351
Autres	—	1 604	6	1 610	—	1 683	—	1 683
Total	840 \$	61 064 \$	148 \$	62 052 \$	1 503 \$	74 333 \$	162 \$	75 998 \$

Au poste Titres de créance – disponibles à la vente sont regroupés les titres suivants :

	Au 30 juin 2022				Au 31 décembre 2021			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Gouvernement du Canada	— \$	1 860 \$	— \$	1 860 \$	— \$	2 303 \$	— \$	2 303 \$
Gouvernements provinciaux et municipalités du Canada	—	1 025	—	1 025	—	1 149	—	1 149
Gouvernements et organismes américains	898	6	—	904	770	1	—	771
Autres gouvernements étrangers	—	718	—	718	—	756	1	757
Sociétés	—	5 984	40	6 024	—	5 473	41	5 514
Titres adossés à des créances mobilières :								
Titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux	—	742	—	742	—	761	1	762
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels	—	727	—	727	—	522	—	522
Titres garantis par des créances	—	484	—	484	—	505	—	505
Autres	—	461	10	471	—	446	—	446
Total	898 \$	12 007 \$	50 \$	12 955 \$	770 \$	11 916 \$	43 \$	12 729 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021.

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture des actifs et des passifs classés dans le niveau 3 :

Pour les trimestres clos les	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Titres de capitaux propres – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de capitaux propres – disponibles à la vente	Autres placements	Immeubles de placement	Total des placements évalués à la juste valeur	Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	Total des actifs évalués à la juste valeur
30 juin 2022									
Solde d'ouverture	200 \$	94 \$	95 \$	73 \$	4 138 \$	9 431 \$	14 031 \$	602 \$	14 633 \$
Inclus dans le résultat net ^{1), 2), 3)}	(8)	—	5	5	151	199	352	10	362
Inclus dans les autres éléments du résultat global ²⁾	—	(2)	—	—	7	—	5	—	5
Achats	7	9	1	—	260	219	496	2	498
Ventes/paiements	—	—	(1)	(11)	(64)	(116)	(192)	3	(189)
Règlements	(1)	—	—	—	(47)	—	(48)	—	(48)
Transferts hors du niveau 3 ⁴⁾	(49)	(51)	—	—	—	—	(100)	—	(100)
Conversion des monnaies étrangères ⁵⁾	(1)	—	—	2	31	48	80	(24)	56
Solde de clôture	148 \$	50 \$	100 \$	69 \$	4 476 \$	9 781 \$	14 624 \$	593 \$	15 217 \$
Profits (pertes) inclus dans le bénéfice relativement aux instruments encore détenus à la date de clôture ¹⁾	(8) \$	— \$	5 \$	— \$	155 \$	180 \$	332 \$	15 \$	347 \$
30 juin 2021									
Solde d'ouverture	235 \$	64 \$	143 \$	34 \$	2 840 \$	7 635 \$	10 951 \$	539 \$	11 490 \$
Inclus dans le résultat net ^{1), 2), 3)}	1	—	4	—	135	220	360	11	371
Inclus dans les autres éléments du résultat global ²⁾	—	—	—	—	15	—	15	—	15
Achats	1	—	3	15	175	335	529	2	531
Ventes/paiements	—	—	(1)	—	(99)	(10)	(110)	1	(109)
Règlements	(2)	—	—	—	—	—	(2)	—	(2)
Transferts hors du niveau 3 ⁴⁾	(57)	(10)	—	—	—	—	(67)	—	(67)
Conversion des monnaies étrangères ⁵⁾	(2)	(1)	(1)	(1)	(11)	(16)	(32)	(7)	(39)
Solde de clôture	176 \$	53 \$	148 \$	48 \$	3 055 \$	8 164 \$	11 644 \$	546 \$	12 190 \$
Profits (pertes) inclus dans le bénéfice relativement aux instruments encore détenus à la date de clôture ¹⁾	1 \$	— \$	4 \$	— \$	132 \$	225 \$	362 \$	8 \$	370 \$

Pour les semestres clos les	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Titres de capitaux propres – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de capitaux propres – disponibles à la vente	Autres placements	Immeubles de placement	Total des placements évalués à la juste valeur	Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	Total des actifs évalués à la juste valeur
30 juin 2022									
Solde d'ouverture	162 \$	43 \$	96 \$	74 \$	3 650 \$	9 109 \$	13 134 \$	611 \$	13 745 \$
Inclus dans le résultat net ^(1), 2), 3)	(14)	1	3	5	170	563	728	15	743
Inclus dans les autres éléments du résultat global ⁽²⁾	—	(4)	—	—	1	—	(3)	—	(3)
Achats	56	67	2	—	835	371	1 331	10	1 341
Ventes/paiements	—	(2)	(1)	(11)	(153)	(290)	(457)	3	(454)
Règlements	(1)	—	—	—	(47)	—	(48)	—	(48)
Transferts hors du niveau 3 ⁽⁴⁾	(52)	(53)	—	—	—	—	(105)	—	(105)
Conversion des monnaies étrangères ⁽⁵⁾	(3)	(2)	—	1	20	28	44	(46)	(2)
Solde de clôture	148 \$	50 \$	100 \$	69 \$	4 476 \$	9 781 \$	14 624 \$	593 \$	15 217 \$
Profits (pertes) inclus dans le bénéfice relativement aux instruments encore détenus à la date de clôture ⁽¹⁾	(14) \$	— \$	3 \$	— \$	170 \$	550 \$	709 \$	26 \$	735 \$
30 juin 2021									
Solde d'ouverture	225 \$	67 \$	181 \$	47 \$	2 645 \$	7 516 \$	10 681 \$	550 \$	11 231 \$
Inclus dans le résultat net ^(1), 2), 3)	(4)	—	(7)	—	179	349	517	6	523
Inclus dans les autres éléments du résultat global ⁽²⁾	—	—	—	—	8	—	8	—	8
Achats	29	—	5	15	393	406	848	3	851
Ventes/paiements	—	—	(24)	(13)	(149)	(72)	(258)	—	(258)
Règlements	(13)	(2)	(5)	—	—	—	(20)	—	(20)
Transferts hors du niveau 3 ⁽⁴⁾	(57)	(10)	—	—	—	—	(67)	—	(67)
Conversion des monnaies étrangères ⁽⁵⁾	(4)	(2)	(2)	(1)	(21)	(35)	(65)	(13)	(78)
Solde de clôture	176 \$	53 \$	148 \$	48 \$	3 055 \$	8 164 \$	11 644 \$	546 \$	12 190 \$
Profits (pertes) inclus dans le bénéfice relativement aux instruments encore détenus à la date de clôture ⁽¹⁾	(4) \$	— \$	(7) \$	— \$	176 \$	355 \$	520 \$	8 \$	528 \$

¹⁾ Inclus dans le poste Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) de nos états consolidés intermédiaires du résultat net pour le total des placements évalués à la juste valeur.

²⁾ Le calcul du total des profits et des pertes inclus dans le résultat net et dans les autres éléments du résultat global présume que les transferts au niveau 3 ou hors de celui-ci ont lieu au début de la période. Pour les actifs ou les passifs qui ont été transférés au niveau 3 au cours de la période de présentation de l'information financière, le tableau ci-dessus présente la totalité de la variation de la juste valeur pour la période. Pour les transferts hors du niveau 3 effectués au cours de la période de présentation de l'information financière, la variation de la juste valeur pour la période est exclue du tableau ci-dessus.

³⁾ Le poste Immeubles de placement inclus dans le résultat net comprend des variations de la juste valeur des immeubles de placement de 205 \$ et de 585 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022, respectivement (228 \$ et 365 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021, respectivement), déduction faite de l'amortissement des commissions de location et des avantages incitatifs liés à la prise à bail de 6 \$ et de 22 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022 (8 \$ et 16 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021, respectivement). Pour une description des principales données d'entrée non observables utilisées pour évaluer les immeubles de placement, se reporter à la note 5.A.iii, « Hiérarchie des justes valeurs », de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

⁴⁾ Les transferts hors du niveau 3 ont lieu lorsque les données d'entrée servant à la détermination des prix deviennent plus transparentes et qu'elles répondent aux critères du niveau 1 ou du niveau 2, et ils découlent donc principalement du fait que des données de marché observables sont disponibles à la date de clôture, nous libérant ainsi de l'obligation de nous fier à des données d'entrée non observables.

⁵⁾ Le poste Conversion des monnaies étrangères a trait à l'incidence de la conversion en dollars canadiens des actifs et des passifs de niveau 3 de filiales étrangères libellés dans la monnaie fonctionnelle de ces filiales.

6. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et passifs relatifs aux contrats de placement

6.A Passifs relatifs aux contrats d'assurance

6.A.i Variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance

Les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance s'établissent comme suit :

Pour les trimestres clos les						
30 juin 2022			30 juin 2021			
	Passifs relatifs aux contrats d'assurance	Actifs au titre des cessions de réassurance	Montant net	Passifs relatifs aux contrats d'assurance	Actifs au titre des cessions de réassurance	Montant net
Soldes avant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats, au début	131 321 \$	2 939 \$	128 382 \$	130 151 \$	3 028 \$	127 123 \$
Variation des soldes liés aux contrats en vigueur	(6 905)	24	(6 929)	3 735	(11)	3 746
Soldes liés aux nouveaux contrats	802	26	776	811	23	788
Modifications des méthodes et hypothèses	4	4	—	24	(2)	26
Augmentation (diminution) au cours de la période	(6 099)	54	(6 153)	4 570	10	4 560
Acquisitions (note 3)	8	—	8	—	—	—
Fluctuations des taux de change	1 073	87	986	(661)	(40)	(621)
Soldes avant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats	126 303	3 080	123 223	134 060	2 998	131 062
Autres passifs et actifs relatifs aux contrats	8 714	860	7 854	8 021	740	7 281
Solde, à la fin	135 017 \$	3 940 \$	131 077 \$	142 081 \$	3 738 \$	138 343 \$

Pour les semestres clos les						
30 juin 2022			30 juin 2021			
	Passifs relatifs aux contrats d'assurance	Actifs au titre des cessions de réassurance	Montant net	Passifs relatifs aux contrats d'assurance	Actifs au titre des cessions de réassurance	Montant net
Soldes avant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats, au début	139 671 \$	2 905 \$	136 766 \$	137 733 \$	3 126 \$	134 607 \$
Variation des soldes liés aux contrats en vigueur	(14 837)	75	(14 912)	(3 704)	(84)	(3 620)
Soldes liés aux nouveaux contrats	1 118	41	1 077	1 394	40	1 354
Modifications des méthodes et hypothèses	(1)	4	(5)	32	(2)	34
Augmentation (diminution) au cours de la période	(13 720)	120	(13 840)	(2 278)	(46)	(2 232)
Acquisitions (note 3)	8	—	8	—	—	—
Fluctuations des taux de change	344	55	289	(1 395)	(82)	(1 313)
Soldes avant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats	126 303	3 080	123 223	134 060	2 998	131 062
Autres passifs et actifs relatifs aux contrats	8 714	860	7 854	8 021	740	7 281
Solde, à la fin	135 017 \$	3 940 \$	131 077 \$	142 081 \$	3 738 \$	138 343 \$

6.B Passifs relatifs aux contrats de placement

6.B.i Variations des passifs relatifs aux contrats de placement

Les variations des passifs relatifs aux contrats de placement sans éléments de participation discrétionnaire s'établissent comme suit :

Pour les trimestres clos les				
	30 juin 2022		30 juin 2021	
	Évalués à la juste valeur	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur	Évalués au coût amorti
Soldes, au début	8 \$	2 429 \$	9 \$	2 664 \$
Versements	—	117	—	74
Intérêts	—	15	—	15
Retraits	—	(88)	—	(156)
Honoraires	—	(1)	—	(2)
Variation de la juste valeur	—	—	—	—
Autres	—	2	—	3
Fluctuations des taux de change	—	—	—	—
Soldes, à la fin	8 \$	2 474 \$	9 \$	2 598 \$

Pour les semestres clos les				
	30 juin 2022		30 juin 2021	
	Évalués à la juste valeur	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur	Évalués au coût amorti
Soldes, au début	9 \$	2 487 \$	2 \$	2 690 \$
Versements	—	206	—	168
Intérêts	—	29	—	30
Retraits	—	(251)	—	(292)
Honoraires	—	(2)	—	(4)
Variation de la juste valeur	—	—	7	—
Autres	—	5	—	6
Fluctuations des taux de change	(1)	—	—	—
Soldes, à la fin	8 \$	2 474 \$	9 \$	2 598 \$

Les variations des passifs relatifs aux contrats de placement avec éléments de participation discrétionnaire s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2022	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2021
Soldes, au début	793 \$	911 \$	872 \$	497 \$
Variation des passifs relatifs aux contrats en vigueur	(50)	(1)	(117)	(51)
Augmentation (diminution) des passifs	(50)	(1)	(117)	(51)
Acquisitions	—	—	—	471
Fluctuations des taux de change	18	(10)	6	(17)
Soldes, à la fin	761 \$	900 \$	761 \$	900 \$

6.C Montant brut des règlements et des prestations versés

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2022	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2021
Capitaux échus et rachats	912 \$	779 \$	1 706 \$	1 540 \$
Rentes	527	495	1 057	985
Règlements décès et invalidité	1 239	1 077	2 652	2 459
Règlements maladie	2 191	1 755	4 122	3 551
Participations et intérêts sur les règlements et les sommes en dépôt	374	382	682	733
Total du montant brut des règlements et des prestations versés	5 243 \$	4 488 \$	10 219 \$	9 268 \$

6.D Variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des passifs relatifs aux contrats de placement et des actifs au titre des cessions de réassurance

Les variations des soldes de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et de nos passifs relatifs aux contrats de placement, y compris les transferts nets aux (des) fonds distincts, ainsi que les variations de nos actifs au titre des cessions de réassurance, s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2022	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2021
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance	(6 099) \$	4 570 \$	(13 720) \$	(2 278) \$
Diminution (augmentation) des actifs au titre des cessions de réassurance	(54)	(10)	(120)	46
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats de placement	(35)	14	(88)	(14)
Transfert net aux (des) fonds distincts	(375)	(43)	(612)	(64)
Total des variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des passifs relatifs aux contrats de placement et des actifs au titre des cessions de réassurance	(6 563) \$	4 531 \$	(14 540) \$	(2 310) \$

7. (Charges) recouvrements de réassurance

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2022	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2021
Recouvrement de règlements et prestations	625 \$	502 \$	1 259 \$	1 140 \$
Commissions	18	14	36	28
Ajustements des provisions	19	6	27	16
Charges d'exploitation et autres	21	20	42	40
Total des (charges) recouvrements de réassurance	683 \$	542 \$	1 364 \$	1 224 \$

8. Autres passifs

Les autres passifs comprennent les passifs liés aux entités ad hoc qui investissent dans des titres garantis par des prêts, comme il est décrit à la note 5. Au 30 juin 2022, nous avons comptabilisé un montant de 1 741 \$ (1 726 \$ au 31 décembre 2021) dans le poste Autres passifs de nos états consolidés intermédiaires de la situation financière.

9. Produits tirés des honoraires

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2022	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2021
Produits tirés des honoraires relatifs aux contrats d'assurance	286 \$	280 \$	578 \$	558 \$
Produits tirés des honoraires relatifs aux contrats de service :				
Honoraires liés à la distribution	218	234	453	460
Frais de gestion des fonds et autres frais basés sur l'actif	1 171	1 211	2 412	2 381
Honoraires relatifs aux services administratifs et autres honoraires	253	216	465	427
Total des produits tirés des honoraires	1 928 \$	1 941 \$	3 908 \$	3 826 \$

Les honoraires liés à la distribution et les frais de gestion des fonds et autres frais basés sur l'actif sont principalement gagnés par le secteur Gestion d'actifs, tandis que les honoraires relatifs aux services administratifs et autres honoraires sont principalement gagnés par le secteur Canada. Les produits tirés des honoraires par secteur d'activité sont présentés à la note 4.

10. Impôt sur le résultat

Notre taux d'imposition effectif sur le résultat diffère du taux canadien combiné d'impôt sur le résultat fédéral et provincial prévu par la loi comme suit :

	Pour les trimestres clos les				Pour les semestres clos les			
	30 juin 2022		30 juin 2021		30 juin 2022		30 juin 2021	
	%		%		%		%	
Bénéfice net total (perte nette totale)	811	\$	1 042	\$	1 703	\$	2 053	\$
À ajouter : Charge (économie) d'impôt sur le résultat	219		180		487		505	
Bénéfice net total (perte nette totale) avant impôt sur le résultat	1 030	\$	1 222	\$	2 190	\$	2 558	\$
Impôt au taux canadien combiné d'impôt sur le résultat fédéral et provincial prévu par la loi	270	\$ 26,3	321	\$ 26,3	575	\$ 26,3	672	\$ 26,3
Augmentation (diminution) du taux résultant de ce qui suit :								
Augmentation (diminution) des taux d'imposition effectifs appliqués au résultat assujetti à l'impôt dans des territoires étrangers	(74)	(7,2)	(50)	(4,1)	(139)	(6,3)	(122)	(4,8)
(Produits tirés des placements) pertes de placements exonérés d'impôt	18	1,7	(106)	(8,7)	76	3,4	(70)	(2,7)
Ajustements relatifs aux périodes précédentes, incluant les ajustements découlant de la résolution de litiges d'ordre fiscal	(7)	(0,7)	(1)	(0,1)	(8)	(0,4)	3	0,1
(Économie) charge d'impôt au titre des pertes fiscales et des crédits d'impôt non comptabilisés	7	0,7	4	0,3	6	0,3	4	0,1
Modifications des taux d'imposition et autres modifications législatives	—	—	10	0,8	—	—	10	0,4
Autres	5	0,5	2	0,2	(23)	(1,1)	8	0,3
Total de la charge (de l'économie) d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif sur le résultat	219	\$ 21,3	180	\$ 14,7	487	\$ 22,2	505	\$ 19,7

Les taux d'imposition prévus par la loi dans les autres territoires où nous exerçons nos activités varient de 0 % à 25 %, ce qui donne lieu à des écarts de taux d'imposition et de charge d'impôt correspondante par rapport au taux canadien d'impôt sur le résultat fédéral et provincial prévu par la loi appliqué aux bénéfices enregistrés dans les territoires étrangers qui ne sont pas assujettis à l'impôt au Canada. En général, les bénéfices dans des territoires où les taux d'imposition prévus par la loi sont plus élevés se traduisent par une augmentation de notre charge d'impôt sur le résultat, tandis que les bénéfices enregistrés dans des territoires fiscaux où les taux d'imposition prévus par la loi sont inférieurs à 26,25 % se traduisent par une diminution de notre charge d'impôt sur le résultat. Ces écarts sont présentés au poste Augmentation (diminution) des taux d'imposition effectifs appliqués au résultat assujetti à l'impôt dans des territoires étrangers. L'économie présentée pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022 incluait une augmentation du bénéfice enregistré dans des territoires où les taux d'imposition prévus par la loi sont peu élevés, par rapport au trimestre et au semestre clos le 30 juin 2021.

Les (produits tirés des placements) pertes de placements exonérés d'impôt comprennent des écarts de taux d'imposition liés à divers types de produits tirés des placements ou de pertes de placements imposés à des taux moins élevés que notre taux d'imposition prévu par la loi. On retrouve notamment dans cette catégorie les produits tirés des dividendes, les gains en capital réalisés au Canada et les variations de la valeur de marché, dont celles découlant des fluctuations des taux de change.

Les ajustements relatifs aux périodes précédentes, incluant les ajustements découlant de la résolution de litiges d'ordre fiscal, étaient principalement liés à des ajustements liés à un exercice antérieur au Canada pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021.

(L'économie) la charge d'impôt au titre des pertes fiscales et des crédits d'impôt non comptabilisés pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021 reflète principalement des pertes non comptabilisées en Asie et des pertes en capital au Canada.

Le poste Autres pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021 reflète principalement les retenues d'impôt à la source sur les distributions versées par nos filiales étrangères et l'économie liée aux participations dans nos coentreprises en Asie. Pour le semestre clos le 30 juin 2022, le poste Autres reflétait également la reprise de retenues d'impôt à la source pour lesquelles nous ne prévoyons plus de recevoir de paiement.

11. Gestion du capital

11.A Capital

Notre capital est structuré de manière à dépasser les cibles réglementaires et internes minimales en matière de capital et à nous permettre de conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière, tout en maintenant une structure de capital efficace. Nous nous efforçons d'atteindre une structure de capital optimale en équilibrant l'utilisation du financement par emprunt et par actions. Le capital est géré sur une base consolidée, en vertu de principes qui tiennent compte de tous les risques liés à l'entreprise, ainsi qu'au niveau de chaque secteur d'activité, en vertu de principes appropriés dans le territoire où chacun d'eux exerce ses activités. Nous gérons le capital de toutes nos filiales étrangères en fonction des lois de leur pays respectif en tenant compte du profil de risque propre à chacune d'entre elles. Se reporter à la note 21 de nos états financiers consolidés annuels de 2021 pour plus de détails sur notre capital et notre gestion du capital.

La FSL inc. est une société d'assurance inactive et elle est assujettie au Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »). Au 30 juin 2022, le ratio du TSAV de la FSL inc. dépassait le ratio cible minimal établi par le BSIF.

La Sun Life du Canada, principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc. au Canada, est également assujettie au TSAV. Au 30 juin 2022, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada dépassait le ratio cible minimal prévu par le BSIF ainsi que la cible de surveillance établie par le BSIF pour les sociétés d'assurance-vie actives.

Aux États-Unis, la Sun Life du Canada exerce ses activités par l'entremise d'une succursale assujettie à la supervision des organismes de réglementation américains, et elle dépassait les niveaux nécessitant des mesures réglementaires au 30 juin 2022. Par ailleurs, les autres filiales de la FSL inc. qui doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité des territoires où elles sont présentes maintenaient un niveau de capital supérieur aux exigences minimales locales au 30 juin 2022.

Notre capital se compose principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés, des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation, des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle et de certains autres titres de capital admissibles en tant que capital réglementaire.

11.B Opérations importantes sur les capitaux propres

11.B.i Actions ordinaires

Les variations relatives aux actions ordinaires émises et en circulation s'établissent comme suit :

	Pour les semestres clos les			
	30 juin 2022		30 juin 2021	
Actions ordinaires (en millions d'actions)	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde, au début	586,0	8 305 \$	585,1	8 262 \$
Options sur actions exercées	0,1	1	0,5	23
Solde, à la fin	586,1	8 306 \$	585,6	8 285 \$

12. Fonds distincts

12.A Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts

La valeur comptable des placements détenus pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts s'établit comme suit :

	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Unités de fonds distincts et titres de fonds communs de placement	108 567 \$	125 944 \$
Titres de capitaux propres	7 846	9 963
Titres de créance	2 606	3 410
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	794	778
Immeubles de placement	442	446
Prêts hypothécaires	17	19
Autres actifs	122	141
Total de l'actif	120 394 \$	140 701 \$
À déduire : Passifs découlant des activités de placement	296	705
Total des placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	120 098 \$	139 996 \$

12.B Variations des contrats d'assurance et des contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2022	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2021
Solde, au début	133 496 \$	127 341 \$	139 996 \$	125 921 \$
À ajouter à l'actif des fonds distincts :				
Versements	3 054	3 313	7 740	6 861
Transfert net (au) du fonds général	(375)	(43)	(612)	(64)
Profits nets (pertes nettes) réalisés et latents	(12 898)	6 001	(19 659)	8 090
Autres produits tirés des placements	410	270	809	576
Total des ajouts	(9 809) \$	9 541 \$	(11 722) \$	15 463 \$
À déduire de l'actif des fonds distincts :				
Sommes versées aux titulaires de contrat et aux bénéficiaires	2 746	2 996	6 366	6 851
Frais de gestion	303	313	623	615
Impôts et autres charges	87	109	182	216
Fluctuations des taux de change	453	215	1 005	453
Total des déductions	3 589 \$	3 633 \$	8 176 \$	8 135 \$
Augmentation (diminution) nette	(13 398)	5 908	(19 898)	7 328
Solde, à la fin	120 098 \$	133 249 \$	120 098 \$	133 249 \$

13. Engagements, garanties et éventualités

Garanties à l'égard d'actions privilégiées et de débetures subordonnées de la Sun Life du Canada

La FSL inc. a fourni une garantie à l'égard des débetures subordonnées à 6,30 % représentant un capital de 150 \$ et venant à échéance en 2028 émises par la Sun Life du Canada. Les réclamations en vertu de cette garantie ont égalité de rang avec toutes les autres dettes subordonnées de la FSL inc. La FSL inc. a également fourni une garantie subordonnée à l'égard des actions privilégiées émises de temps à autre par la Sun Life du Canada, autres que les actions privilégiées détenues par la FSL inc. et ses sociétés liées. La Sun Life du Canada n'a aucune action privilégiée en circulation couverte par cette garantie. Aux termes de ces garanties, la Sun Life du Canada a le droit de se prévaloir d'une dispense à l'égard de la plupart de ses obligations d'information continue et des obligations en matière d'attestation prévues par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières.

On trouvera ci-dessous des tableaux de consolidation pour la FSL inc. et la Sun Life du Canada (consolidée).

Pour les trimestres clos les	FSL inc. (non consolidée)	Sun Life du Canada (consolidée)	Autres filiales de la FSL inc. (combinées)	Ajustements de consolidation	FSL inc. (consolidée)
30 juin 2022					
Produits	141 \$	(340) \$	1 823 \$	387 \$	2 011 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	799 \$	471 \$	223 \$	(694) \$	799 \$
30 juin 2021					
Produits	89 \$	10 645 \$	2 718 \$	(783) \$	12 669 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	923 \$	627 \$	250 \$	(877) \$	923 \$

Pour les semestres clos les	FSL inc. (non consolidée)	Sun Life du Canada (consolidée)	Autres filiales de la FSL inc. (combinées)	Ajustements de consolidation	FSL inc. (consolidée)
30 juin 2022					
Produits	283 \$	(2 072) \$	3 095 \$	1 085 \$	2 391 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	1 675 \$	917 \$	584 \$	(1 501) \$	1 675 \$
30 juin 2021					
Produits	154 \$	10 178 \$	4 066 \$	(215) \$	14 183 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	1 883 \$	1 234 \$	582 \$	(1 816) \$	1 883 \$

Actifs et passifs	FSL inc. (non consolidée)	Sun Life du Canada (consolidée)	Autres filiales de la FSL inc. (combinées)	Ajustements de consolidation	FSL inc. (consolidée)
Au 30 juin 2022					
Placements	30 222 \$	160 976 \$	10 812 \$	(33 619) \$	168 391 \$
Total des autres actifs du fonds général	13 471 \$	25 161 \$	35 860 \$	(47 501) \$	26 991 \$
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	— \$	120 047 \$	51 \$	— \$	120 098 \$
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	— \$	134 899 \$	8 713 \$	(8 595) \$	135 017 \$
Passifs relatifs aux contrats de placement	— \$	3 243 \$	— \$	— \$	3 243 \$
Total des autres passifs du fonds général	16 537 \$	24 025 \$	29 429 \$	(40 702) \$	29 289 \$
Au 31 décembre 2021					
Placements	30 984 \$	174 777 \$	13 006 \$	(34 245) \$	184 522 \$
Total des autres actifs du fonds général	12 462 \$	24 580 \$	32 525 \$	(48 715) \$	20 852 \$
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	— \$	139 929 \$	67 \$	— \$	139 996 \$
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	— \$	147 989 \$	10 105 \$	(10 283) \$	147 811 \$
Passifs relatifs aux contrats de placement	— \$	3 368 \$	— \$	— \$	3 368 \$
Total des autres passifs du fonds général	16 020 \$	24 249 \$	27 702 \$	(41 849) \$	26 122 \$

14. Bénéfice (perte) par action

Le calcul du bénéfice net (de la perte nette) et le nombre moyen pondéré d'actions utilisés pour déterminer le bénéfice par action s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2022	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2021
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires aux fins du calcul du bénéfice par action de base	785 \$	900 \$	1 643 \$	1 837 \$
À ajouter : Augmentation du bénéfice attribuable aux instruments convertibles ¹⁾	3	3	5	5
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires, après dilution	788 \$	903 \$	1 648 \$	1 842 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation aux fins du calcul du bénéfice par action de base (en millions)	586	586	586	585
À ajouter : Incidence dilutive des options sur actions ²⁾ (en millions)	—	1	—	1
Incidence dilutive des instruments convertibles ¹⁾ (en millions)	3	3	3	4
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après dilution (en millions)	589	590	589	590
Bénéfice (perte) par action de base	1,34 \$	1,54 \$	2,80 \$	3,14 \$
Bénéfice (perte) par action dilué	1,34 \$	1,53 \$	2,80 \$	3,12 \$

¹⁾ Les instruments convertibles sont les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life (les « SLEECs ») de série B émis par la Fiducie de capital Sun Life.

²⁾ Exclut l'incidence de 1 million d'options sur actions pour le trimestre et pour le semestre clos le 30 juin 2022, respectivement, étant donné que ces options sur actions étaient antidilutives pour les périodes (1 million pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021).

15. Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)

Les variations du cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), nets d'impôt, s'établissent comme suit :

Pour les trimestres clos les						
30 juin 2022				30 juin 2021		
	Solde, au début	Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Solde, à la fin	Solde, au début	Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Solde, à la fin
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :						
Profits (pertes) de change latents, déduction faite des activités de couverture	681 \$	268 \$	949 \$	932 \$	(194) \$	738 \$
Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	(362)	(457)	(819)	260	73	333
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	(9)	(10)	(19)	(8)	—	(8)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des coentreprises et des entreprises associées	(110)	(49)	(159)	(86)	(11)	(97)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :						
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	(255)	15	(240)	(337)	—	(337)
Écart de réévaluation sur les transferts aux immeubles de placement	145	—	145	145	—	145
Total	90 \$	(233) \$	(143) \$	906 \$	(132) \$	774 \$
Total attribuable aux éléments suivants :						
Titulaires de contrat avec participation	(1) \$	6 \$	5 \$	2 \$	(2) \$	— \$
Participations ne donnant pas le contrôle	(2)	1	(1)	—	—	—
Actionnaires	93	(240)	(147)	904	(130)	774
Total	90 \$	(233) \$	(143) \$	906 \$	(132) \$	774 \$

Pour les semestres clos les						
30 juin 2022				30 juin 2021		
	Solde, au début	Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Solde, à la fin	Solde, au début	Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Solde, à la fin
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :						
Profits (pertes) de change latents, déduction faite des activités de couverture	953 \$	(4) \$	949 \$	1 155 \$	(417) \$	738 \$
Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	266	(1 085)	(819)	632	(299)	333
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	(7)	(12)	(19)	(13)	5	(8)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des coentreprises et des entreprises associées	(47)	(112)	(159)	(42)	(55)	(97)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :						
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	(322)	82	(240)	(283)	(54)	(337)
Écart de réévaluation sur les transferts aux immeubles de placement	145	—	145	145	—	145
Total	988 \$	(1 131) \$	(143) \$	1 594 \$	(820) \$	774 \$
Total attribuable aux éléments suivants :						
Titulaires de contrat avec participation	2 \$	3 \$	5 \$	5 \$	(5) \$	— \$
Participations ne donnant pas le contrôle	—	(1)	(1)	—	—	—
Actionnaires	986	(1 133)	(147)	1 589	(815)	774
Total	988 \$	(1 131) \$	(143) \$	1 594 \$	(820) \$	774 \$

16. Procédures judiciaires et démarches réglementaires

Nous sommes régulièrement appelés à intervenir dans le cadre de poursuites judiciaires, en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Les poursuites judiciaires pour lesquelles nous sommes la partie défenderesse ont généralement trait à nos activités à titre de fournisseur de produits d'assurance et de gestion de patrimoine, d'investisseur et de conseiller en placements, et d'employeur. En outre, le gouvernement et les organismes de réglementation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Asie, notamment des organismes de réglementation chargés des valeurs mobilières et de l'assurance des provinces au Canada et des États aux États-Unis, et les autorités gouvernementales procèdent, de temps à autre, à des demandes d'informations ou à des examens ou enquêtes à l'égard de notre conformité avec les lois sur l'assurance et les valeurs mobilières ainsi qu'avec d'autres lois.

Les provisions liées aux procédures judiciaires visant des contrats d'assurance, comme les réclamations d'assurance-invalidité et d'assurance-vie et les coûts des litiges, sont incluses dans le poste Passifs relatifs aux contrats d'assurance, qui est présenté dans nos états consolidés de la situation financière. Les autres provisions sont inscrites ailleurs qu'aux Passifs relatifs aux contrats d'assurance lorsque, de l'avis de la direction, il est à la fois probable qu'un paiement sera exigé et possible de procéder à une estimation fiable du montant de cette obligation. La direction examine régulièrement l'état d'avancement de toutes les procédures judiciaires et exerce son jugement afin de les résoudre d'une manière qu'elle considère au mieux de nos intérêts.

Deux demandes de recours collectif ont été déposées contre la Sun Life du Canada relativement à des pratiques de vente liées à des contrats individuels émis par La Métropolitaine, compagnie d'assurance vie (« La Métropolitaine ») et à leur administration. Ces contrats avaient été pris en charge par Clarica lorsque celle-ci a acquis la majorité des activités canadiennes de La Métropolitaine en 1998, et ils ont été pris en charge par la suite par la Sun Life du Canada suivant sa fusion avec Clarica. Une des poursuites (Fehr et autres contre la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie) a été déposée en Ontario, tandis que l'autre (Alamwala contre la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie) a été déposée en Colombie-Britannique. La poursuite de Fehr a été autorisée à titre de recours collectif, et les participants au recours ont été avisés. La Sun Life du Canada a présenté une requête en jugement sommaire visant à rejeter toutes ces allégations. L'autre recours collectif (Alamwala contre la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie) est demeuré essentiellement en suspens depuis qu'il a été introduit en 2011 et il n'a pas été autorisé. Nous continuerons de nous défendre vigoureusement face à ces recours collectifs. En ce qui a trait à l'acquisition des activités canadiennes de La Métropolitaine, cette dernière a accepté d'indemniser Clarica relativement à certaines pertes, y compris celles enregistrées relativement à la vente de ses contrats d'assurance. Si la poursuite de Fehr ou celle d'Alamwala donne lieu à des pertes, la Sun Life du Canada exercera des recours contre La Métropolitaine à l'égard de cette indemnité, au moyen d'un processus d'arbitrage.

La direction ne croit pas que la résolution probable de toute question d'ordre juridique ou réglementaire en cours aura, sur le plan individuel ou global, une incidence défavorable significative sur les états consolidés de la situation financière ou sur les états consolidés du résultat net.

Renseignements sur la Compagnie et information à l'intention des actionnaires

Pour de plus amples renseignements sur la Sun Life, ou pour connaître les nouvelles la concernant ou ses résultats financiers, veuillez visiter le site sunlife.com.

Siège social

Financière Sun Life inc.
1 York Street
Toronto (Ontario)
Canada M5J 0B6
Téléphone : 416-979-9966
Site Web : www.sunlife.com

Relations avec les investisseurs

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les investisseurs institutionnels qui ont besoin de renseignements sont invités à s'adresser aux :

Relations avec les investisseurs
Télécopieur : 416-979-4080
Courriel : relations.investisseurs@sunlife.com
Note : Vous pouvez également obtenir des renseignements financiers en accédant au site www.sunlife.com.

Agent des transferts

Les actionnaires qui désirent obtenir des renseignements sur leurs actions ou sur les dividendes, modifier leurs données d'inscription, signaler un changement d'adresse, une perte de certificat ou un transfert de succession, ou nous aviser de l'envoi en double de documents sont priés de communiquer avec l'agent des transferts du pays où ils résident. Si vous ne résidez dans aucun des pays indiqués ci-dessous, veuillez communiquer avec l'agent des transferts du Canada.

Canada

Compagnie Trust TSX
C.P. 700
Succursale B
Montréal (Québec)
Canada H3B 3K3
Appels de l'Amérique du Nord :
Téléphone : 1-877-224-1760
Appels de l'extérieur de l'Amérique du Nord :
Téléphone : 416-682-3865
Télécopieur : 1-888-249-6189
Courriel : sunlifeinquiries@tmx.com
Site Web : <https://tsxtrust.com/sun-life>
Les actionnaires peuvent obtenir des renseignements du Centre pour investisseurs, le service Internet de la Compagnie Trust TSX.
Inscrivez-vous au
<https://tsxtrust.com/sun-life>.

États-Unis

American Stock Transfer &
Trust Company, LLC
6201 15th Ave.
Brooklyn, NY 11219
Téléphone : 1-877-224-1760
Courriel : sunlifeinquiries@tmx.com

Royaume-Uni

Link Group
10th Floor, Central Square
29 Wellington Street
Leeds LS1 4DL
Téléphone : +44 (0) 345-602-1587
shareholderenquiries@linkgroup.co.uk

Philippines

Rizal Commercial Banking Corporation
(RCBC)
RCBC Stock Transfer Processing Section
Ground Floor, West Wing,
GPL (Grepalife) Building,
221 Senator Gil Puyat Avenue
Makati City, 1200,
Philippines
Appels du Grand Manille : 632-5318-8567
En province : 1-800-1-888-2422
Courriel : rcbcstocktransfer@rcbc.com

Hong Kong, région administrative spéciale

Computershare Hong Kong Investor
Services Limited
17M Floor, Hopewell Centre
183 Queen's Road East
Wanchai, Hong Kong
Téléphone : 852-2862-8555
Les actionnaires peuvent soumettre des requêtes en ligne à :
https://www.computershare.com/hk/en/online_feedback

Services aux actionnaires

Pour obtenir des renseignements sur un compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec l'agent des transferts du pays où vous résidez ou encore avec les Services aux actionnaires.
Télécopieur : 416-598-3121
Courriel (service en français) : servicesauxactionnaires@sunlife.com
Courriel (service en anglais) : shareholderservices@sunlife.com

Dates liées aux dividendes en 2022

Actions ordinaires

Date de clôture des registres	Date du versement
2 mars 2022	31 mars 2022
1 ^{er} juin 2022	30 juin 2022
24 août 2022	29 septembre 2022
23 novembre 2022*	30 décembre 2022*

*Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires ordinaires qui résident au Canada, aux États Unis et au Royaume-Uni peuvent demander que les dividendes versés sur leurs actions soient déposés directement dans leur compte bancaire.

Les formulaires de Demande de versement électronique des dividendes sont accessibles en ligne au site Web de la Compagnie Trust TSX, à l'adresse <https://tsxtrust.com/sun-life/forms?lang=fr>, et peuvent être téléchargés.
Vous pouvez également communiquer avec la Compagnie Trust TSX pour demander un exemplaire du formulaire.

Régime canadien de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions

Les actionnaires ordinaires qui résident au Canada peuvent s'inscrire au Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions. Pour obtenir plus de renseignements, consultez notre site Web à l'adresse sunlife.com ou communiquez avec l'agent du régime, la Compagnie Trust TSX, à l'adresse sunlifeinquiries@tmx.com.

Inscription en bourse

Les actions ordinaires de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX), à la Bourse de New York (NYSE) et à la Bourse des Philippines (PSE). Symbole : SLF

Les actions privilégiées de catégorie A de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (la « TSX »).

Symboles :
Série 3 – SLF.PR.C
Série 4 – SLF.PR.D
Série 5 – SLF.PR.E
Série 8R – SLF.PR.G
Série 9QR – SLF.PR.J
Série 10R – SLF.PR.H
Série 11QR – SLF.PR.K



La vie est plus radieuse sous le soleil

FINANCIÈRE SUN LIFE INC.

1, rue York
Toronto (Ontario)
Canada M5J 0B6

sunlife.com

2022